

L'OBSERVATEUR de l'**OCCIDENT**



Agriculture – le coût des excédents

Les NPI – un défi

Crédits à l'exportation

Technologies de l'information

Parcs scientifiques

Apprentissage par ordinateur

L'OBSERVATEUR de l'OCDE

N° 147

août/septembre 1987

Publication bimestrielle en anglais et en français de l'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.

BUREAUX DE LA RÉDACTION

Service des Publications de l'OCDE, Château de la Muette, 2, rue André-Pascal, F 75775 PARIS CEDEX 16.

Les articles sans copyright peuvent être reproduits à condition d'être accompagnés de la mention « Reproduit de l'OBSERVATEUR DE L'OCDE » en précisant la date du numéro. Deux exemplaires justificatifs devront être envoyés au rédacteur en chef. Les articles signés ne pourront être reproduits qu'avec la signature de leur auteur.

L'Organisation n'est pas tenue de rendre les manuscrits qu'elle n'a pas sollicités.

Les articles signés expriment l'opinion de leurs auteurs et non pas nécessairement celle de l'OCDE.

Abonnement (un an)

F55,00 £5,50 \$EU11,00 DM25,00

Le numéro :

F11,00 £1,10 \$EU2,00 DM5,00

Tél: (1) 45.24.81.66

RÉDACTEUR EN CHEF PAR INTÉRIM :

Ulla Ranhall-Reyners

ASSISTANTES :

Brigid Gallen

Yannick Pizzinat

CONCEPTION ARTISTIQUE ET

RÉALISATION TECHNIQUE :

Gérald Tingaud

RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE :

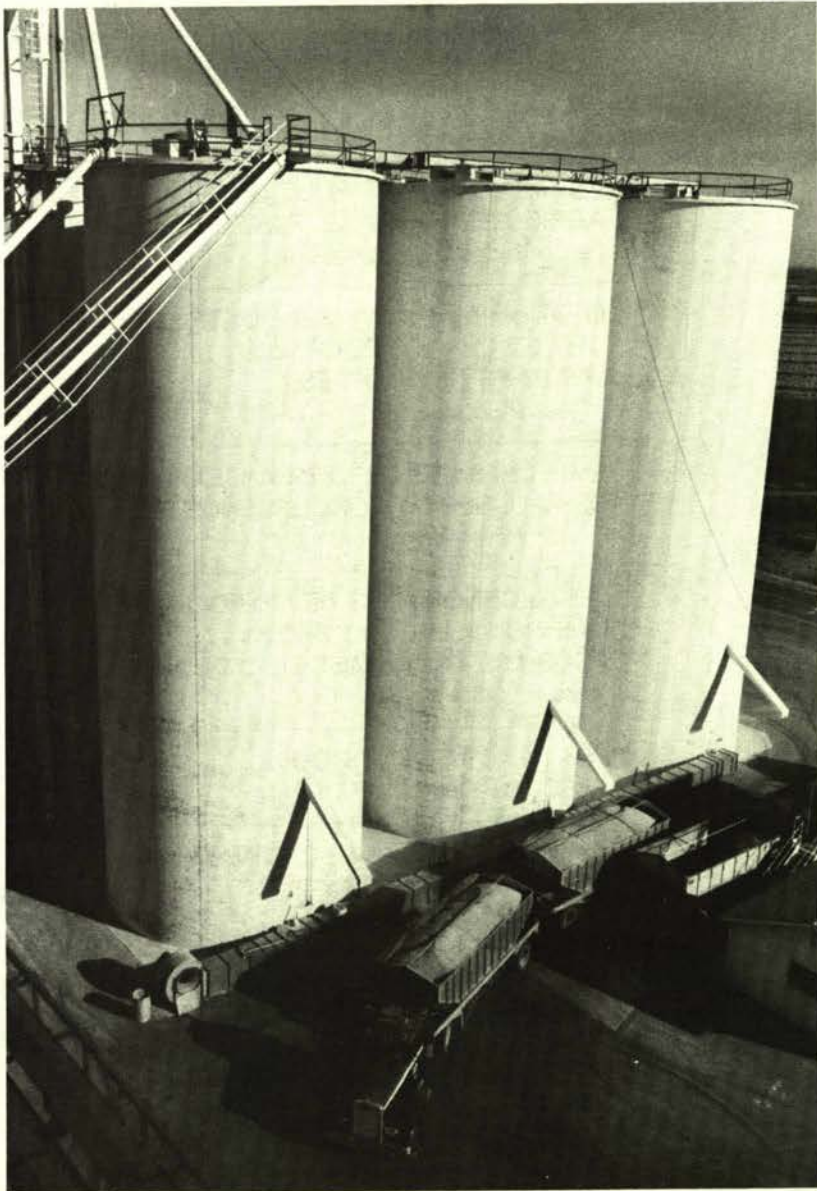
Silvia Thompson-Lépot

Toute correspondance doit être adressée au rédacteur en chef.

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| AGRICULTEURS ET POLITIQUES AGRICOLES DANS LES PAYS DE L'OCDE Le coût des excédents | 4 |
| LES NOUVEAUX PAYS INDUSTRIELS : DÉFI ET CHANCE POUR LES PAYS DÉVELOPPÉS <i>par Irving Jaffe</i> | 10 |
| EMPÊCHER LES CRÉDITS A L'EXPORTATION DE FAUSSER LA CONCURRENCE <i>par Peter Kraneveld</i> | 15 |
| LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION : UNE NOUVELLE LOCOMOTIVE POUR LES ÉCONOMIES DE L'OCDE <i>par Dieter Kimbel</i> | 17 |
| LES PARCS SCIENTIFIQUES, RESSORT DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL | 21 |
| APPRENTISSAGE PAR ORDINATEUR – COMMENT EN TIRER LE MEILLEUR PARTI ? | 23 |
| VERS LA LIBÉRATION DES ÉCHANGES DE SERVICES DANS LA ZONE OCDE | 26 |
| PROBLÈMES ET STRATÉGIES ÉCONOMIQUES NOUVELLE-ZÉLANDE | 29 |
| ISLANDE | 31 |
| LES POINTS ESSENTIELS DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE | 32 |
| NOUVELLES PUBLICATIONS DE L'OCDE | 38 |

PHOTOS Couverture : Poclairn/Case ; p. 4 : J.-P. Laffont/Sygma (*haut gauche*), P. Kyriasis/Sygma (*haut droite*), Photo News/Gamma ; p. 8 : Rancinan/Sygma ; p. 9 : J. Pavlovsky/Sygma ; p. 12 : Philippot/Sygma ; p. 13 : D. Goldberg/Sygma ; p. 14 : J.-P. Laffont/Sygma ; p. 15 : J. Guichard/Sygma ; p. 17 : P. Vauthey/Sygma ; p. 20 : British Telecom ; p. 21 : X. Testelin/Gamma ; p. 22 : COI, Londres ; p. 23 : L. Pérénom/Rush ; p. 24 : British Telecom (*haut*), A. Noguès/Sygma ; p. 26 : General Telephone Electronics, Etats-Unis ; p. 29 : Ambassade de la Nouvelle-Zélande ; p. 30-31 : F. Arnaud/Ag. Explorer.



Agriculteurs et politiques agricoles dans les pays de l'OCDE Le coût des excédents

Les pays de l'OCDE prennent conscience du coût de plus en plus élevé de leurs politiques agricoles. Mises en place pour garantir notamment la sécurité alimentaire et un revenu équitable pour les agriculteurs, elles se sont traduites par une vaste surproduction et une montée des tensions commerciales internationales. C'est pourquoi les gouvernements doivent agir de toute urgence, souligne un rapport récemment publié par l'OCDE. Faute de quoi, des effets dommageables se répercuteront bien au-delà du secteur agricole : l'ensemble de l'économie de la zone OCDE pourrait en souffrir¹.

Les agriculteurs produisent actuellement sans tenir pratiquement aucun compte de la demande réelle : ils sont protégés de la concurrence internationale et des forces du marché par les politiques mises en place par la plupart des gouvernements. A l'intérieur de la zone OCDE, l'augmentation de la consommation est bien moindre que l'accroissement des récoltes et l'amélioration des rendements. Quant aux perspectives d'exportation vers les pays non-membres, elles ne sont guère brillantes car la production agricole est également en hausse dans ces pays dont beaucoup continuent à connaître, par ailleurs, des problèmes de dette et de paiements.

Résultat : en attendant d'être écoulés sur un marché saturé, les stocks de céréales, de beurre, de viande bovine et de sucre ne cessent de gonfler. Tous produits confondus, ces stocks représentaient déjà en 1983 quelque 22,5 milliards de dollars dans les pays de l'OCDE. Depuis lors, le coût budgétaire du stockage s'est alourdi. Aux Etats-Unis, les stocks de blé équivalent à deux ans d'exportation ; dans la CEE, l'accumulation de beurre représente huit mois de production ; les stocks mondiaux de sucre s'élèvent à près de 40 % de la consommation annuelle.

Combien ?

Des excédents de cette ampleur coûtent cher tant aux agriculteurs qu'aux consommateurs et aux Trésors nationaux, souligne

Stocks attendant d'être écoulés sur un marché saturé.

le rapport. Au total, l'aide à l'agriculture aurait coûté aux consommateurs et aux contribuables des pays de l'OCDE entre 100 et 120 milliards de dollars par an de 1979 à 1981 (période de référence des estimations contenues dans le rapport). Et ce coût global est actuellement beaucoup plus élevé. Au point que, dans certains pays, les dépenses budgétaires directes de soutien à l'agriculture excèdent désormais les revenus agricoles ! En outre, l'excédent de l'offre, essentiellement provoqué par les subventions aux exportations agricoles, a fait chuter les prix mondiaux de ces produits de 33 % en moyenne au cours des sept dernières années alors que, à cause des restrictions à l'importation, les prix à la consommation demeuraient à un niveau beaucoup plus élevé. Dans ces conditions, nombreux sont les pays Membres où les producteurs ne sont plus en mesure de percevoir les signaux du marché masqués par la distorsion entre prix mondiaux et prix intérieurs.

Les gouvernements se trouvent enfermés dans un dilemme : la volonté de défendre les principes du libre échange, la nécessité de réaliser les divers objectifs de la politique agricole. Ils doivent ménager à la fois les contribuables et les consommateurs qui financent ces mesures, et le puissant lobby paysan qui défend les intérêts d'une communauté agricole souvent réduite au désespoir.

On ne peut cependant résoudre la crise agricole — le rapport l'indique clairement — sans prendre en compte la situation des agriculteurs. Car un nombre inquiétant d'entre eux se retrouvent lourdement endettés à la suite des investissements massifs effectués au cours des années 60 et 70. Toute baisse de leurs revenus rendrait donc leur survie difficile, voire impossible.

Les pays de l'OCDE ressentent égale-

ment les répercussions de cette situation dans leurs relations commerciales. Les politiques nationales accompagnées de mesures portant sur les échanges ont eu un sérieux impact sur les échanges internationaux de produits agricoles. Des accrochages de plus en plus nombreux entre les pays sont nés des efforts mis en œuvre pour déplacer les problèmes de surproduction intérieurs vers le marché mondial. Et les producteurs dénoncent avec acrimonie les pratiques commerciales de leurs concurrents étrangers qu'ils accusent de vouloir exporter leur propre crise. Les pays importateurs qui limitent les échanges dans le but de protéger leur agriculture alimentent de la même façon les tensions et les problèmes commerciaux entre pays.

L'origine du problème

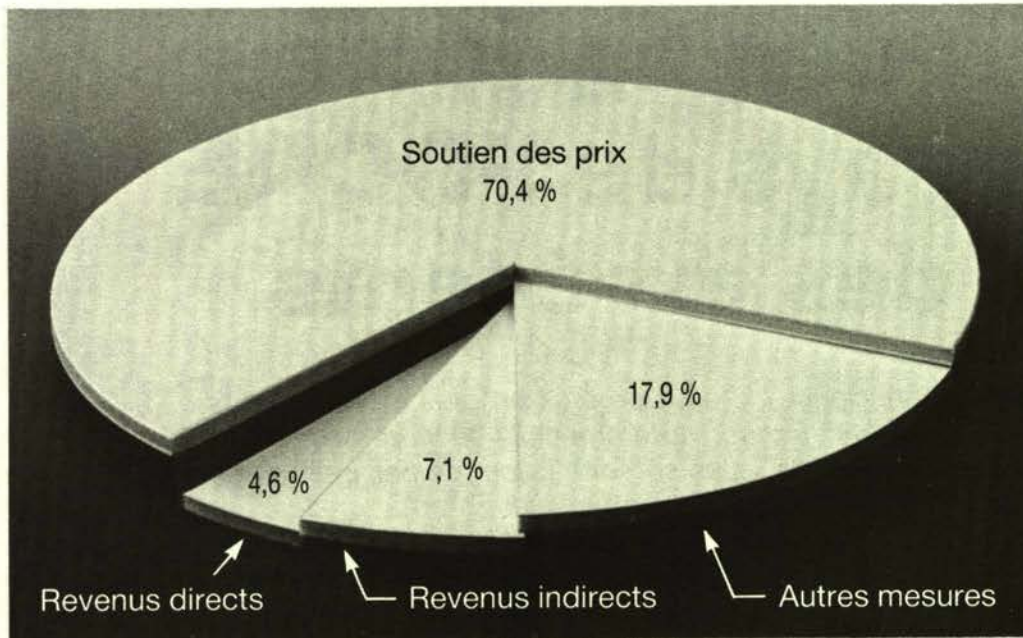
Nœud du problème : les mesures de soutien des prix qui tendent à rémunérer les agriculteurs en fonction du principe que « plus forte est la production, plus grande doit être la rémunération ». Ces subventions liées à la production sont de loin la forme la plus répandue d'aide à l'agriculture : plus de 70 % de l'aide globale de 1979 à 1981 selon le rapport contre à peine 5 % relevant du soutien direct des revenus (graphique A).

Le rapport estime qu'au total, l'ensemble des subventions octroyées entre 1979 et 1981 dans la zone OCDE correspond au tiers de la valeur de la production agricole (avec toutefois des variations importantes d'un pays ou d'un produit à

1. Politiques nationales et échanges agricoles, OCDE, Paris, 1987. Cette publication comprend un rapport de synthèse et huit annexes. Des études par pays (Australie, Autriche, Canada, CEE, Japon, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis) seront publiées au cours de l'automne 1987.

A. RÉPARTITION DES AIDES PAR TYPE

moyenne OCDE 1979-1981



Note : A l'exclusion des pays nordiques (Finlande, Islande, Norvège, Suède ainsi que la Suisse) et méditerranéens (Espagne, Portugal, Turquie) pour lesquels la ventilation n'est pas disponible.

l'autre comme le montrent les graphiques B et C). En outre, l'étude note que, protégés des signaux du marché, les producteurs ont tiré un parti maximal des subventions en expérimentant de nouvelles méthodes agricoles et en investissant dans les technologies nouvelles pour améliorer les rendements et accroître la production. C'est pourquoi la production de l'ensemble des denrées agricoles s'est accrue en moyenne de 2,4 % par an dans les pays de l'OCDE entre 1980 et 1985, tandis que la demande des consommateurs n'augmentait dans le même temps que de 0,9 %.

Pourtant, en dépit des coûts de plus en plus lourds de l'aide à l'agriculture pour les contribuables et les consommateurs, les agriculteurs n'ont, semble-t-il, pas vu leurs revenus augmenter par rapport à ceux des autres catégories professionnelles. Néanmoins, comme la plupart des aides sont liées aux niveaux de production, les grosses exploitations ont généralement obtenu une part disproportionnée des aides, celles-ci étant pour la plupart liées aux niveaux de production. Le rapport estime que près de 75 % des aides sont versés à moins de 25 % des agriculteurs, ce qui signifie que l'écart entre les paysans les plus aisés et les plus démunis n'a pas été réduit. Ce quart d'agriculteurs « privilégiés » recouvre en général ceux qui dirigent de larges exploitations tournées vers la commercialisation et qui produisent le plus. La prédominance de ce système de soutien explique qu'il subsiste dans certains pays un écart de revenu de 1 à 20 entre les plus pauvres et les plus riches producteurs. L'objectif ultime des responsables politiques, suggère le rapport, devrait être une réduction de ce type d'aide qui a permis aux agriculteurs de produire à l'excès, et les y a même encouragés.

Si beaucoup de gouvernements ont déjà fait quelques efforts pour dénouer la crise

agricole et budgétaire, le rapport souligne que la plupart de ces tentatives se sont jusque-là révélées peu fructueuses. Il en est ainsi du secteur laitier — le plus massivement subventionné dans une majorité de pays de l'OCDE — qui a souvent été soumis à des quotas visant à limiter la production. Inconvénient de ces quotas : ils maintiennent élevés les prix à la consommation et,

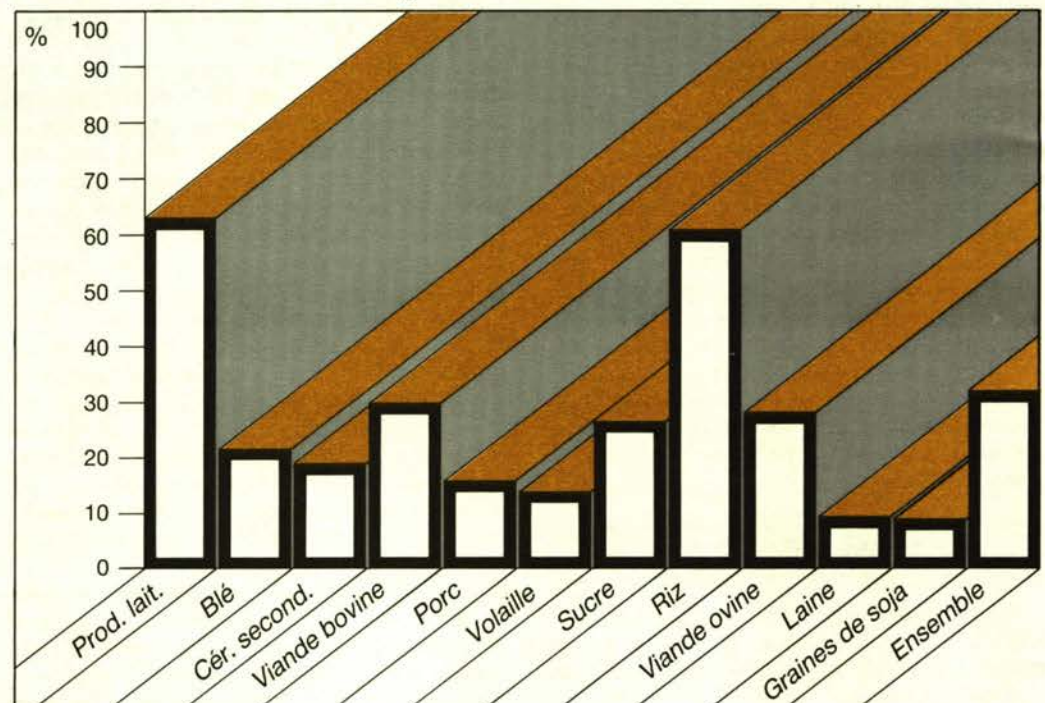
dépendant de restrictions à l'importation, ils faussent les échanges. S'ils sont maintenus pendant un certain temps, ils tendent à immobiliser les ressources dans une structure de production existante qu'il est ensuite difficile de modifier. Enfin, les quotas laitiers ont généralement été fixés à des niveaux encore trop élevés rendant nécessaires de nouvelles diminutions pour ramener l'offre au niveau de la demande et réduire ainsi les excédents et les coûts du soutien.

Mais en dépit de leurs insuffisances, les mesures de contrôle de l'offre pourraient à court terme contribuer à favoriser une plus grande adéquation de l'offre et de la demande. Elles constituent en tout cas pour beaucoup de gouvernements la solution aux problèmes d'excédents la plus acceptable politiquement et la plus pragmatique à court terme. Par contre, des réductions de prix susciteraient de vives résistances dans la mesure où, en période de hausse de la productivité, elles devraient être importantes pour permettre de diminuer l'offre de façon significative. A plus long terme, toutefois, ces politiques pourraient isoler davantage le secteur agricole des signaux du marché et du reste de l'économie. L'objectif final devrait donc être de réduire l'aide liée à la production.

Reste que les mesures unilatérales de réduction de la production se heurtent à la crainte de voir un pays profiter de l'effort de limitation entrepris par d'autres. Dans cette optique, le rapport préconise une approche multilatérale incluant non seulement les principaux pays producteurs mais couvrant également toutes les denrées.

B. ÉQUIVALENTS SUBVENTION À LA PRODUCTION PAR PRODUIT¹

moyenne OCDE 1979-1981

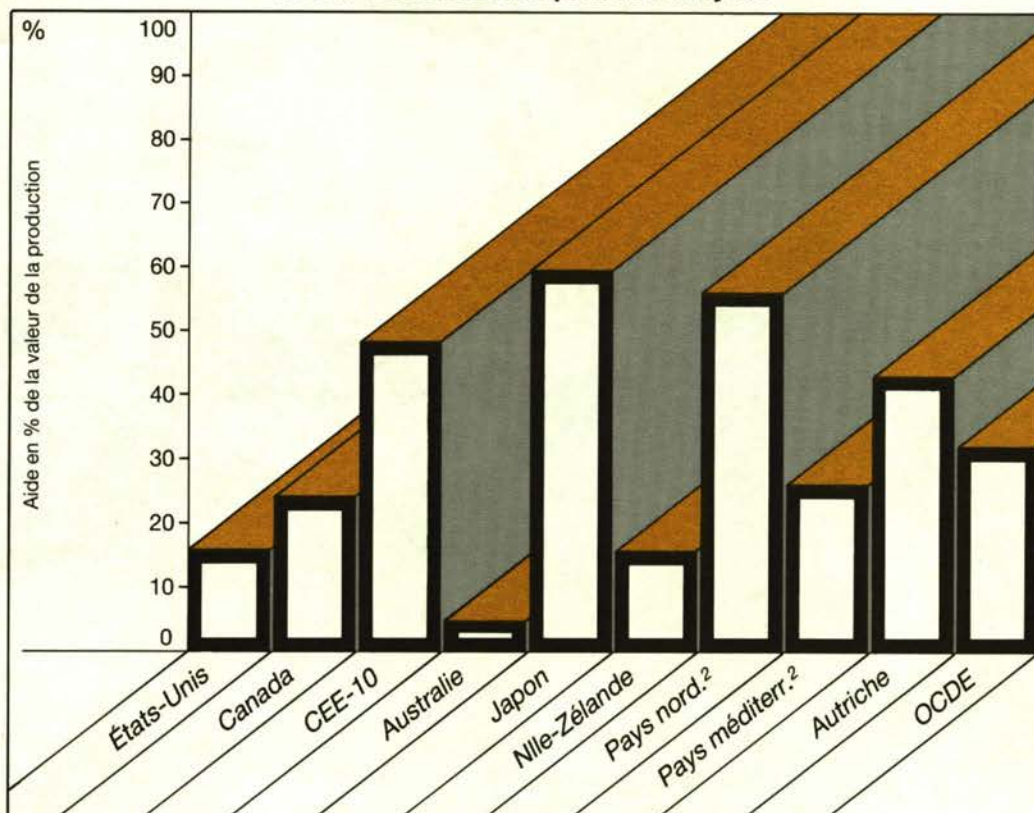


1. L'équivalent subvention à la production (ESP) est défini comme étant la subvention qu'il faudrait octroyer aux exploitants pour compenser la perte de revenu liée à la suppression d'une mesure donnée. Exprimé en pourcentage, il indique donc le rapport de l'aide totale à la valeur totale des recettes.

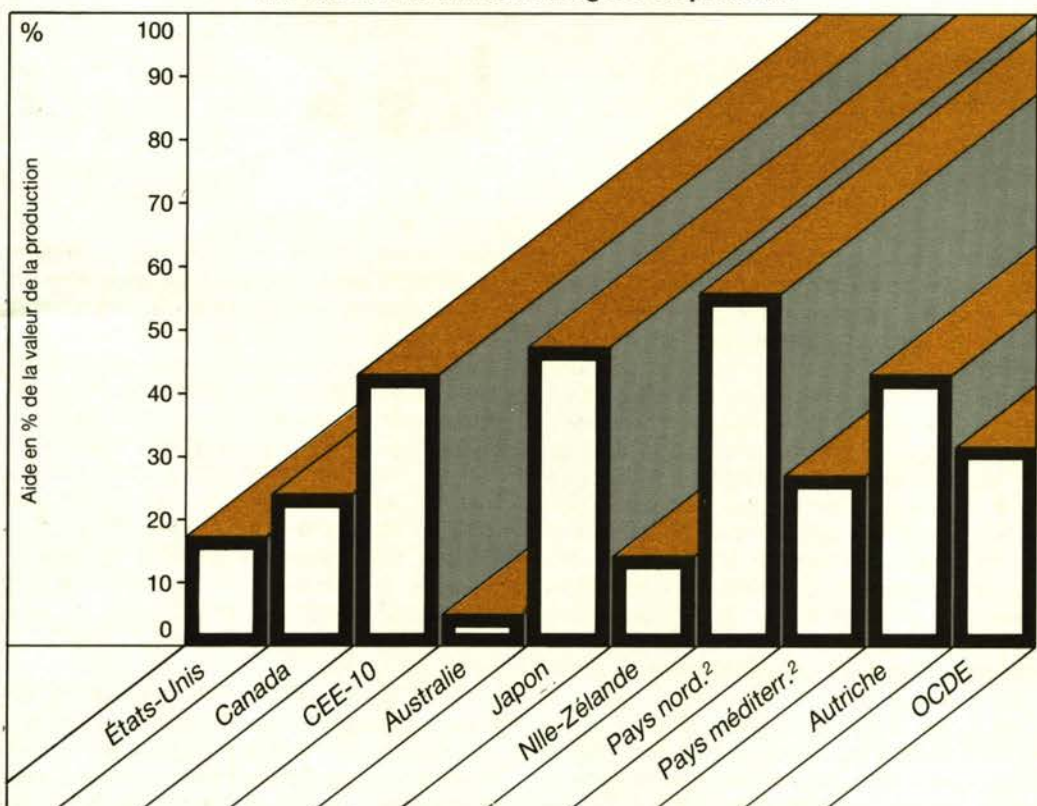
Les ESP n'ont pas été calculés dans tous les pays pour tous les produits figurant ci-dessus, soit parce que certains produits n'y existent pas, soit que les quantités produites sont négligeables. Par exemple, l'ESP pour le soja est calculé à partir des estimations pour les États-Unis, le Japon, la CEE et le groupe méditerranéen uniquement. Dans les cas du riz, de la viande ovine et de la laine, la couverture des pays est également incomplète.

C. ÉQUIVALENTS SUBVENTION A LA PRODUCTION PAR PAYS¹
1979-1981

1. Pour l'ensemble des produits analysés



2. Pour un ensemble homogène de produits



1. Pour définition des ESP, voir note graphique B.

Les moyennes présentées dans la partie 1 du graphique ont été calculées sur tous les produits analysés dans chaque pays, ceux-ci n'étant pas les mêmes pour tous les pays (voir note graphique B).

La partie 2 du graphique présente les moyennes par pays calculées sur une série homogène de produits (produits laitiers, blé, céréales secondaires, viande bovine, viande de porc, viande de volaille et sucre). Ainsi les ESP des produits tels que le riz, le soja, la viande ovine et la laine, qui n'étaient pas disponibles pour tous les pays, ont été exclus du calcul des moyennes par pays présenté dans la partie 2.

Il est également à noter qu'il n'a pas été toujours possible d'avoir une couverture complètement uniforme des politiques des divers pays. Par conséquent, il convient d'interpréter ces estimations des ESP avec prudence.

2. Tels que définis dans le graphique A.

Une approche multilatérale et multiproduits

Afin d'en limiter les coûts sociaux et économiques, la réduction de l'aide liée à la production devrait être mise en œuvre de façon progressive et autant que possible globale. Toute autre approche serait moins efficace et aurait moins de chances de réussir faute d'intégrer pleinement le fait que le problème de déséquilibres des marchés — préoccupation centrale à l'heure actuelle — se répercute d'un secteur et d'un pays à l'autre. Point essentiel mis en relief par le rapport : les déséquilibres des marchés agricoles et les tensions commerciales internationales qui en résultent trouvent principalement leur origine dans les politiques nationales. ▶

COMMENT ÉVALUER LES SUBVENTIONS ?

Il n'y a pas deux pays qui subventionnent leurs agriculteurs de la même manière. Et souvent, il n'y a pas deux produits dont les modalités de soutien soient identiques. Lorsqu'un pays impose par exemple de sévères quotas d'importation sur le sucre, un deuxième accorde à ses céréaliers des paiements compensatoires tandis qu'un troisième protège son secteur laitier par un système de prix garantis découlant de taxes à l'importation et de subventions à l'exportation.

Afin de rendre possibles les comparaisons, l'OCDE a eu recours aux concepts d'Équivalent subvention à la production (ESP) et d'Équivalent subvention à la consommation (ESC), le but étant de mesurer sur une base commune les niveaux de l'aide à l'agriculture pays par pays et produit par produit.

L'ESP représente le versement total qu'il faudrait effectuer pour donner aux agriculteurs la compensation de la perte de revenu résultant de la disparition des mesures de soutien. Il évalue toutes les formes de soutien des prix du marché et des revenus et tient également compte des mesures d'aide plus indirectes comme les activités de recherche, de conseil et autres dispositifs visant à comprimer les coûts. Exprimé en pourcentage, l'ESP fait apparaître le rapport entre l'aide accordée au producteur et ses revenus. Quant à l'ESC, il évalue le prélèvement que les mesures de soutien opèrent sur la consommation et, s'il y a lieu, les subventions à la consommation. Il peut également être exprimé en pourcentage des dépenses de consommation.

Les études préliminaires de l'OCDE utilisant les ESP et les ESC se fondent sur des données résultant de la période de référence 1979-1981. Le Secrétariat procède actuellement à une mise à jour des chiffres afin de refléter les changements en cours dans la plupart des pays Membres.



Une réduction de l'aide à tous les produits et dans tous les pays toucherait moins les agriculteurs pris individuellement qu'une diminution plus limitée sectoriellement et géographiquement. C'est ce que soutient le rapport de l'OCDE en se fondant sur une évaluation exhaustive de l'aide dans les pays de la zone et sur un modèle multiproduits et multipays (encadré p. 9). Si chaque pays de l'OCDE baissait de 10 % le niveau du soutien pour tous les produits, l'ajustement du secteur agricole national impliquerait pour les producteurs de l'OCDE un effort moindre que celui qu'ils doivent consentir à la suite de graves intempéries ou d'achats soviétiques massifs.

Si ces réductions étaient opérées, la production agricole globale diminuerait, entraînant ainsi une remontée des prix mondiaux, en particulier pour les produits laitiers, la viande bovine et ovine, la laine et le sucre (graphique D). Les répercussions en seraient en outre bénéfiques pour le tiers monde, les pays exportateurs de denrées alimentaires voyant s'accroître leurs recettes en devises. Quant à ceux des pays en développement importateurs qui seraient pénalisés, ils seraient incités à accroître leur production nationale.

Tout en réduisant leurs niveaux de soutien, les pays producteurs commenceraient également à alléger leurs engagements budgétaires. La concurrence pour les marchés agricoles extérieurs impliquant essentiellement les Trésors nationaux (qui subventionnent les exportations), le rapport avance que les allègements budgétaires amélioreront les relations commerciales internationales.

A l'abri des signaux venant du marché, les producteurs ont profité des subventions pour améliorer les rendements et accroître la production.

Quelle que soit la forme des réductions de dépenses courantes agricoles, les gouvernements devront offrir des compensations et des garanties aux agriculteurs exposés à des pertes de revenus. Certains dirigeants politiques, dans la CEE comme aux Etats-Unis, ont récemment pris position en faveur de programmes de soutien direct des revenus, considérant cette solution plus satisfaisante que le soutien des prix. Un tel soutien permet en effet aux producteurs d'affronter le libre jeu des forces du marché. Une aide peut aussi être apportée aux agriculteurs des régions isolées ou éloignées — aide sans laquelle les terres risqueraient d'être laissées à l'abandon — ce qui favorise du même coup, non pas la surproduction, mais la diversification. Certains gouvernements tiennent par ailleurs à mettre des terres hors culture et encouragent les cultivateurs à trouver un revenu d'appoint dans des activités telles que l'exploitation forestière, le tourisme, l'artisanat rural ou la petite industrie.

Parallèlement à la réduction multilatérale et multiproduits de l'aide, l'efficacité exige que les gouvernements entreprennent un certain nombre d'actions au même moment. Premièrement, le rapport préconise que les politiques nationales soient

réformées afin que la demande puisse jouer un rôle de plus en plus important dans la détermination des niveaux de production. Ensuite, dans la ligne de la déclaration de Punta del Este, les pratiques commerciales et la coordination internationales devraient être améliorées en renforçant la discipline et l'efficacité des règles. Enfin, une stabilisation de l'environnement international devrait être favorisée. A cet égard, des politiques macro-économiques plus cohérentes, notamment en matière de taux de change, faciliteraient l'ajustement des politiques agricoles.

* * *

La nécessité d'une réforme des politiques agricoles devient chaque jour plus pressante. Mais, selon le rapport, il convient de se garder de toute approche axée uniquement sur le court terme. Même si elles visent à régler des problèmes urgents — niveaux de production, prix, revenus —, toutes les mesures prises devraient s'inscrire dans la perspective d'une réorientation des politiques nationales de soutien tenant compte de la situation des marchés mondiaux. Faute de quoi, toute action à court terme engendra inéluctablement les mêmes problèmes.

Une aide directe aux agriculteurs des régions isolées ou éloignées peut éviter l'abandon des terres et favoriser, non pas la surproduction, mais la diversification.



LA RÉDUCTION DE L'AIDE : QUELS EFFETS ?

Un modèle analytique mis au point par l'OCDE évalue les conséquences des réductions de l'aide à l'agriculture dans les pays de la zone. Identifié sous l'appellation de Mandat ministériel sur les échanges (Ministerial Trade Mandate - MTM), ce modèle prend pour base les niveaux de soutien en vigueur de 1979 et 1981 et étudie les effets d'une réduction de 10 % des aides agricoles dans les pays de l'OCDE sur l'offre, la demande, les échanges et les prix (graphique D).

Une telle réduction peut être opérée de diverses manières. Cinq scénarios

ont été envisagés parmi lesquels une réduction générale de 10 % sur tous les produits et dans tous les pays de l'OCDE. Les quatre autres scénarios mettaient en place des réductions plus sélectives. Par exemple, on appliquait aux produits les plus subventionnés en proportion des revenus ou du volume de la production des diminutions plus importantes. Un scénario prévoyait des réductions plus fortes dans le pays où le niveau d'assistance est élevé relativement aux effectifs agricoles ; un autre réduisait uniformément l'aide à un même produit dans tous les pays.

Les diverses simulations laissent apparaître des tendances constantes :

- Une augmentation des prix mondiaux des produits de l'élevage et des produits laitiers (5 % en moyenne pour ces derniers). Pas de variation nette en ce qui concerne les prix des céréales, effets positifs et négatifs se neutralisant. En revanche, le prix mondial d'autres produits destinés à l'alimentation animale (notamment la farine de soja et le manioc) tend à baisser. Tous produits confondus, la production globale de la zone OCDE baisse de moins de 1 %. On note que la Nouvelle-Zélande, où les niveaux d'aide sont relativement bas, enregistre dans tous les cas une augmentation de la production.

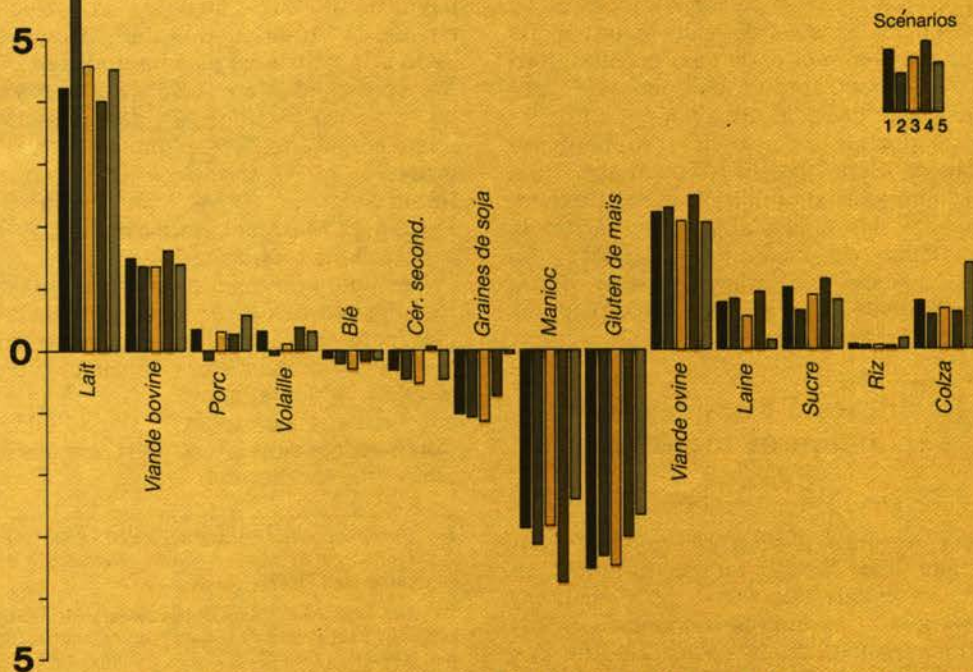
- L'évolution de la consommation est plus contrastée. La consommation de produits destinés à l'alimentation animale ainsi que celle de la viande bovine diminue cependant que s'accroît la consommation de viande ovine, de sucre et de riz.

- Les exportations nettes de l'OCDE à destination des pays non-membres diminuent dans le cas des produits laitiers et de la viande ovine tandis que les importations nettes de sucre augmentent. Certains pays non-membres bénéficieraient donc de la réduction des aides, d'autres non.

Les effets favorables d'une réduction de l'aide dans tous les pays et pour tous les produits apparaissent clairement. Une telle stratégie atténuerait pour les producteurs le poids de l'ajustement. Elle permettrait aussi d'alléger au maximum les dépenses d'aide agricole dans les pays de l'OCDE.

Le modèle MTM n'est pas un outil de prévision, tient à souligner l'OCDE. Il constitue une simulation fondée sur les niveaux d'aide atteints entre 1979 et 1981. Même si ceux-ci ont depuis évolué, les résultats de ces travaux demeurent une illustration valable de ce que peut apporter une approche multi-latérale et multiproduits.

D. CINQ SCÉNARIOS DE RÉDUCTION DE L'AIDE : IMPACT SUR LES PRIX DE RÉFÉRENCE MONDIAUX¹
variations en %



1. Ce qui serait arrivé dans le moyen terme si telle ou telle réduction de l'aide avait eu lieu. Chaque groupe de cinq barres représente la variation en % des prix de référence mondiaux pour les scénarios 1 à 5 respectivement.

La tendance générale qui ressort de tous les scénarios est une augmentation des prix des produits utilisés dans l'alimentation animale. Les prix des produits laitiers accusent la hausse la plus importante tandis que les prix des produits d'alimentation animale substituables, et en particulier le manioc et le gluten de maïs, accusent la plus forte baisse. Les prix mondiaux du sucre et du colza s'élèvent aussi, mais le prix du riz n'augmente que légèrement.

Les nouveaux pays industriels: défi et chance pour les pays développés

par Irving Jaffe¹

La dynamique puissante qui s'est créée dans certains pays du tiers monde a deux origines : une poussée locale à l'industrialisation, le redéploiement d'activités de production par les entreprises des pays avancés. Cette dynamique est particulièrement nette dans le groupe de pays que l'on appelle les « nouveaux pays industriels » (NPI). Six d'entre eux – la Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Hong Kong, le Brésil et le Mexique – sont au cœur d'une étude récente de l'OCDE qui mesure les implications de cette évolution sur l'industrie et la politique industrielle des pays de l'OCDE².

Ces six pays ont *a priori* peu de points communs, ni la taille de leur économie ou marché intérieur, ni les ressources naturelles dont ils disposent (le Brésil et le Mexique, Singapour et Hong Kong par exemple). Même chose pour les structures industrielles : omniprésence des petites entreprises à Hong Kong, position-clef des conglomérats en Corée du Sud, part importante du secteur public à Taiwan comparée à celle de la Corée, rôle prépondérant des sociétés étrangères à Singapour.

La caractéristique qui les réunit est une capacité de canaliser les énergies locales pour chercher à créer rapidement une base industrielle. En plus, dans la plupart des pays étudiés – notamment en Corée du Sud, à Taiwan, à Singapour et au Brésil – les gouvernements se sont servis des importants leviers de commande qu'ils détiennent dans le domaine économique pour stimuler et orienter ce processus. Non sans quelques retours de manivelle : par exemple la décision prise par les autorités de Singapour de relever fortement les salaires. Son objectif : encourager une meilleure utilisation de la main-d'œuvre, améliorer les qualifications et susciter la production de biens plus élaborés. Sa conséquence : un affaiblissement de la compétitivité internationale sur le plan des prix de cette ville-Etat.

Résultats à l'exportation : expansion et montée en gamme

Les résultats d'ensemble dont peuvent se faire valoir les NPI au niveau tant de la production que des échanges demeurent néanmoins très impressionnants. Le produit intérieur brut, la valeur ajoutée des industries manufacturières et les exportations de produits manufacturés ont globalement, pour les six pays examinés par l'OCDE, enregistré une croissance supérieure à celle de la plupart des autres pays à économie de marché. En moins de 20 ans, leur part dans les exportations totales de produits manufacturés³ réalisées par tous

les pays à économie de marché a plus que quadruplé : 1,9 % en 1965, 8,7 % en 1983.

Deux explications à cette progression : les NPI ont affirmé leur position dans les ventes de produits traditionnels – textiles, habillement, chaussure ; ils ont de plus en plus développé leurs exportations dans l'électronique grand public, ainsi que dans les produits électroniques plus élaborés, dans l'acier, la construction navale, les automobiles, les machines-outils et autres équipements.

C'est dans le secteur de l'électronique grand public que les percées ont été particulièrement frappantes. Ainsi les quatre NPI d'Asie comptaient-ils pour plus d'un quart des importations américaines totales de ces produits en 1984 et près d'un cinquième dans celles de l'ensemble des pays de l'OCDE. Dans la construction navale, la Corée du Sud détient, après le Japon, la deuxième place mondiale (14 % des commandes en 1986). Sur le marché de l'acier, la part des NPI demeure certes relativement modeste, mais elle a progressé au fil des ans : en 1985, les quatre NPI concernés (Brésil, Corée du Sud, Taiwan et Mexique) réalisaient 12 % des exportations mondiales⁴.

Des coûts de main-d'œuvre plus faibles n'expliquent pas à eux seuls ces résultats. Les facteurs de productivité jouent aussi – installations neuves et efficacité d'organisation dans la construction navale et aussi dans la sidérurgie (l'aciérie Posco en Corée est considérée comme l'une des plus efficaces du monde).

1. Responsable de l'étude sur les NPI effectuée par la direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.

2. Les nouveaux pays industriels : implications pour les industries et les politiques industrielles des pays de l'OCDE. (L'OCDE a publié en 1979 un rapport intitulé L'incidence des nouveaux pays industriels sur la production et les échanges de produits manufacturés.) Sauf précision contraire, les NPI mentionnés dans cet article sont ces six pays.

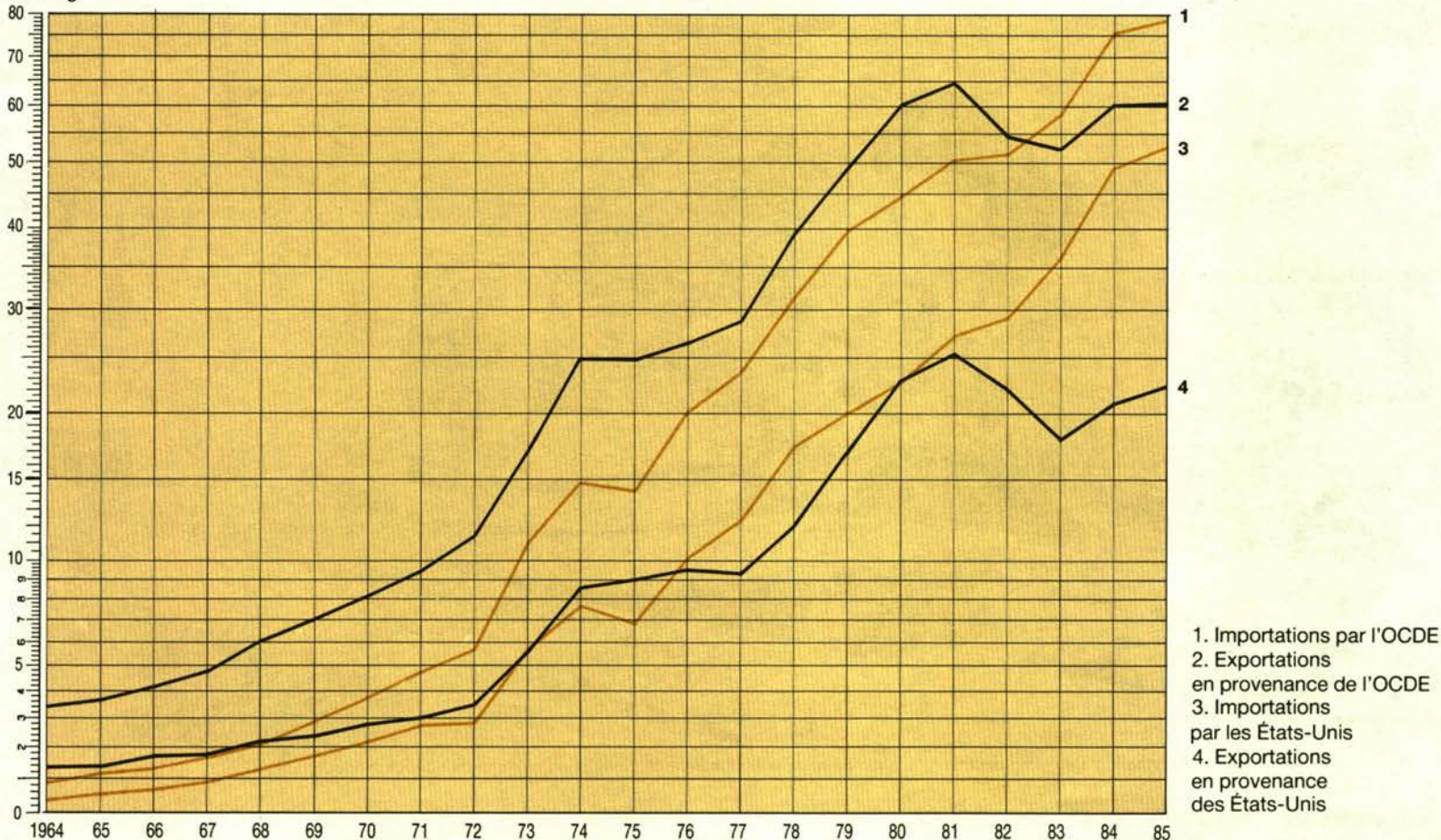
3. Données de l'ONU ; exportations de produits manufacturés : sections 5 à 8 de la CTIC.

4. A l'exclusion des échanges intra-CEE 9 et des échanges intra-COMECON.

COMMERCE OCDE¹ ET ÉTATS-UNIS AVEC SIX² NPI : PRODUITS MANUFACTURÉS

milliards de dollars

Échelle
semi-log.



1. Importations par l'OCDE
2. Exportations en provenance de l'OCDE
3. Importations par les États-Unis
4. Exportations en provenance des États-Unis

1. États-Unis compris

2. Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Hong Kong, Brésil, Mexique.

Source: Fichier du commerce extérieur de l'OCDE, CTCl (Rev. 2).

Gains commerciaux vis-à-vis des pays de l'OCDE

Les NPI ont dirigé leurs exportations de biens manufacturés essentiellement vers les pays de l'OCDE, pour une large part au détriment des échanges intra-OCDE. Bien que les exportations en sens inverse aient elles aussi augmenté rapidement au cours des vingt dernières années, la période depuis le deuxième choc pétrolier a été caractérisée par une forte baisse suivie d'une reprise incertaine (graphique). De fait, alors que vers 1965 les pays de l'OCDE exportaient vers les NPI trois fois plus de biens manufacturés qu'ils n'en importaient, ils ont accusé un déficit de près de 18 milliards de dollars en 1985⁵.

Ces données agrégées masquent une structure très différenciée des courants commerciaux NPI-OCDE. Ce sont les NPI d'Asie, la Corée du Sud et Taiwan notamment, qui ont développé le plus leurs échanges avec les pays industrialisés au cours des deux dernières décennies. Et, côté OCDE, ce sont, beaucoup plus que l'Europe, les pays du « bassin du Pacifique » — les États-Unis et le Japon ainsi que la plus petite économie australienne — qui ont des relations commerciales importantes avec les NPI. Cependant, quelques pays européens, essentiellement l'Allemagne et la

Suède, sont de gros fournisseurs de ces pays en produits industriels comme l'équipement et les voitures.

Les États-Unis sont, et de loin, la principale source du déficit de l'ensemble des pays de l'OCDE avec les NPI. Leurs importations de produits manufacturés en provenance de ces pays représentaient, à elles seules, en 1985 les deux tiers des importations totales de l'OCDE de ces pays, contre un tiers environ pour les exportations.

Les relations qu'ont avec les NPI respectivement les États-Unis et le Japon présentent certaines asymétries frappantes. Un exemple : le Japon est le principal fournisseur en composants, sous-ensembles et pièces détachées électroniques des NPI d'Asie où ils sont assemblés puis exportés — surtout vers les États-Unis. Le rôle d'intermédiaires que jouent ainsi dans les flux des échanges les NPI accentue les déséquilibres commerciaux entre les deux grands pays de l'OCDE. Cette situation peut évoluer car l'appréciation du yen par rapport au dollar (auquel les monnaies des NPI d'Asie sont dans une large mesure liées) a pour effet de renchérir les produits achetés au Japon. Cette appréciation semble encourager les efforts visant à développer encore la fabrication locale de composants, particulièrement en Corée du Sud. Cela a également pour effet de stimuler les investissements japonais en com-

posants standards dans les NPI d'Asie et les achats par le Japon de ces produits aux mêmes pays.

La dynamique en marche

Le redéploiement de l'activité industrielle au cours des années 60 et 70 — investissement direct dans des unités d'assemblage dans les NPI, contrats de sous-traitance conclus avec des producteurs locaux — a considérablement renforcé la progression des échanges OCDE-NPI. Ce mouvement d'implantation à l'étranger — entreprises américaines de textile et d'électronique investissant au Mexique et dans les NPI d'Asie en tête — a été pour une large part dicté par la recherche d'une main-d'œuvre meilleur marché.

Première conséquence de ce redéploiement : un essor d'échanges entre les sociétés-mères et leurs filiales étrangères. Autre conséquence, sans doute plus profonde : l'effet multiplicateur déclenché dans les pays d'accueil. Les investissements des multinationales y ont préparé le terrain, surtout en Asie, pour une production de biens plus élaborés. Deux autres facteurs ont accéléré la montée en gamme : les

5. Données de l'OCDE ; exportations de produits manufacturés : sections 5 à 8 de la CTCl, sauf division 68.



Fabrication de micro-ordinateurs chez Samsung — signe de la montée en gamme des produits sud-coréens.

restrictions opposées par les pays avancés aux importations de produits industriels plus simples et à plus forte intensité de main-d'œuvre ; le renforcement de la concurrence pour ce type de produits par des pays à plus bas salaires, comme la Malaisie et les Philippines.

Le développement de l'infrastructure industrielle des NPI et l'expansion des marchés du tiers monde ont incité les multinationales à implanter des unités de production de biens manufacturés plus divers et plus complexes là où c'était le plus avantageux. Ils ont aussi créé, au niveau régional, des réseaux de commercialisation entre filiales. Des investissements de ce type vont au-delà du simple transfert à l'étranger d'activités d'assemblage : ils peuvent mieux contribuer au développement du pays d'accueil et lui permettre d'exporter des produits plus élaborés. La production de périphériques pour systèmes informatiques dans plusieurs NPI d'Asie et la construction automobile au Brésil et au Mexique, en particulier la fabrication de moteurs, sont des exemples d'investissements réalisés dans cette perspective dynamique.

Néanmoins, les investissements étrangers « traditionnels » en vue de productions simples dans les NPI ne sont pas morts ; ils sont parfois encouragés par les autorités des pays tant d'origine que d'accueil. Exemple : le Mexique où une catégorie spéciale d'entreprises, les « maquiladoras », qui bénéficient d'un régime d'exception, ont poursuivi leur expansion. Elles importent hors taxe des matières premières et produits intermédiaires et, une fois assemblés, les réexportent, essentielle-

ment vers les Etats-Unis qui les taxent seulement sur la valeur ajoutée. Ces entreprises — 750 environ — offrent aux investisseurs américains une main-d'œuvre bon marché juste de l'autre côté de la frontière et procurent au Mexique emplois et devises étrangères. De fait, ces entreprises constituent, après le pétrole, la deuxième source de recettes d'exportation de ces pays.

Transferts de technologies nouvelle manière

Les techniques plus élaborées et les compétences gestionnaires plus sophistiquées dont disposent désormais les NPI, renforcent les possibilités de mettre sur pied de nouvelles formes d'association. Par exemple des *joint ventures*, des accords de licence et d'aide technique qui permettent — plus que des sociétés totalement ou majoritairement étrangères — une association plus autonome entre les entreprises locales et celles basées dans les pays développés.

Les NPI les plus dynamiques ont recouru à ces nouvelles formes d'association pour intégrer des technologies étrangères et lancer une production haut de gamme « locale ». Les exemples sont nombreux dans l'électronique de pointe et l'automobile : le constructeur automobile sud-coréen Hyundai, détenu à 15 % par le groupe japonais Mitsubishi, a utilisé du design italien et adapté des moteurs Mitsubishi ; la compagnie brésilienne d'aviation Embraer a noué des relations avec certaines sociétés européennes dans le cadre

d'accords de licence ou de *joint ventures*, notamment pour construire des avions légers à usage militaire.

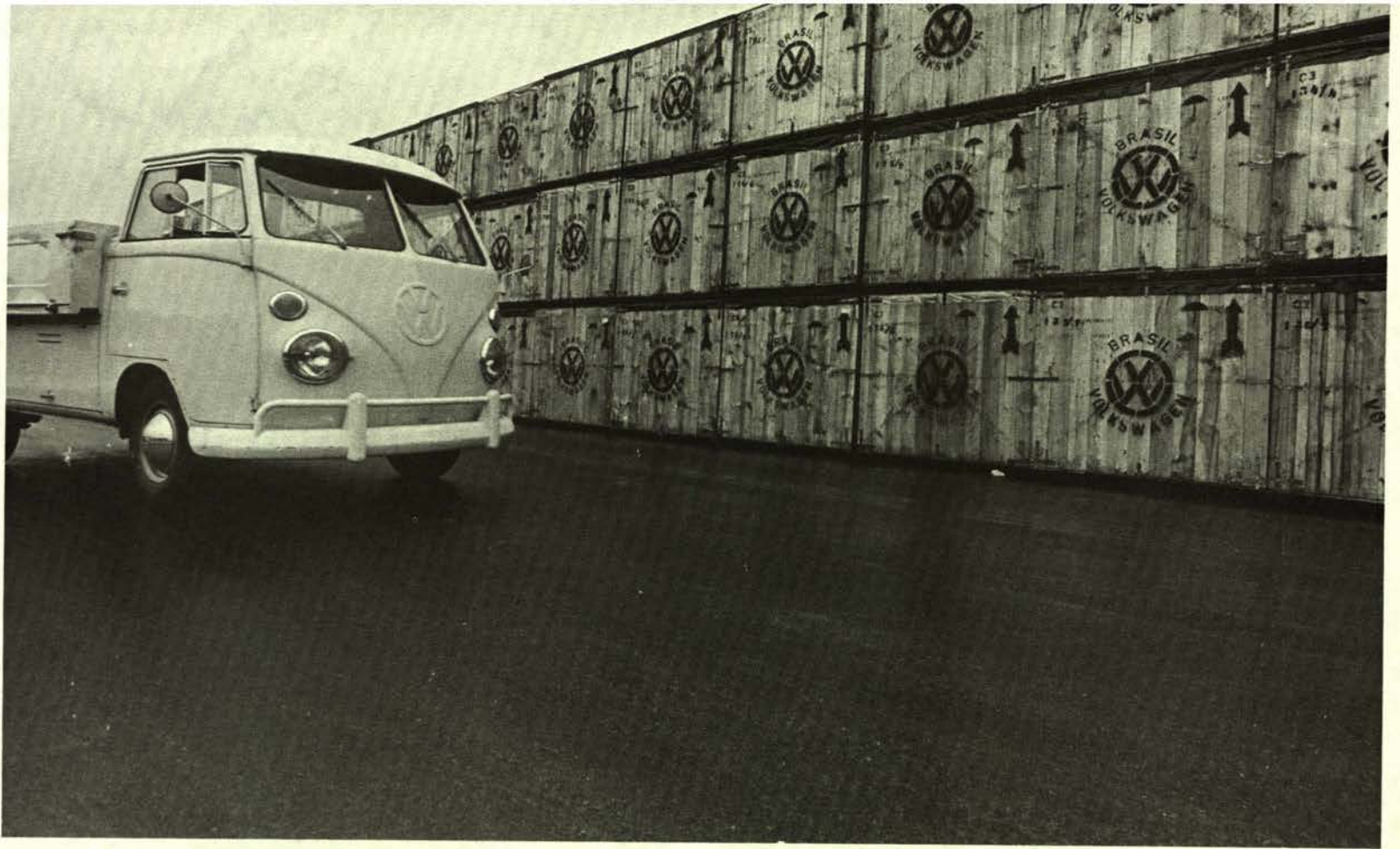
Par ailleurs, certains NPI ont eux-mêmes investi dans les pays industrialisés. Par exemple : la Corée du Sud dans le secteur de l'électronique aux Etats-Unis et dans la construction automobile au Canada (Hyundai), Taiwan dans les matières plastiques aux Etats-Unis et Hong Kong dans l'habillement en Europe. Motivés par la volonté de produire à proximité des marchés étrangers visés ou de contourner des barrières commerciales, ces investissements constituent parfois aussi un moyen de réaliser un transfert technologique par le simple fait de se rapprocher des sources de la technologie pertinente.

Grandir avec des faiblesses structurelles

La maturation industrielle a été accompagnée par l'apparition de faiblesses structurelles et de déséquilibres dans les NPI ; parfois elle en a été à l'origine.

Les NPI d'Asie...

L'existence de déséquilibres économiques dans les pays d'Asie n'est guère surprenante vu la rapidité de leur industrialisation axée sur les exportations — une vingtaine d'années. Ces déséquilibres se sont manifestés de façon frappante avec les revers que ces pays ont essuyés en 1985, essentiellement à cause du ralentissement économique américain et du marasme du marché de l'électronique. Les



Les investissements étrangers dans l'automobile — ici Volkswagen au Brésil — contribuent au dynamisme industriel des NPI latino-américains.

NPI ont payé le prix du rôle prédominant joué par les exportations, notamment à destination des Etats-Unis, et du poids des produits électroniques dans l'ensemble des ventes à l'étranger. En outre, les gros investissements dans l'industrie lourde s'étaient déjà heurtés au fléchissement général de l'économie mondiale.

Les NPI concentrent à l'heure actuelle leur stratégie industrielle sur des produits plus élaborés. La Corée du Sud, par exemple, est en train d'opérer une montée en gamme remarquable, de l'électronique grand public aux composants électroniques de pointe, et a enregistré dans le secteur automobile les très bons résultats à l'exportation que l'on sait. Taiwan est pour sa part devenu un important exportateur de machines-outils et un certain nombre de NPI mettent en place de nouvelles activités de pointe comme la biotechnologie.

Jusqu'à où l'industrie de ces pays peut-elle évoluer ? La limite — mouvante — dépendra en grande partie de leur capacité à exploiter au mieux les apports technologiques des pays avancés, c'est-à-dire de l'existence d'une infrastructure scientifique et technologique appropriée. Le niveau des ressources que consacrent les NPI à la R-D est très inférieur à celui des pays les plus avancés. Mais il s'élève, particulièrement vite en Corée du Sud. Tous les NPI font des efforts considérables pour développer l'enseignement et la formation.

Afin d'étendre le champ géographique de leurs échanges avec l'étranger — et de réduire leur dépendance à l'égard de l'économie américaine — les NPI ont entrepris de diversifier leurs exportations. Leurs avances sur les marchés du tiers monde se

sont pourtant heurtées à d'importants obstacles en raison des graves difficultés économiques de beaucoup de ces pays. Ainsi la chute des prix du pétrole a-t-elle fortement ralenti l'activité florissante de l'industrie de construction coréenne au Moyen-Orient. La Corée tire maintenant profit de l'évolution récente des taux de change pour renforcer sa pénétration sur les marchés européens.

Enfin, si les NPI d'Asie sont profondément attachés à leur stratégie de croissance axée sur les exportations, la Corée du Sud et Taiwan se montrent à l'heure actuelle plus sensibles qu'auparavant à la nécessité de développer leur marché intérieur pour rééquilibrer leurs économies. Un mouvement réel dans ce sens semble s'opérer en Corée.

...et d'Amérique latine

Les problèmes structurels des NPI d'Amérique latine — le Mexique et le Brésil — sont très différents de ceux de leurs homologues asiatiques. De grande taille, ces pays souffrent des problèmes inhérents à des écarts de revenu considérables et à un important secteur public souvent inefficace. Pendant de nombreuses années, leur activité économique a été tournée vers le marché intérieur et leur croissance essentiellement fondée sur une politique de substitution des importations, même si le Brésil a mené dans le même temps une politique active d'incitation à l'exportation.

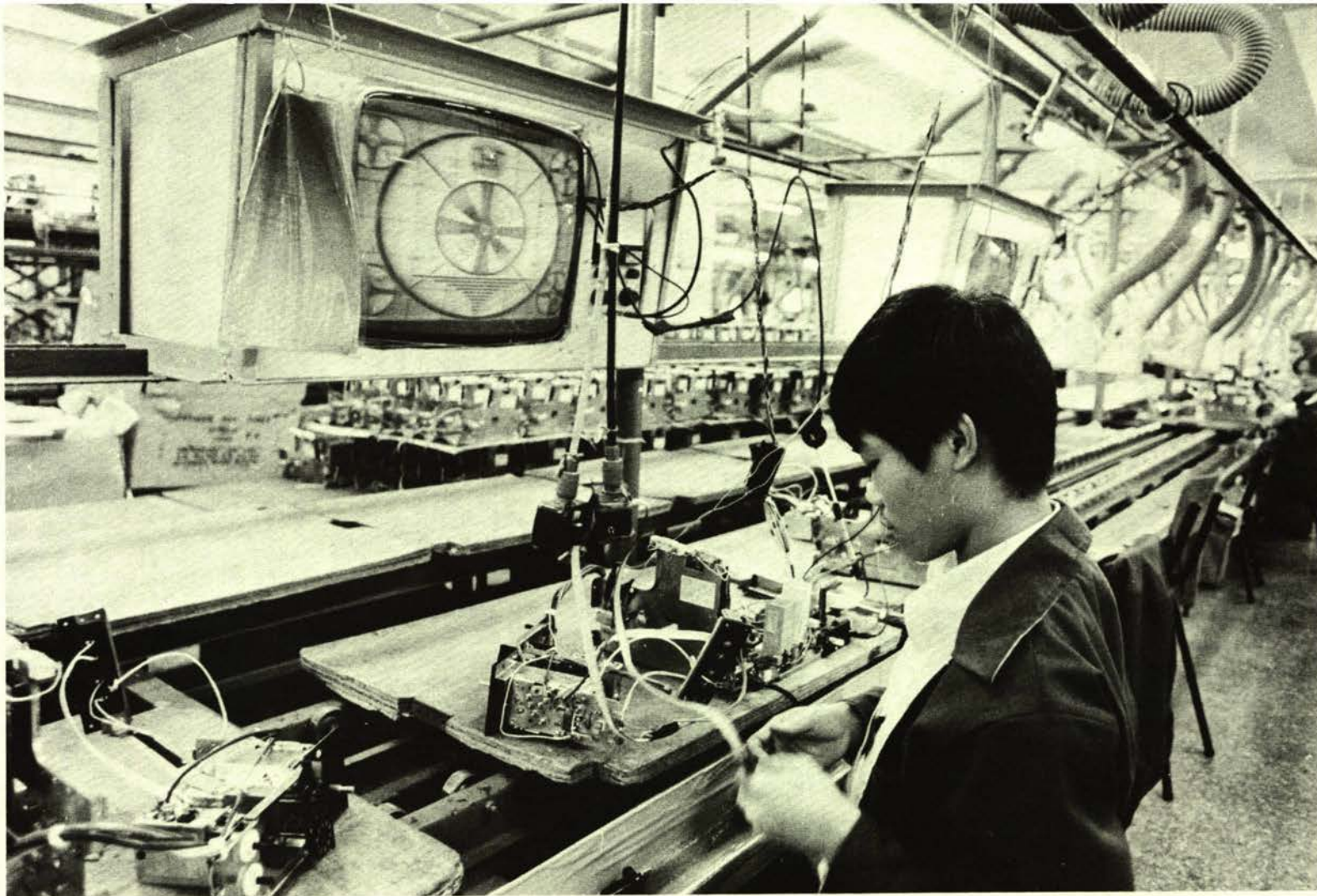
L'endettement, l'inflation (surtout au Brésil), et, dans le cas du Mexique, la forte baisse de revenus pétroliers, ont contraint,

depuis quelques années, ces pays à concevoir des politiques à trois volets : accroître sensiblement les recettes d'exportation, promouvoir la stabilité financière, éviter d'exacerber les tensions sociales. Pour inverser la forte baisse des investissements étrangers liée à la crise de l'endettement, il est essentiel de restaurer la confiance de la communauté internationale dans les économies latino-américaines. Un instrument nouveau qui consiste à transformer la dette en prises de participation permet de réduire, ne serait-ce que quelque peu, l'endettement et favoriser les investissements ; il a des résultats non négligeables au Mexique.

De l'interaction à l'intégration

Les interactions de plus en plus nombreuses et complexes entre les pays développés et les nouveaux pays industriels sont une réalité : le problème est maintenant d'intégrer les NPI de façon plus cohérente à l'économie internationale. Pour ce faire, les deux parties doivent faire preuve de capacité d'ajustement.

Ajustement qui doit être envisagé dans le cadre d'une action globale, car il s'agit d'une adaptation aux mutations rapides de l'économie mondiale dans son ensemble. Il faut rappeler ici qu'en dépit de l'évolution remarquable des NPI, les pays de l'OCDE continuent à réaliser la majeure partie de leurs échanges de produits manufacturés entre eux — 84 % des importations et 73 % des exportations en 1985. Et les problèmes d'ajustement découlant des déséquilibres commerciaux entre pays Mem-



*Production de téléviseurs
à Taiwan.
Destination :
les Etats-Unis.*

bres, les Etats-Unis et le Japon en particulier, sont bien plus graves que ceux liés aux NPI.

Néanmoins, le facteur NPI a des conséquences importantes pour les pays de l'OCDE et cela dans des branches d'activité de plus en plus nombreuses. Conséquences qui vont au-delà de ce qui peut paraître négatif — elles ouvrent aussi des possibilités croissantes de créer une « symbiose » bénéfique pour les deux. En effet, mieux les pays de l'OCDE réussiront le redéploiement des structures industrielles — en transférant des ressources des activités en déclin vers celles en expansion — mieux ils pourront fournir les biens d'équipement, la technologie et le savoir-faire dont les pays en développement ont besoin.

Pour avancer dans cette direction, il conviendrait d'utiliser davantage des « créneaux », soit dans des industries traditionnelles, soit dans des activités nouvelles, dans lesquelles les pays avancés à la fois conservent un avantage concurrentiel et peuvent contribuer au développement des NPI. Un exemple : la vente des services à forte intensité technologique en expansion rapide dans les pays industrialisés et qui, au sens large, comprennent le savoir-faire et d'autres prestations immatérielles provenant de l'expérience et des compétences d'une entreprise. Or dans ce domaine, la croissance des exportations dépendra en partie de l'attitude que certains pays en développement adopteront vis-à-vis des échanges de services lors des prochaines négociations commerciales multilatérales;

notamment de la position du Brésil, l'un des pays qui s'étaient le plus opposés à l'inscription de cette question à l'ordre du jour.

De façon plus générale, les pays avancés ne peuvent pas ne pas réagir à l'évolution des NPI. D'une part, la concurrence qu'exercent ces pays a déjà joué un rôle d'aiguillon en faveur d'une innovation technologique intensifiée. Ce qui a déjà changé la situation de l'avantage comparé en faveur de pays développés de certaines activités industrielles. D'autre part, les économies en expansion des NPI devront ouvrir des possibilités accrues d'exportations provenant des pays avancés, étant donné notamment la plus grande importance qu'accordent désormais des pays comme la Corée du Sud et Taiwan au développement de leurs marchés intérieurs. Mais la perspective de voir les différents pays de l'OCDE saisir ces possibilités dépendra entre autres de l'évolution des taux de change.

Entre-temps, des problèmes d'ajustement persistent dans certaines industries dans les pays développés — y compris dans

ceux qui ont été capables d'entrer dans une symbiose constructive avec des NPI. Des obstacles à l'adaptation dans certains secteurs continuent à créer des pressions protectionnistes — très nettes dans les industries traditionnelles, mais maintenant aussi dans certaines activités plus haut de gamme, comme les machines-outils.

* * *

Il est à noter enfin que, de même qu'il incombe aux pays avancés de résister aux pressions protectionnistes, de même les NPI, et d'autres pays en développement, devraient — à mesure qu'ils jouent un rôle plus important sur la scène internationale — s'efforcer d'atténuer davantage les restrictions aux importations, d'assouplir la réglementation des investissements étrangers et aussi de renforcer la protection de la propriété intellectuelle, protection dont la faiblesse pourrait avoir un effet dissuasif considérable à l'égard de l'investissement.

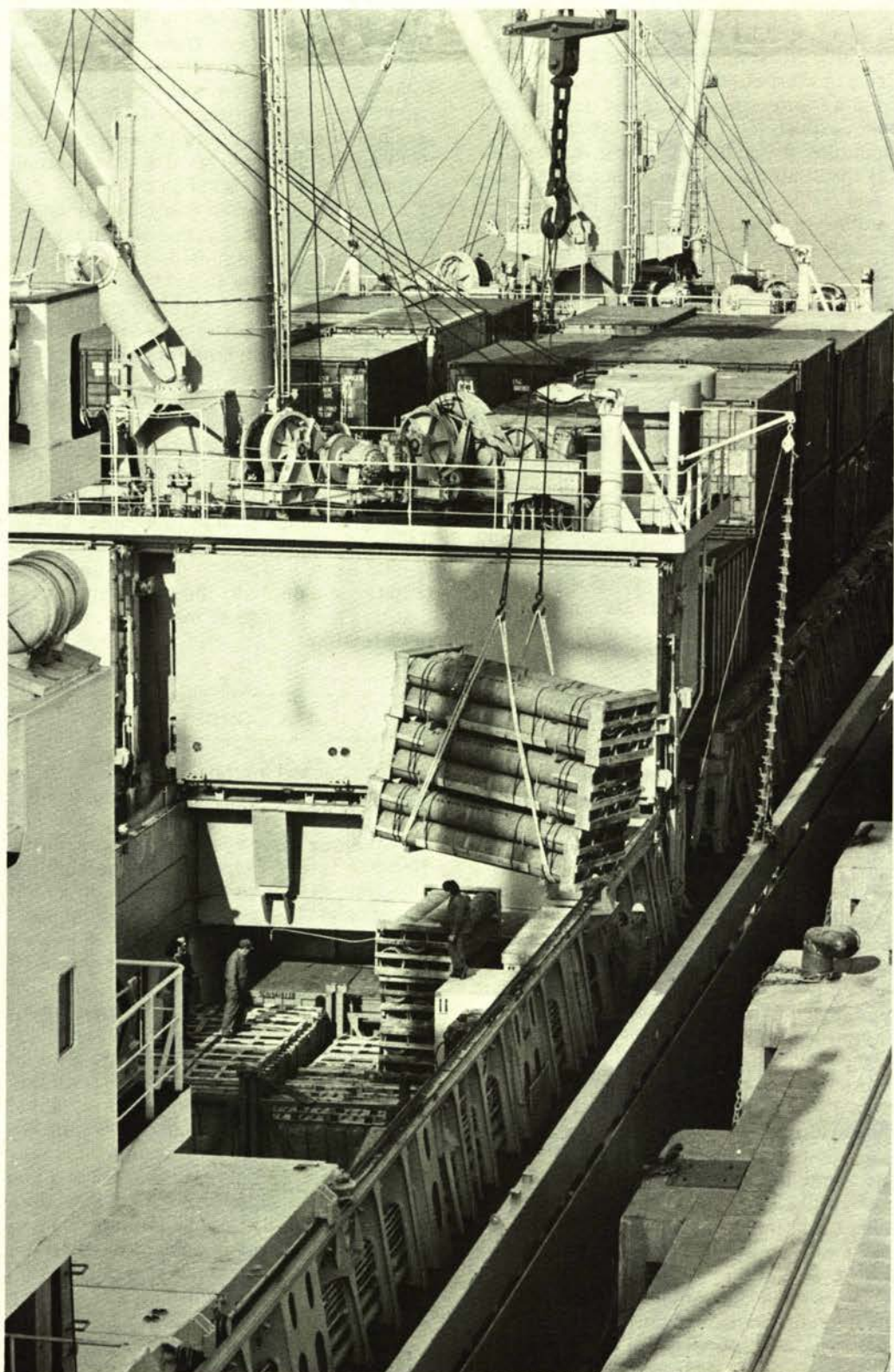
Il ressort de la conférence ministérielle lançant les nouvelles négociations du GATT — qui portera sur ces questions dans la mesure où elles ont trait aux échanges — que l'on perçoit clairement les menaces, pour la croissance, d'une généralisation des conflits commerciaux. Les discussions ont aussi montré que les pays en développement jouent un rôle plus actif que jamais dans les négociations commerciales du GATT. Cela est en soi un progrès vers l'« intégration ». ■

Empêcher les crédits à l'exportation de fausser la concurrence

par Peter Kraneveld¹

Si l'on veut maintenir des conditions de concurrence loyale dans le commerce international, il appartient aux gouvernements de réduire les distorsions provoquées par les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Mais ils doivent aussi améliorer l'aide au développement, qui peut être assimilée en grande partie à des crédits à l'exportation fortement subventionnés.

C'est pourquoi 22 pays Membres de l'OCDE ont passé en 1978 un accord fixant les règles applicables aux crédits à l'exportation à moyen et à long terme. Le texte de ce qu'il est convenu d'appeler le « Consensus » vient d'être publié pour la première fois².



Les crédits à l'exportation facilitent le commerce international. Sans eux, les échanges de biens d'équipement notamment seraient beaucoup plus restreints. En 1985, par exemple, les pays de l'OCDE en ont exporté pour plus de 110 milliards de DTS, dont 30 milliards vers les pays en développement (PVD). La même année, leurs gouvernements ont accordé ou garanti pour plus de 50 milliards de DTS de crédits à l'exportation, dont 40 destinés aux PVD (sans compter les crédits d'une durée égale ou inférieure à un an).

En simplifiant, on peut dire que les crédits à l'exportation permettent au destinataire des biens ou services exportés d'en différer le règlement à court terme (moins de deux ans), à moyen terme (deux à cinq ans) ou à long terme (plus de cinq ans). Ces crédits peuvent prendre la forme de crédits fournisseurs (octroyés directement par l'exportateur), de crédits acheteurs (accordés à l'acquéreur par la banque de l'exportateur ou une autre institution financière) ou de crédits financiers (alloués à la banque de l'importateur par celle de l'exportateur ou une autre institution financière).

Interventions publiques et privées

Le soutien public consiste à garantir les crédits accordés par un organisme autre que l'Etat ou à assurer un financement direct (refinancement et bonifications de taux d'intérêt compris). Presque tous les gouvernements des pays de l'OCDE acceptent de couvrir au moins le risque politique (non-paiement résultant de restrictions imposées par le gouvernement du pays importateur). Beaucoup d'organismes de garantie des crédits à l'exportation couvrent aussi les risques commerciaux (non-paiement découlant de l'insolvabilité ou de la mauvaise volonté de l'acheteur) ou réassurent ces risques lorsqu'ils sont déjà couverts par des établissements privés. L'octroi direct de crédits à l'exportation par les gouvernements est moins courant. Certains pays associent l'une ou l'autre forme de crédits bénéficiant d'un soutien public à des fonds d'aide au développement (« crédits mixtes »).

Les structures d'intervention des gouvernements en matière de soutien des crédits à l'exportation sont diverses. Au Japon, ce domaine relève d'un service particulier (l'EID) du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI); en Grèce, il est du ressort d'un organisme public (l'ECIF); en Italie, d'un organisme autonome mais sous contrôle de l'Etat (le Mediocredito Centrale); aux Pays-Bas, d'un organisme privé opérant en liaison avec l'Etat (la NCM). Le mode de financement de ces organismes varie selon leur statut.

Qu'ils appartiennent au secteur public ou au secteur privé, ils sont soumis à une réglementation qui délimite le rôle respectif de ces deux secteurs, notamment lorsque

des institutions privées opèrent à la fois dans l'un (pour le compte de l'Etat) et dans l'autre (pour leur propre compte). Dans certains pays, l'accès au marché des crédits à l'exportation est tout simplement fermé aux banques et compagnies d'assurance privées; dans d'autres, les organismes publics sont tenus de coopérer avec les institutions privées, ou encouragés à le faire.

L'éventail des activités

Cette diversité des approches se traduit par d'importantes disparités dans les formes de crédits consentis et l'étendue des risques couverts par les organismes de crédit à l'exportation. Dans certains cas, ces organismes assurent une couverture totale des risques normaux — complétée, le cas échéant, par la garantie de risques tels que la hausse des coûts et les variations des taux de change — et offrent un éventail complet de crédits bonifiés ou non.

A l'opposé, il arrive que l'assurance ne porte que sur les catégories de risques que les marchés internationaux de capitaux et d'assurance refusent de couvrir (tel le risque politique pour certains pays). Parfois, mais ce cas est relativement rare, le soutien financier se limite à la bonification des crédits aux fins d'alignement sur la concurrence et aux crédits d'aide au développement.

Entre ces deux extrêmes : les systèmes qui offrent les garanties habituelles contre les risques politiques et économiques avant et après expédition, ainsi que toutes sortes de financements directs, y compris des crédits bonifiés aux fins d'alignement, des crédits d'aide au développement et d'autres crédits que le marché intérieur ne peut fournir.

Le « Consensus »

Etant donné l'importance des conditions financières dans le choix des fournisseurs, l'OCDE s'est employée dans les années 70 à éviter que les pays exportateurs ne se livrent à une surenchère en cherchant à offrir les meilleures conditions de crédit plutôt que le meilleur rapport qualité-prix.

L'accord restreint intervenu en 1976 entre un certain nombre de pays de l'OCDE a vite été remplacé par l'Arrangement relatif à des lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public (couramment appelé « l'Arrangement » ou « le Consensus ») auquel 22 pays Membres ont adhéré en 1978. Celui-ci fixe certaines limites aux conditions et modalités des crédits d'une durée égale ou supérieure à deux ans bénéficiant d'un soutien public (crédits fournisseurs, acheteurs et financiers directement accordés, bonifiés, refinancés, garantis ou assurés par des organismes de crédit à l'exportation).

Il prévoit notamment que le versement comptant doit représenter au moins 15 %

de la valeur du contrat et que le délai de remboursement ne doit pas excéder huit ans et demi (ou, éventuellement, dix ans pour les pays relativement pauvres et certains pays intermédiaires). Pour les crédits bénéficiant d'un soutien public, des taux d'intérêt minimums sont établis en fonction de la durée du crédit et sont révisables tous les six mois selon un mécanisme automatique. Lors du dernier ajustement de janvier 1987, le taux minimum pour les pays pauvres a été fixé à 7,4 %, quelle que soit la durée du crédit, les taux pour les crédits à long terme accordés aux « pays relativement riches » pouvant atteindre jusqu'à 9,8 %.

A l'intérieur de ces limites, certaines dispositions autorisent des « dérogations » et des « écarts » par rapport à la pratique normale. Ceux-ci doivent être notifiés à tous les signataires afin qu'ils puissent en tenir compte.

L'Arrangement autorise les financements d'aide liée ou partiellement déliée, à savoir les crédits ou les dons qui sont financés en totalité ou en partie (crédits mixtes) sur des fonds publics affectés à l'aide au développement. L'octroi de ces financements est subordonné à des achats dans le pays donneur ou, dans le cas de l'aide partiellement déliée, dans le pays donneur et les autres PVD. Ces financements peuvent être assortis de taux d'intérêt inférieurs aux taux minimums prévus, s'ils comportent un élément de libéralité de plus de 25 %.

Des modifications ont été apportées aux dispositions de l'Arrangement au fil des ans, lorsque cela se révélait nécessaire ou souhaitable. Ainsi, de nouvelles règles entreraient bientôt en vigueur, visant à mieux différencier les conditions de l'aide financière aux pays en développement de celles des crédits commerciaux à l'exportation. Le niveau minimum de l'élément de libéralité, ou de « concessionnalité », sera porté à 30 % à dater du 15 juillet 1987, et à 35 % un an plus tard. Le mode de calcul en sera en outre modifié de façon à mieux refléter l'évolution des taux du marché.

Ces diverses modifications permettront de mieux tracer la ligne de partage entre les crédits commerciaux et les financements d'aide, ce qui contribuera à réduire les distorsions dans les échanges et à éviter que les fonds d'aide au développement ne soient détournés de leur objectif³. ■

1. Direction des échanges de l'OCDE.

2. Les systèmes de financement des crédits à l'exportation dans les pays Membres de l'OCDE, OCDE, Paris, 1987. Cette publication utilise une présentation type qui permet facilement des comparaisons détaillées entre pays. Elle comporte également un résumé des procédures de la Commission européenne, ainsi que le texte de l'Arrangement (le « Consensus ») de l'OCDE relatif aux crédits à l'exportation.

3. Le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) n'a pas modifié sa définition de l'aide publique au développement, ni son mode de calcul de l'élément minimum de libéralité. Le mode de calcul prévu dans les nouvelles dispositions de l'Arrangement donnant des résultats quelque peu différents, l'expression « niveau de concessionnalité » a été préférée à celle « d'élément de libéralité ».

Les technologies de l'information : une nouvelle locomotive pour les économies de l'OCDE

par Dieter Kimbel¹

La révolution de l'informatique et des télécommunications n'en est qu'à ses débuts. Mais déjà les technologies de l'information occupent une place importante dans les économies de l'OCDE. Et elles sont bien placées pour progresser plus vite que la quasi-totalité des autres secteurs. Toutefois, si les gouvernements veulent accélérer la diffusion de ces technologies, ils seront sans doute amenés à créer un environnement économique et réglementaire plus favorable. C'est ce qui ressort d'une étude récente de l'OCDE qui souligne également que, jusqu'à présent, l'application de ces technologies a amélioré la productivité sans aggraver sensiblement le chômage².



L'industrie des technologies de l'information (TI) — l'ensemble des matériels et logiciels utilisés pour le traitement et la transmission des données — a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires mondial de près de 400 milliards de dollars, montant qui devrait plus que tripler d'ici à 1995 (tableau 1). Ce secteur a effectué, dès le début des années 80, près de 25 % du PNB des pays de l'OCDE. Sa part s'est accrue depuis et l'on a toute raison de penser que ce mouvement se poursuivra.

Les achats de produits dérivés des TI augmentent en effet plus rapidement que ceux de n'importe quelle autre catégorie de biens, et continueront à le faire. Aux Etats-Unis, on prévoit que les dépenses

1. Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE.

2. Rapport PIIC n° 12 : Technologies de l'information et perspectives économiques, OCDE, Paris, 1987 ; voir également, Rapport PIIC n° 11 : L'économie de l'information — tendances, OCDE, Paris, 1986.

correspondant à l'achat d'ordinateurs et autres matériels informatiques et à l'acquisition de systèmes téléphoniques et télégraphiques s'accroîtront en moyenne de 21 % annuellement d'ici à 1995. A titre de comparaison, la progression annuelle des achats de produits pharmaceutiques (au troisième rang des produits industriels) ne devrait pas dépasser 7,4 %.

Quant aux investissements dans les secteurs liés aux TI, ils dépassent eux aussi ceux réalisés presque partout ailleurs. Des prévisions américaines concernant la croissance annuelle des dépenses pour la période 1984-1995 montrent que ces secteurs devraient occuper quatre des cinq premières places, avec en tête le matériel informatique (croissance annuelle moyenne : 8,5 %) et les services de télécommunications (8,1 %) puis, après le matériel médical et dentaire, le matériel téléphonique et télégraphique (5,2 %) et les systèmes de radio et de télécommunications (4,5 %). En 1995, l'informatique sera, de loin, le secteur industriel qui investit le plus (62,4 milliards de dollars au prix de 1977), avant l'industrie automobile (41,8 milliards) et les trois secteurs des télécommunications (environ 20 milliards de dollars chacun).

On estime généralement que 10 à 20 % seulement du potentiel des innovations dérivées des TI ont jusqu'à présent été exploités et que le reste devrait l'être pleinement d'ici à dix ans. La diffusion des TI sous forme de produits et procédés nouveaux sera d'autant plus rapide que celles-ci permettent une amélioration du rapport coût/efficacité des technologies existantes. Les recherches montrent en effet qu'une réduction de 1 % de ce rapport peut entraîner un accroissement de 30 % de la demande du produit dérivé des TI concernées. Ainsi, du fait de leur interconnexion par des réseaux locaux ou internes aux entreprises (susceptibles eux-mêmes d'être reliés à des réseaux de communication nationaux et internationaux), l'efficacité et la rentabilité des systèmes informatiques se trouveront renforcées pour l'utilisateur.

Les investissements dans les TI s'inscrivent dans une stratégie à long terme de l'entreprise et une fois réalisés (ce qui peut prendre de 4 à 5 ans), deviennent l'un de ses actifs essentiels. A partir de ce moment-là, les systèmes dérivés des TI ont une durée de vie de 7 à 12 ans. Avec le temps, le système d'information global prendra dans l'entreprise une ampleur comparable à celle qu'a acquise, dans le monde, le réseau international de télécommunications. On peut craindre cependant que le fonctionnement des marchés financiers mondiaux (eux-mêmes portés par la vague des innovations dérivées des TI) ne décourage ce type d'investissement.

Plus de créativité

Les systèmes des TI permettent non seulement d'accroître la productivité au sens classique, mais donnent aussi plus de souplesse à la gestion et à la fabrication.

1. SYSTÈMES DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – PRODUCTION MONDIALE

Estimations de croissance 1986-1995

| | Milliards de dollars ¹ | | | Croissance moyenne par an % |
|---|-----------------------------------|------|-------|-----------------------------|
| | 1986 | 1990 | 1995 | |
| Matériel | 224 | 353 | 621 | 12 |
| Logiciel | 84 | 174 | 433 | 20 |
| Télécommunications ² et services informatiques | 85 | 107 | 143 | 6 |
| TOTAL | 393 | 634 | 1 197 | 13 |

1. Aux taux de change 1985.

2. Matériel de télécommunication uniquement pour les réseaux publics.

Source : OCDE.

Grâce aux robots et aux machines-outils programmables, l'automatisation rend la production de petites séries « personnalisées » à la fois techniquement réalisable et économiquement viable. Grâce aux TI, on peut également fabriquer des produits plus « intelligents » et de meilleure qualité, susceptibles d'intéresser le consommateur. En facilitant les échanges entre utilisateurs, concepteurs, fabricants et fournisseurs de machines industrielles, les réseaux devraient permettre une meilleure adaptation des produits aux besoins des consommateurs et aussi accélérer le processus d'innovation.

Avantages quantitatifs...

Les avantages économiques des investissements dans les TI sont donc à la fois quantitatifs et qualitatifs. Les gains quantitatifs proviendront de l'accroissement des dépenses consacrées aux biens et services dérivés des TI, de la progression du marché des services liés à l'information et des investissements réalisés dans les nouveaux réseaux de télécommunications. De l'ordinateur central au terminal de bureau, du robot à la fibre optique employée dans les réseaux numériques de services intégrés, sans parler des logiciels et services divers, les investissements en matériels de toute sorte devraient avoir des effets multiplicateurs importants – et créer, directement ou indirectement, des possibilités de croissance à long terme. Ainsi les nouveaux services d'information s'étendront-ils aux banques de données professionnelles et privées, aux transactions financières (systèmes électroniques de transferts de fonds et de paiement), aux activités de loisirs, à la santé et à l'enseignement.

...et qualitatifs

Du point de vue qualitatif, les systèmes et services dérivés des TI ont l'avantage d'être pratiquement non polluants et de faciliter la surveillance et la réduction de la pollution de l'atmosphère et de l'eau. Ils

peuvent également servir à contrôler le fonctionnement des moteurs, et contribuer ainsi à économiser l'énergie et à diminuer les émissions dangereuses. Grâce aux robots et autres machines commandées par ordinateur, les TI peuvent permettre de décharger l'homme de tâches pénibles, dangereuses ou fastidieuses (extraction minière, prospection des fonds marins, centrales nucléaires).

De façon plus générale, les TI transformeront le mode de fonctionnement des économies dans un sens plus créatif. Elles devraient avoir une incidence particulièrement importante dans l'ingénierie et la construction mécanique, l'automobile, le textile et l'habillement, la banque ainsi que les services de type administratif à destination des entreprises et des particuliers.

Plus d'information, plus d'emplois

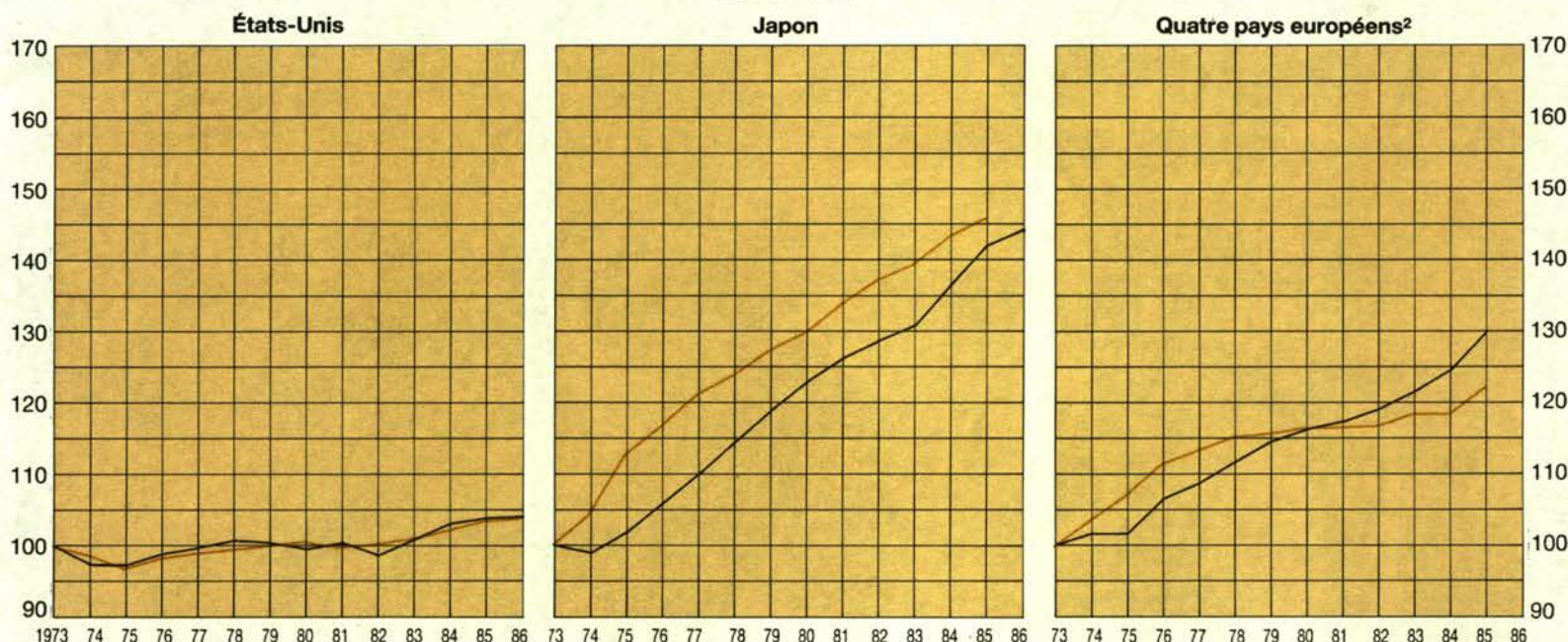
Malgré certaines sombres prédictions dans les années 70, les ordinateurs, loin de remplacer l'homme et de grossir les files de chômeurs, ont effectivement créé des emplois. De fait, l'accroissement de la demande de services liés à l'information a plus que compensé les gains de productivité des personnes affectées à ces tâches et on a pu observer un développement progressif de l'emploi dans ce domaine. L'introduction des systèmes dérivés des TI n'a donc guère contribué aux niveaux de chômage que connaissent beaucoup de pays de l'OCDE. De 30 à 45 % de la population active totale sont actuellement employés à des activités de traitement de l'information dans la zone OCDE. Quant au secteur des TI proprement dit, il est devenu l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois : aux Etats-Unis, ses effectifs sont en effet aujourd'hui supérieurs à ceux de l'industrie automobile.

Contrairement à l'idée selon laquelle les nouvelles technologies engendreraient un chômage important, il semble bien que ce soit l'insuffisance de progrès technologique qui est à l'origine de l'augmentation des taux de chômage dans les années 70 et de leur maintien à des niveaux élevés. Ce phénomène, qui semble surtout toucher les secteurs non novateurs (notamment ceux auxquels les TI ne peuvent rien apporter), résulte d'un cercle vicieux – faible rentabilité, faibles investissements, faibles gains de productivité – qui décourage l'embauche. L'introduction de nouvelles technologies impliquant en général de nouveaux investissements, on peut conclure que la diffusion des TI en matière d'automatisation des procédés a été, comme l'emploi, freinée par la médiocrité des performances économiques.

Innovation : produits ou procédés ?

Dans ce contexte, on a tendance à oublier un facteur. A savoir que les coûts relatifs du capital et du travail influent sur la demande de chacun de ces facteurs et

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DES COÛTS RÉELS DE MAIN-D'ŒUVRE¹ 1973 = 100



1. Rémunération par personne employée, corrigée de l'indice des prix dérivés du PIB.

2. Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni.

Source: Comptes nationaux annuels et Statistiques de la population active, OCDE.

peuvent conditionner l'application et la rapidité de diffusion des nouvelles technologies (graphique). Les données disponibles montrent qu'au cours des dix dernières années, les Etats-Unis se sont surtout attachés à exploiter les nouvelles technologies de l'information pour offrir des produits et des services novateurs. Par contre, l'Europe et le Japon s'en sont plutôt servis (bien que dans une moindre mesure) pour moderniser et automatiser leurs procédés de production. De ce fait, la production et l'emploi dans le secteur des TI ont augmenté rapidement aux Etats-Unis entre 1972 et 1982, donnant naissance à un flux régulier de biens et de services nouveaux. Le nombre relativement faible de robots et de machines industrielles programmables en service et le déclin de l'industrie de la machine-outil dans ce pays contrastent fortement avec l'évolution observée en Suède, en Allemagne et au Japon (tableau 2).

Dans le même temps, les Etats-Unis ont pu maintenir un niveau élevé de création d'emplois. Mais cela ne signifie pas pour autant que cela se passerait ainsi ailleurs. Une politique axée sur un ralentissement des gains de productivité, en vue de retarder les investissements dans les technologies de production économisant le travail, et ainsi stimuler l'emploi, présenterait des risques considérables. Du fait de la concurrence notamment au niveau de l'offre de produits dérivés des TI, elle risquerait d'aboutir à un abaissement du niveau de vie plutôt qu'à un accroissement du nombre d'emplois.

Moins de capitaux

La diffusion des systèmes dérivés des TI se caractérisera à l'avenir par un renforce-

ment de l'intégration et de l'interconnexion. Les équipements autonomes seront de plus en plus reliés entre eux par des réseaux, ce qui rendra les technologies déjà disponibles beaucoup plus rentables et productives. On estime que 16 % seulement des systèmes dérivés des TI actuellement installés sont interconnectés. Les bureaux et usines automatisés deviendront donc bientôt une réalité. Dans les usines, les robots, les machines-outils à commande numérique et les systèmes de CFAO seront reliés à des réseaux de productique dans lesquels les différentes phases – conception, ordonnancement de la production, acquisition des matériaux, usinage et assemblage, gestion des stocks, vente et commercialisation – seront intégrées dans un système unique de communication et de traitement de l'information.

Les recherches menées jusqu'à présent laissent à penser qu'à la différence des

technologies de production antérieures, les innovations dérivées des TI permettent, en général, d'économiser du capital (et d'augmenter la part du travail). La thèse selon laquelle l'investissement dans les systèmes dérivés des TI entraînerait des gains de productivité plus que proportionnels repose donc sur un artéfact statistique qui ne fait que traduire la diminution du coût des matériels employés et le traitement statistique différent de ces matériels et des logiciels (les premiers étant comptabilisés dans les dépenses d'investissement, les seconds considérés comme produits de consommation courante). Il semble donc que les inquiétudes quant aux conséquences sur l'emploi de la révolution des TI dans les bureaux et les usines reposent sur une idée fautive qui ne fait qu'égarer le débat.

Réduire les obstacles à la diffusion

Plutôt que d'essayer de prévoir les conséquences de l'informatisation sur le marché du travail, les décideurs devraient s'attacher à éliminer les obstacles à la diffusion généralisée et rapide des TI et à réduire les coûts d'ajustement pour ceux qui en subiraient les effets négatifs. Schématiquement, on peut délimiter deux grands domaines d'intervention : premièrement, encourager le développement général de la base technologique et plus particulièrement la diffusion des TI dans les PME ; deuxièmement, s'assurer de la disponibilité d'une main-d'œuvre ayant la formation et les qualifications requises.

C'est sans doute surtout dans les pays les moins avancés sur le plan technologique que les pouvoirs publics devront favoriser la mise au point et la diffusion des sys-

2. UTILISATION DE ROBOTS INDUSTRIELS

| | Japon | Europe ¹ | dont : Allemagne | Etats-Unis |
|------|--------|---------------------|---------------------|------------|
| 1974 | 1 500 | 800 | | |
| 1978 | 3 000 | 2 000 | | |
| 1980 | 5 500 | 4 000 | 1 255 | 4 500 |
| 1981 | 8 500 | 6 000 | 2 300 | 6 000 |
| 1982 | 12 000 | 9 000 | 3 500 | 7 000 |
| 1983 | 30 000 | 13 700 | 4 800 | 8 000 |
| 1984 | 44 000 | 20 500 | 6 600 | 13 000 |
| 1985 | 65 000 | 30 000 | 8 800 | 20 000 |
| 1986 | 90 000 | 40 000 ² | 12 400 | 26 000 |

1. Tous les pays d'Europe.

2. Y compris 3 000 robots en Europe de l'Est.

Source : OCDE/Fraunhofer Institut für Produktionstechnik und Automatisierung (IPA), Stuttgart, décembre 1986.



Un neuro-chirurgien reçoit sur son écran de télévision le résultat d'un scanner transmis par ligne téléphonique de l'hôpital Frenchay à Bristol (Royaume-Uni). Grâce à la rapidité de l'opération - 30 secondes -, il peut faire un diagnostic immédiat, gagner du temps et peut-être sauver des vies.

tèmes s'appuyant sur les TI. Du fait des qualifications élevées qu'ils exigent, les procédés dérivés de ces technologies ne se sont véritablement développés que dans un nombre limité de pays ayant réalisé d'importants investissements en R-D et disposant déjà d'une base technologique évoluée. Beaucoup de pays sont en train de modifier la législation en matière d'organisation du marché des services de télécommunications, de réglementation des activités de télédiffusion et de câblage ou de protection des droits de propriété intellectuelle. Parvenir à un accord sur de nouvelles normes (ou redéfinir celles qui existent) et libéraliser la réglementation sont des mesures indispensables, si l'on veut encourager les investissements dans les TI. De façon plus générale, il importe de surmonter la résistance au changement des conditions de travail, ce qui exige à la fois un encadrement averti et une main-d'œuvre ayant les qualifications voulues.

Compte tenu de tous les problèmes soulevés par les rigidités et obstacles existants, les gouvernements pourraient considérer les politiques axées sur les

applications comme un moyen efficace de stimuler l'introduction des nouvelles technologies. Cette approche implique une action à la fois sur l'offre - créer un potentiel technologique - et sur la demande qui ne se limiterait pas à favoriser la mise en application des TI au seul niveau des entreprises. Parmi les clients potentiels pour une telle application à grande échelle figurent les nouveaux systèmes d'infrastructure dans les domaines comme les transports (livraison en temps voulu) et les télécommunications où de nouveaux services pourraient permettre d'améliorer le fonctionnement des postes qui, actuellement, grèvent lourdement les budgets des Etats.

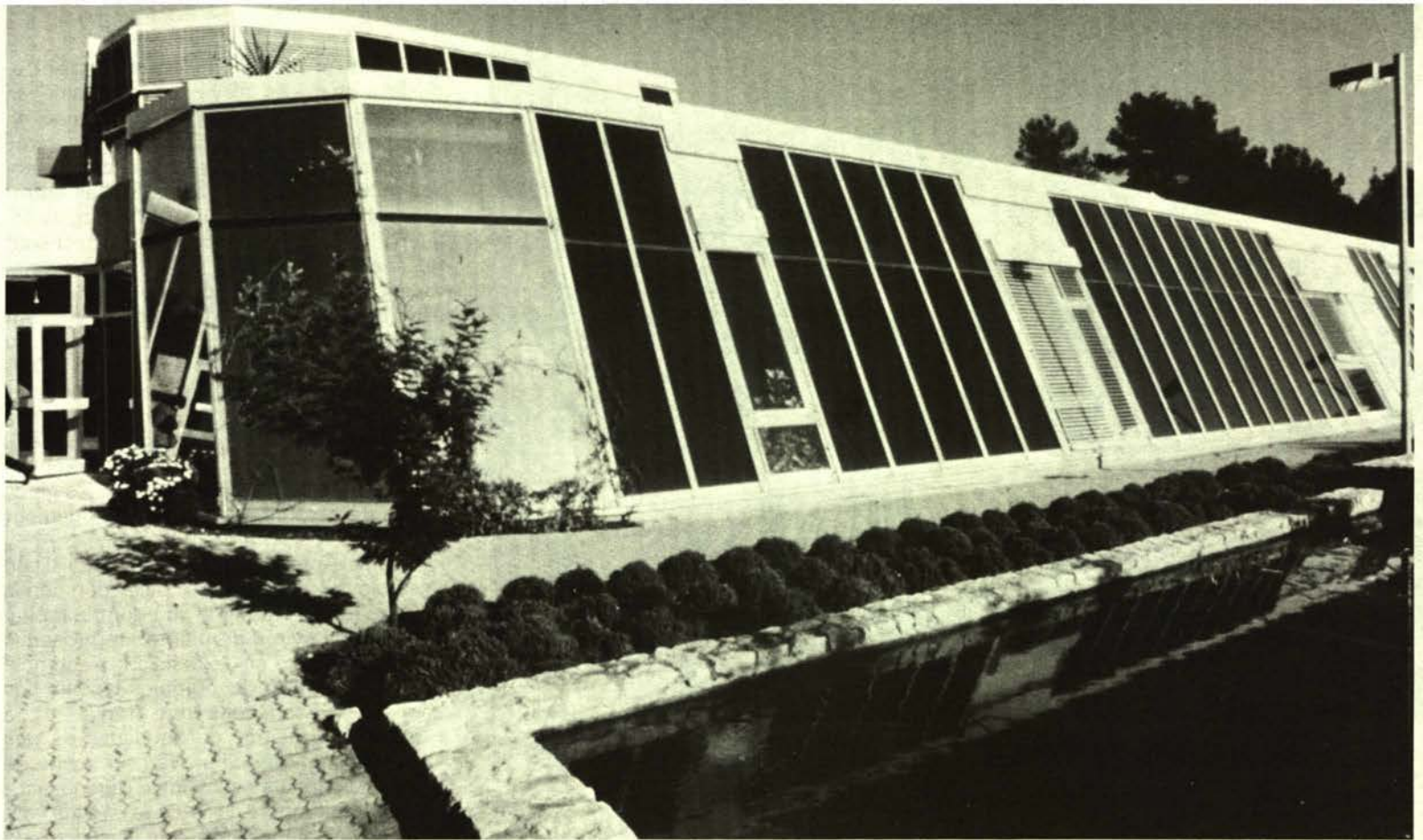
Certains gouvernements ont lancé de grands programmes en vue d'encourager une utilisation plus large des TI et de favoriser des applications et objectifs spécifiques - réduction de la pollution de l'atmosphère et de l'eau, économies de combustibles fossiles. De nombreuses autres applications sont possibles - contrôle par microprocesseur des moteurs d'automobiles ; systèmes-experts pour la surveillance des rejets illicites de produits chimiques dans les grands cours d'eau ; mise au point de systèmes électroniques de freinage renforçant la sécurité des véhicules ; gestion informatisée de la circulation et, de façon générale, création de « villes plus intelligentes ». De plus, le recours aux

TI permettrait de rendre plus performants et plus rentables toute une gamme de services publics.

Ce type de démarche n'exige pas nécessairement davantage de fonds publics, car il s'agit essentiellement de fixer des objectifs précis et de mettre en place un cadre approprié pour que les mécanismes du marché continuent à jouer au cours de la période de transition.

* * *

Le secteur des technologies de l'information pourrait donc constituer un élément-moteur important de la croissance économique future, à condition bien sûr que ses produits soient exploités de façon efficace. Toutefois, à la différence d'autres secteurs à forte croissance (l'électronique grand public par exemple), la demande des biens et services liés aux TI émane essentiellement des autres industries et des administrations ; la croissance de la production résultera ainsi des performances économiques générales des pays tout autant qu'elle y contribuera. En conséquence, faute de pouvoir compter sur ce seul secteur pour assumer le rôle de catalyseur, les pouvoirs publics devront, pour exploiter le vaste potentiel social, technique et économique qu'offrent les TI et les aider à progresser, continuer à concentrer leur attention sur les conditions économiques et structurelles générales. ■



Un site attrayant – comme celui de Sophia-Antipolis dans le sud de la France – compte dans la réussite d'un parc scientifique.

Les parcs scientifiques, ressort du développement régional

On les appelle « technopôle » en France, « corridor » ou « valley » aux Etats-Unis, « technopolis » au Japon, ou, plus modestement, parc de haute technologie, centre d'innovation ou éclosérie. Tous ont été regardés de près lors d'un séminaire à Venise¹.

Hier encore des exceptions dans le paysage économique des pays de l'OCDE, les parcs scientifiques se comptent aujourd'hui par centaines. Plus de 150 aux Etats-Unis, au moins 28 en Grande-Bretagne, une vingtaine en France, les autres pays de l'OCDE n'échappant pas non plus au phénomène.

Tous sont fondés sur le même principe : ils rassemblent des entreprises de haute technologie (informatique, électronique, biotechnologie...) et des laboratoires de recherche sur un espace donné. Leur taille peut varier considérablement – de quelques dizaines d'hectares, comme la Zirst (Zone industrielle et de recherche scientifique et technique) de Meylan à Grenoble (France), à plus de mille hectares comme Oita au Japon. Les conditions de mise en œuvre et de développement sont elles aussi très différentes.

Concentration de matière grise

De nombreux parcs ont été créés à l'initiative d'une université soucieuse d'établir des liens avec l'industrie pour valoriser ses recherches et ses terrains. Ainsi le *Science Park* de Cambridge, créé en 1972 et qui compte aujourd'hui 68 entreprises, ou le parc de recherche scientifique de Groningen (Pays-Bas), qui a été créé en 1983 par l'université de cette ville avec la coopération de l'hôpital universitaire et des provinces septentrionales.

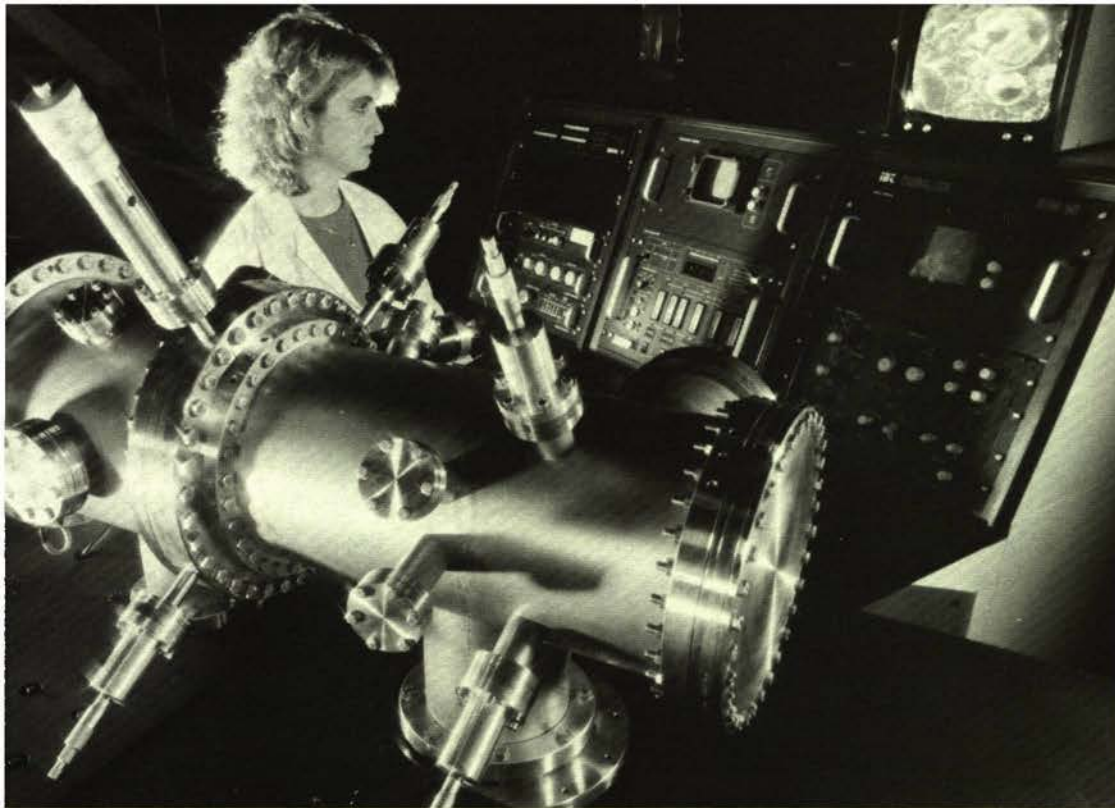
D'autres sont des concentrations industrielles de haute technologie nées plus ou moins spontanément à la proximité de centres de recherche importants. La Silicon Valley en est l'exemple le plus connu. Etablie sur 300 hectares, à proximité de

l'université de Stanford en Californie, elle est une nébuleuse de quelque 3 000 entreprises – informatiques et électroniques surtout.

Sophia-Antipolis en France, installée sur quelque 2 300 hectares, est l'exemple-type d'un parc scientifique créé *ex nihilo*, au début des années 70, grâce à la volonté d'un pionnier, Pierre Lafitte. Bien qu'elle n'ait pas été lancée autour d'une université comme les parcs aux Etats-Unis, elle comprend aujourd'hui plus de 150 entreprises et instituts de recherche.

Les Japonais ont jusqu'ici été les plus hardis en matière de parcs scientifiques puisqu'ils n'ont pas hésité à fonder des « technopolis » immenses, destinées à

1. Les parcs scientifiques et les complexes de haute technologie en liaison avec le développement régional, Résultats du séminaire de Venise, OCDE, Paris, 1987.



Plus que par les postes très qualifiés qu'ils créent sur place, les technopôles sont intéressants pour le développement régional par les nombreux emplois indirects qu'ils suscitent.

regrouper des entreprises de haute technologie. L'administration centrale accorde des aides financières, mais c'est la préfecture, avec le secteur privé local, qui est responsable de chacune d'entre elles.

A l'opposé de l'expérience japonaise se développent les « écloséries d'entreprises » ou les « nurseries », des zones de quelques hectares, parfois simplement un bâtiment où les entreprises en cours de création peuvent bénéficier d'une assistance technique et logistique.

Quel que soit leur concept, les parcs scientifiques ont conquis les esprits et particulièrement la puissance publique. Celle-ci voit en eux des structures favorables au développement de l'innovation et à celui des régions. Aujourd'hui, plus que l'Etat, ce sont les collectivités locales qui, avec les entreprises et les universités, s'intéressent à leur épanouissement. En Ecosse, la *Scottish Development Agency* a été associée au lancement des parcs de Glasgow, de St-Andrews et de Stirling. D'après les statistiques de l'Association des parcs scientifiques britanniques, les 92 millions de livres investis à ce jour dans les zones de haute technologie en Grande-Bretagne sont aux deux tiers originaires du secteur public. En France, les collectivités locales, villes, départements et régions sont eux aussi très actifs, chaque capitale régionale prétendant avoir aujourd'hui son centre d'innovation ou son parc scientifique.

Risques et récompenses

Les parcs existants n'ont cependant pas tous répondu aux espoirs que l'on avait placés en eux, malgré les succès des initiateurs — la Silicon Valley en Californie ou la Route 128 à Boston au Massachusetts. Ils commencent certes à porter leurs fruits, mais après un temps d'incubation

d'au moins 15 ans, et il est donc trop tôt pour juger des résultats de la plupart des parcs existants. Un certain nombre de problèmes commencent cependant à se poser, tel le coût financier de ce type de projet.

Les investissements — achat et viabilité du terrain, construction des bâtiments aussi bien pour les usines et les centres de recherche que pour les entreprises de services nécessaires au fonctionnement de la zone — sont importants les premières années et rentabilisés seulement à long terme. Il est donc indispensable qu'ils attirent rapidement des industriels, sans quoi les investisseurs (collectivités locales et sociétés d'aménagement) se trouvent dans une situation difficile et de vastes étendues potentiellement productives immobilisées. Or, constate un rapport du Congrès américain², « sur la totalité des parcs de haute technologie aux Etats-Unis, 50 % n'ont pas réussi à atteindre les buts qu'ils s'étaient fixés »... « Certains responsables ont dû, en définitive, assouplir leurs critères habituels (de sélection) afin d'attirer des industries non spécialisées dans la technologie ». Mais déclassés de cette manière, les parcs perdent beaucoup d'attrait auprès des entreprises de pointe.

Autre question : les parcs scientifiques sont-ils créateurs d'emplois ? Les chiffres bruts peuvent incliner à dire « oui ». Le *Research Triangle Park* (Caroline du Nord) par exemple est un site où travaillent plus de 30 000 personnes. Mais il aura fallu 28 ans pour créer ces emplois alors qu'au cours des trois ans à venir l'industrie textile de la région en supprimera sans doute autant.

En revanche, la région de Twente aux Pays-Bas (500 000 habitants), qui a organisé avec son université un pôle technologique, connaît un développement industriel

important et un taux de création d'entreprises novatrices élevé (une centaine en 20 ans dont 60 les cinq dernières années), mais n'a pas, en chiffres absolus, créé beaucoup d'emplois. Il ne fait aucun doute, cependant, que, si certaines petites entreprises ferment ou restent de petite taille, les bases d'un redéveloppement local sont posées.

En fait, les emplois que l'on peut attendre des parcs scientifiques sont essentiellement très qualifiés, relevant du domaine scientifique et technique (60 % des employés du parc de Cambridge sont des scientifiques ou appartiennent aux catégories personnel de direction/cadres). C'est donc plutôt par les nombreux emplois induits qu'ils peuvent susciter que les parcs sont intéressants pour le développement régional.

Sophia-Antipolis est à cet égard un exemple intéressant. Six mille personnes environ travaillent sur le site dont la moitié dans des activités de pointe. La présence d'un complexe en expansion a stimulé l'économie locale de multiples façons. Les services des environs ont trouvé là un marché. L'industrie du tourisme et des loisirs a bénéficié de l'arrivée sur le site de cadres supérieurs, souvent d'origine parisienne. L'aéroport Nice-Côte d'Azur est enfin un élément qui a fait le succès de Sophia tout en bénéficiant de son expansion. Dix-huit mille emplois induits auraient ainsi été créés au total.

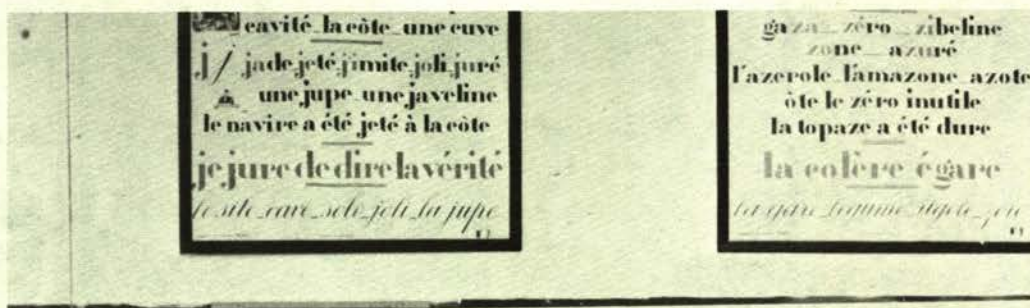
* * *

Si les parcs sont encore pour la plupart de « jeunes pousses » qui n'ont pas fait leurs preuves, ils sont des facteurs actifs de la création d'entreprises, du développement technologique et économique. Les régions qui reconnaissent l'importance du développement de la recherche dans un contexte mondial fortement concurrentiel ne peuvent ignorer ce type de concentration scientifico-industrielle. Il serait même souhaitable, souligne le rapport du séminaire de l'OCDE, que chaque région effectue des études par subdivision territoriale afin d'évaluer l'utilisation qui pourrait être faite des structures de recherche existantes. A partir de là, il serait possible de remédier aux lacunes du système et, si nécessaire, de créer un parc à proximité d'un établissement d'enseignement technologique ou, plus modestement, des écloséries ou centres d'innovation ou encore de faciliter les contacts entre la recherche et les entreprises.

Mais certaines conditions sont indispensables au fonctionnement d'un parc : une bonne structure de recherche et d'enseignement dans au moins une branche de la technologie, un site attirant sur le plan de l'environnement (équipements, infrastructure sociale, climat) et, surtout, souligne le rapport, « la présence dans la région d'un groupe de personnes ayant à la fois l'envergure nécessaire et la conviction qu'elles peuvent animer un tel projet ».

2. Technology, Innovation and Regional Economic Development, Office of Technology Assessment, US Congress, Washington DC, juillet 1984.

Apprentissage par ordinateur: comment en tirer le meilleur parti?



Au moment où l'enseignement des compétences de base suscite un regain d'intérêt chez les spécialistes de l'éducation, les nouvelles technologies prennent une place de plus en plus grande dans les écoles. Le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement de l'OCDE a récemment réuni responsables politiques et chercheurs pour débattre des questions que soulève cette double évolution¹.

Dans le monde d'aujourd'hui, enfants et adultes seront appelés à apprendre, se perfectionner, se former et se recycler tout au long de leur vie. Au-delà des trois apprentissages de base (lecture, écriture, calcul), cela implique un effort accru sur le plan de l'enseignement de «mécanismes de réflexion d'un niveau supérieur» ou «mécanismes métacognitifs» — capacité de raisonnement, d'analyse et de synthèse, de réflexion critique, de solution de problèmes et de communication. Mécanismes qui, par le passé, étaient bien évidemment enseignés de façon implicite, mais sans jamais bénéficier de l'attention qu'ils méritaient.

Or ce type d'enseignement réclame des ressources et des compétences que ne possèdent ni toutes les écoles ni tous les enseignants. Depuis le milieu des années 70, la diminution des effectifs sco-

laire consecutive à la baisse de la natalité et le souci de limiter les dépenses publiques ont par ailleurs conduit la plupart des gouvernements à freiner les dépenses consacrées à l'éducation. Faire plus avec moins de ressources — tel est maintenant le lot des écoles de tous les pays de l'OCDE. En permettant d'accroître l'efficacité des enseignants et de faciliter le processus d'apprentissage, les nouvelles technologies de l'information pourraient contribuer à surmonter cette difficulté.

Du fait de la diminution constante de son coût et pour peu que l'utilisateur sache clairement ce qu'il en attend, l'ordinateur dispose effectivement des atouts nécessaires. Jusqu'à présent, les écoles l'ont sur-

¹ Technologies de l'information et apprentissages de base : la lecture, l'écriture, les sciences et les mathématiques, OCDE, à paraître.



tout employé pour reproduire diverses méthodes pédagogiques mais pas toujours les plus importantes. Le rôle le plus précieux de l'enseignant est d'entraîner les élèves, de les critiquer et de les encourager, activités qu'il est difficile de décrire avec précision et, par conséquent, de simuler. C'est pourquoi, jusqu'il y a peu de temps, les concepteurs de logiciels éducatifs avaient tendance à s'en désintéresser.

La science cognitive

La compréhension des processus d'apprentissage et de raisonnement fait actuellement des progrès considérables. Psychologues, informaticiens, spécialistes de l'intelligence artificielle, linguistes et philosophes ont contribué à l'avènement d'une nouvelle science de l'étude, de la compréhension et de l'amélioration du processus d'enseignement. Cette « science cognitive » est en partie à l'origine du développement de systèmes informatiques intelligents permettant à l'élève d'interagir avec le programme, et de faciliter ainsi le processus d'apprentissage.

Parallèlement, on est en train de mettre au point des techniques d'évaluation des réactions que les ordinateurs suscitent en classe, et de leurs conséquences réelles. Si l'on parvient à analyser les méthodes d'enseignement avec suffisamment de précision pour pouvoir élaborer des programmes informatiques reproduisant, ne serait-ce que partiellement, le comportement d'un bon enseignant, l'ordinateur pourra être employé non seulement pour l'enseignement des élèves, mais aussi pour la formation des maîtres. Perspective particulièrement séduisante pour les pays où le nombre des enseignants est insuffisant ou leurs qualifications inégales.

L'idée que l'on se fait du rapport coût/efficacité de l'informatique, tant sur le plan local qu'au niveau national, est l'un des principaux déterminants du rythme de diffusion de l'ordinateur. Or, si le coût du matériel a fortement diminué, celui des logiciels éducatifs de qualité demeure élevé. Toutefois, l'évaluation de cet instrument doit, pour être réaliste et honnête, nécessairement être effectuée dans des écoles où l'apprentissage par l'ordinateur a atteint une masse critique — temps d'utilisation du matériel par les élèves, disponibilité de logiciels appropriés, nombre d'enseignants formés à l'emploi de l'ordinateur². Ce type d'école est encore l'exception.

Une fois sélectionnés, les logiciels éducatifs et la documentation qui s'y rapporte doivent faire l'objet d'une expérimentation et d'une évaluation en situation réelle. Les innovations pédagogiques sont trop souvent testées dans des conditions « idéales », d'où un risque d'échec lors de l'application en milieu scolaire normal.

Les compétences de base

L'ordinateur peut être fort utile aux élèves dans leur apprentissage des compétences de base étroitement imbriquées que sont la lecture et l'écriture. En outre, il leur permet de manipuler des notions scientifiques, de simuler des exemples à l'appui de leurs arguments, de présenter sous forme graphique la démarche suivie pour résoudre un problème mathématique et, plutôt que de devoir se contenter d'une réponse du type vrai ou faux, d'examiner les résultats avec leurs enseignants et leurs camarades.

En ce qui concerne la lecture, on pourrait concevoir et tester des modèles qui fassent appel à la fois aux concepts de la science cognitive et à certains aspects de la méthode d'enseignement individuelle. Comme Norton et Resta l'ont expliqué, « dans les programmes scolaires traditionnels, la tendance est de considérer la lecture comme un processus d'accumulation de fragments d'information et de maîtrise de mécanismes spécifiques, souvent séquentiels, censés constituer un tout. Or, les progrès réalisés par les élèves qui utilisent des logiciels de simulation et de solution de problèmes donnent à penser qu'il faut redéfinir le processus en termes de maîtrise des démarches cognitives et de résolution de problèmes »³. L'utilisation des logiciels intégrés, de la technologie du vidéodisque et du disque compact, des systèmes de synthèse et de reconnaissance de la parole, des réseaux et de la communication multimédia semblerait donc pouvoir faciliter l'apprentissage de la lecture.

L'enseignement de l'écriture, en moyenne une heure par semaine dans beaucoup de pays de l'OCDE, doit être modifié. Les études consacrées au processus d'écriture ont montré que le modèle linéaire — conception, rédaction, correction — ne correspondait pas à la réalité : en fait, il s'agit d'une démarche récurrente. Le passage de la conception à la rédaction finale ne se fait pas directement mais en cinq étapes : conception de l'idée ; organisation de la pensée ; rédaction ; correction et révision du texte ; enfin, rétroaction sur la qualité du produit final. Plusieurs logiciels ont été conçus pour faciliter chacune de ces étapes et les résultats de leur évaluation sont encourageants. L'accès à de nouveaux moyens de communication, tels que le courrier électronique qui permet à l'élève de s'adresser à un vaste auditoire réel, pourrait également contribuer à élargir le champ d'application des technologies de l'information dans le domaine de l'enseignement de l'écriture.

L'informatique s'est révélée très utile pour l'enseignement et l'apprentissage des concepts scientifiques et technologiques. Il existe en effet un grand nombre de programmes « d'entraînement par la pratique » en physique, en géologie, en technologie, en chimie, en écologie, en biologie et en médecine. Mais on voit également apparaître des programmes plus élaborés visant à développer chez l'élève des mécanismes plus complexes — logiciels axés sur la

solution de problèmes (par exemple, en chimie pour le calcul du nombre d'atomes libérés lors d'une réaction, ou en mécanique, pour la détermination des vitesses et des angles après impact) ; logiciels faisant appel aux bases de données ; et, surtout, programmes de simulation d'expériences dangereuses (en chimie) ou impossibles à réaliser (réactions nucléaires, trajectoire de projectiles sur terre ou dans un champ gravitationnel).

De nombreux élèves, faute d'esprit logique et de capacité de déduction, ont des difficultés à appréhender les mathématiques. Là encore, on dispose, pour en faciliter l'apprentissage, d'un certain nombre d'instruments qui vont des programmes d'entraînement par la pratique (pour l'initiation à l'arithmétique) aux systèmes tuteurs, et aux logiciels de simulation et d'exploration. Ainsi, il se pourrait que dans un proche avenir l'emploi des tableurs et des logiciels graphiques à l'école se généralise. Tout comme dans les disciplines scientifiques, l'ordinateur pourrait entre autres avoir pour fonction essentielle de déceler et d'analyser les fautes et les erreurs de conception des élèves. Ce potentiel de diagnostic pourrait être particulièrement utile aux enseignants et aux spécialistes de la science cognitive.

*
* *

L'examen du rôle que les technologies de l'information pourraient jouer dans l'enseignement des compétences de base et la compréhension des processus cognitifs en cause conduit inévitablement à la conclusion qu'il faut reconsidérer les objectifs et les méthodes pédagogiques. Introduits en nombre suffisant et assortis de logiciels appropriés, les ordinateurs peuvent améliorer sensiblement l'efficacité de l'enseignement. Cependant, ils ne génèrent aucune connaissance, ne permettent pas une explication exhaustive et ne suffisent pas à entretenir la motivation des utilisateurs de façon durable. Ils ne peuvent pas non plus se substituer à l'enseignant, ni remplacer l'interaction entre les individus. Ce ne sont que des outils permettant de produire certains effets et d'atteindre certains objectifs.

Une politique globale sera sans doute nécessaire si l'on veut tirer le meilleur parti de l'informatique. Le corps enseignant doit se résoudre à accepter l'ordinateur qui n'aura véritablement d'impact que s'il est introduit sur une échelle suffisante. Si, par manque de volonté de dégager les ressources nécessaires, on en vient à ne prendre que des demi-mesures, tout au plus obtiendra-t-on un résultat marginal qui pourrait éventuellement engendrer un sentiment de frustration, voire un rejet total de la part des élèves. Certes, quelques écoles disposent d'ores et déjà d'un équipement — matériel et logiciels — suffisant pour améliorer leurs techniques d'enseignement et d'apprentissage, mais, globalement, dans les pays de l'OCDE, les technologies de l'information ne font encore l'objet que d'investissements limités. ■

2. Les nouvelles technologies de l'information : un défi pour l'éducation, OCDE, Paris, 1986.

3. P. Norton et V. Resta, Investigation of the Impact of Computer Instruction on Elementary Students' Reading Achievement, Educational Technology, Englewood Cliffs, N.J., 1986.

Toutes les œuvres
audiovisuelles – y compris
les nouveaux modes de
communication par
satellites – sont désormais
couvertes par le Code des
invisibles.



L'inscription des services à l'ordre du jour des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay montre l'importance que l'on y attache. Les obstacles auxquels se heurtent à l'heure actuelle les échanges internationaux de services freinent non seulement l'expansion de ces derniers mais limitent également les gains de productivité que l'on pourrait réaliser dans ce secteur.

L'Uruguay Round place au centre de l'actualité les deux Codes de libération de l'OCDE, concernant les opérations invisibles et les mouvements de capitaux. Objectif de ces codes : éliminer, dans leurs domaines respectifs, les restrictions qui entravent les opérations entre résidents et non-résidents (encadré). Récemment renforcés, ils sont désormais un outil efficace de libération des échanges de services.

Vers la libération des échanges de services dans la zone OCDE

Les assurances

La dernière étape du renforcement du Code des opérations invisibles dans le domaine des assurances vient d'être complétée. Elle a entraîné une diminution tangible et significative des restrictions en vigueur dans un certain nombre de pays Membres. La libération touche essentiellement les contrats entre résidents et non-résidents dans les branches internationalisées du secteur (assurances, transports internationaux, réassurance, etc.) et les conditions d'établissement et d'opération des succursales étrangères dans le secteur en général.

Dans le même temps, le Conseil de l'OCDE a fait des recommandations très précises, invitant les pays Membres à prendre les dispositions nécessaires pour

réaliser, aussi rapidement que possible, des progrès ultérieurs vers la libération dans ces mêmes domaines. Les comités responsables, celui des mouvements de capitaux et des transactions invisibles (CMIT) et celui des assurances, ont été chargés de veiller à la mise en œuvre de ces recommandations par les pays Membres et d'en faire rapport au Conseil. Ils doivent aussi mener à bien une étude complémentaire concernant les opérations transfrontières directes dans le domaine de l'assurance-vie, et des assurances aux particuliers plus généralement. On constate en effet que, encore aujourd'hui, un grand nombre de pays de l'OCDE restreignent ou découragent sévèrement par des mesures discriminatoires, fiscales ou autres, la conclusion de contrats entre leurs résidents et les assureurs non établis dans ces domaines¹. L'étude a pour objectif de mettre en évi-

dence les moyens d'une nouvelle libération les concernant faisant appel, par exemple, à une collaboration plus étroite entre autorités de contrôle.

Le tourisme

L'expansion spectaculaire du tourisme international et l'apparition de nouveaux modes de paiement ont donné lieu à une extension considérable des obligations de libération que comporte le Code des opérations invisibles.

Les nouvelles dispositions sont fondées sur le principe de la liberté des dépenses touristiques, à savoir que les pays Membres ne doivent imposer aucune restriction

1. Voir *Echanges internationaux de services : assurances, OCDE, Paris 1983.*

aux dépenses encourues, *bona fide*, par tout voyageur et lui permettre de s'acquitter de ces dépenses dans son pays d'origine. Elles donnent le droit au voyageur d'emporter avec lui, sans justification, sous forme de billets de banque ou de chèques de voyage, l'équivalent d'au moins 1 250 DTS (droits de tirage spéciaux) en devises et 150 DTS en monnaie nationale lors de chaque voyage². Enfin, les voyageurs ont dorénavant la possibilité d'utiliser librement à l'étranger les cartes de paiement ou de crédit alors qu'auparavant ce domaine était ignoré par le Code.

En dépit de cet élargissement considérable des obligations, l'examen effectué par l'OCDE a révélé qu'une grande majorité des pays Membres étaient déjà en mesure de respecter ces nouvelles dispositions dans leur intégralité³. Encouragée par ce résultat, l'OCDE travaille pour faire du secteur du tourisme la première activité de services entièrement libérée au sens du Code des opérations invisibles.

Les œuvres audiovisuelles

L'avènement de l'ère électronique et la révolution dans les modes de communication ont profondément bouleversé le paysage audiovisuel des pays de l'OCDE et transformé les habitudes de consommation

dans ce secteur. C'est un des domaines où la mise à jour et le renforcement du Code des opérations invisibles sont apparus le plus évidemment nécessaires⁴.

Il s'agit, en premier lieu, selon les propositions du Comité CMIT, de passer de la notion étroite de films à la notion beaucoup plus large d'œuvres audiovisuelles : rédigée en termes généraux pour pouvoir anticiper sur les développements techniques à venir, la nouvelle définition devrait englober toute séquence d'images donnant lieu à l'animation, indépendamment du mode de production, transmission, diffusion ou utilisation de cette séquence. Elle vise à couvrir non seulement les œuvres audiovisuelles « traditionnelles » enregistrées sur support matériel (pellicule impressionnée, bande magnétique, vidéocassette, vidéodisque, etc.), mais aussi, ce qui est nouveau, toutes celles qui sont transmises ou diffusées « en direct » par les nouveaux modes de communication (câbles, satellites, etc.). Même la transmission ou diffusion sous forme digitale ou sous d'autres formes codées est comprise dans cette définition, pour autant qu'un élément d'animation des images est perceptible par le destinataire final.

Si cette proposition était retenue, l'effet serait de soumettre toutes les œuvres audiovisuelles, sans exception, à la même discipline de libération. Cet exercice a, en outre, le mérite de démontrer l'adaptabilité

et l'applicabilité des concepts du Code, en tant qu'instrument de libération des échanges de services, aux activités fortement marquées par de nouvelles technologies ou de nouveaux modes de consommation.

La prochaine étape consistera à examiner la position des pays Membres à l'égard de ces nouvelles obligations. Il est aussi envisagé d'y traiter des problèmes posés par la protection des droits d'auteur, qui ont une incidence de plus en plus importante sur les échanges internationaux d'œuvres audiovisuelles.

* * *

L'ensemble de ces travaux, auxquels il faut ajouter le secteur des activités bancaires et financières, et celui des transports maritimes, souligne l'importance croissante qui est accordée dans les pays Membres de l'OCDE à la libération des échanges de services. Ils continueront d'apporter une contribution importante aux négociations d'Uruguay. ■

2. Contre respectivement 700 et 50 DTS avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions. Valeur approximative des DTS en avril 1987 : 1,30 dollar.

3. Voir *Obstacles aux activités touristiques internationales dans la zone OCDE*, OCDE, Paris 1984.

4. Voir *Echanges internationaux de services : les œuvres audiovisuelles*, OCDE, Paris 1986.

Dans la convention portant création de l'OCDE en 1960, les pays Membres se sont engagés à poursuivre leurs efforts en vue de réduire ou de supprimer les obstacles aux échanges de services, ainsi qu'aux paiements courants, et de maintenir et d'étendre la libération des mouvements de capitaux. Cet engagement s'est concrétisé par l'adoption, en décembre 1961, de deux Codes — le Code de la libération des opérations invisibles courantes et le Code de la libération des mouvements de capitaux. Ces Codes possèdent le statut juridique de Décisions du Conseil de l'OCDE qui lient tous les Membres, et dont le domaine recouvre une grande partie des transactions internationales autres que les échanges de biens.

L'objectif fondamental des deux Codes peut être énoncé de la manière suivante : les résidents de pays Membres différents de l'OCDE doivent jouir d'une aussi grande liberté pour les opérations entre eux que les résidents d'un même pays. L'élément-clé de chaque Code réside donc dans l'engagement des pays Membres d'éliminer les restrictions frappant les opérations entre résidents et non-résidents.

Le Code des invisibles, en plus d'une large gamme de paiements courants ayant trait aux échanges, à l'industrie et au commerce, ainsi qu'aux revenus du travail et du capital, couvre la plupart

LES CODES

des activités de services, telles que les assurances, les transports, le tourisme et les films.

Le Code des mouvements de capitaux concerne la plupart des opérations financières à moyen et long terme, en particulier les opérations sur titres, les crédits commerciaux et financiers et les investissements directs dans tous les secteurs. Les obligations en matière de libération des investissements directs ont été élargies en 1984 aux réglementations relevant du droit d'établissement, aspect particulièrement important dans le cas des activités de services, pour lesquelles l'établissement est souvent une condition indispensable pour pénétrer les marchés des autres pays.

L'engagement de libérer les opérations énumérées dans les deux Codes consiste à participer à un processus progressif de libération s'étalant sur une certaine durée, dans le cadre d'un système international de surveillance et de suivi. Un pays peut formuler des réserves au départ, lorsqu'il n'est pas prêt à libérer immédiatement une certaine catégorie d'opérations. Une fois ces opérations libérées, un pays ne peut imposer à nouveau des mesures restrictives les concernant, sauf de façon

temporaire et dans les cas où certaines conditions précises se trouvent remplies. Les restrictions et les mesures de libération doivent être transparentes et non discriminatoires. Surtout, les pays Membres doivent se prêter à des examens périodiques de toutes leurs restrictions. A l'issue de ces examens, le Conseil de l'OCDE adresse une série de recommandations au pays en cause. Le Comité des mouvements de capitaux et des transactions invisibles (CMIT), composé d'experts indépendants et désignés par le Conseil, est chargé de conduire ces examens, de veiller au suivi des recommandations et, plus généralement, à l'application des deux Codes.

L'intérêt croissant que suscitent ces questions, a incité le Comité CMIT à mettre au point une brochure d'information destinée à présenter de façon succincte les caractéristiques et le fonctionnement des Codes¹. Cette brochure a pour objectif de mieux faire connaître le rôle propre de l'OCDE dans le processus de libération des échanges de services et des mouvements de capitaux de la zone OCDE, et de contribuer ainsi aux discussions qui sont en cours dans le contexte géographique plus large du GATT.

1. *Introduction aux Codes OCDE de la libération*, OCDE, Paris 1987.

Problèmes et stratégies économiques

Nouvelle-Zélande

Parmi les réformes déjà réalisées par Wellington pour faire davantage réagir l'économie néo-zélandaise aux forces du marché : une diminution des incitations fiscales à l'exportation et des restrictions aux importations.

Objectif du gouvernement constitué en juillet 1984 : rendre l'économie néo-zélandaise, auparavant l'une des plus étroitement contrôlées de la zone OCDE, plus sensible aux forces du marché.

Les réformes entreprises dans ce but, notamment, s'appuient sur trois principes : limiter l'intervention de l'Etat aux seules fins d'équité et/ou d'efficacité ; assouplir l'accès aux marchés des produits et des facteurs qui seront ainsi plus ouverts au jeu de la concurrence ; améliorer les conditions dans lesquelles se font les transactions commerciales par une diminution de leur coût et une diffusion accrue de l'information.

Pour assurer la cohérence entre les diverses dispositions à prendre, le gouvernement a élaboré une politique macro-économique dans le cadre d'une stratégie

financière à moyen terme. Les deux volets de cette dernière – réduction progressive du déficit budgétaire, ralentissement de l'inflation – sont accompagnés d'importantes mesures structurelles visant à intensifier la concurrence et à atténuer les rigidités et les distorsions institutionnelles.

Wellington a d'ores et déjà réalisé plusieurs réformes : libéralisation des marchés de capitaux y compris de devises ; libre flottement du taux de change du dollar néo-zélandais ; élargissement de l'assiette fiscale et réduction des taux marginaux d'imposition ; augmentation de la part de l'imposition indirecte ; diminution des incitations fiscales à l'exportation et des mesures de protection des importations.

Une seconde série de réformes est en cours : une révision générale des activités et des dépenses publiques en vue de restreindre les interventions de l'Etat, d'en



améliorer l'efficacité et de réduire le déficit budgétaire ; la création de sociétés d'Etat, fonctionnant dans les conditions des entreprises privées, pour assurer les activités commerciales qui, à l'heure actuelle, relèvent du secteur public ; l'abaissement continu des barrières protectionnistes. Enfin, d'autres dispositions sont à l'étude ou en préparation dans les domaines de la politique sociale, de l'imposition des sociétés, du marché du travail.

Réformer le fonctionnement du marché du travail est un élément-clé de la stratégie gouvernementale. Le cadre institutionnel des relations du travail en Nouvelle-Zélande remonte à 1894 et a été repris dans une loi de 1973. Son objectif : assurer à la majeure partie de la population active certaines garanties minimales, en matière de rémunération et autres conditions d'emploi, pour essayer, entre autres, de limiter les risques de troubles sociaux. Dans ce cadre, les salaires sont déterminés sur la base de normes professionnelles applicables à l'échelon national plutôt qu'au niveau des entreprises ou de la branche. Il semble que ces règles de fonctionnement ont joué un rôle non négligeable dans la faible augmentation de la productivité, dans l'accélération de l'inflation au cours des années 70 et, ensuite, dans la montée du chômage.

Le système de procédures de conciliation et d'arbitrage du marché du travail a bien fonctionné jusqu'à la fin des années 60. Mais le refus en 1968 de la Cour d'arbitrage d'accorder des augmentations de salaires et par la suite la tension régnant sur le marché du travail ont mis un terme aux pratiques de fixation des salaires et d'arbitrage. Le gouvernement est intervenu (apparemment avec peu de succès) dans le but d'enrayer la progression des prix et des salaires, l'escalade des coûts de main-d'œuvre entraînant une accélération de l'inflation. Jusqu'en 1981, les coûts réels de main-d'œuvre ont augmenté plus vite que la productivité qui ne progressait que faiblement. Cet écart s'est cependant réduit depuis 1982, sous l'effet du blocage des prix et des salaires de 1982-84 et de l'amélioration de la productivité. Quant au chômage, il est difficile d'en mesurer l'incidence sur l'augmentation des salaires nominaux du fait des interventions répétées, avant 1984, des pouvoirs publics dans le processus de formation salariale.

En plus de leur effet inflationniste, les normes de salaires nationales auraient aussi joué un rôle essentiel dans la hausse du chômage. Le système implique en effet qu'un contrat salarial est appliqué à tous les salariés et à tous les employeurs, y compris à ceux qui ne sont pas nécessairement en mesure de les supporter. Il faut cependant noter que, malgré cette pratique et une croissance démographique élevée, la situation de la Nouvelle-Zélande est depuis longtemps plus satisfaisante que celle de la plupart des autres pays Membres : un quasi plein emploi jusqu'en 1978, un taux de chômage de 5 1/2 % actuellement, soit 3 % de moins que la moyenne OCDE. Des flux migratoires et une progression de l'emploi très supérieurs à la moyenne y ont con-

tribué de façon importante. Mais — on l'a vu — l'augmentation de la productivité a également été plus faible que la moyenne.

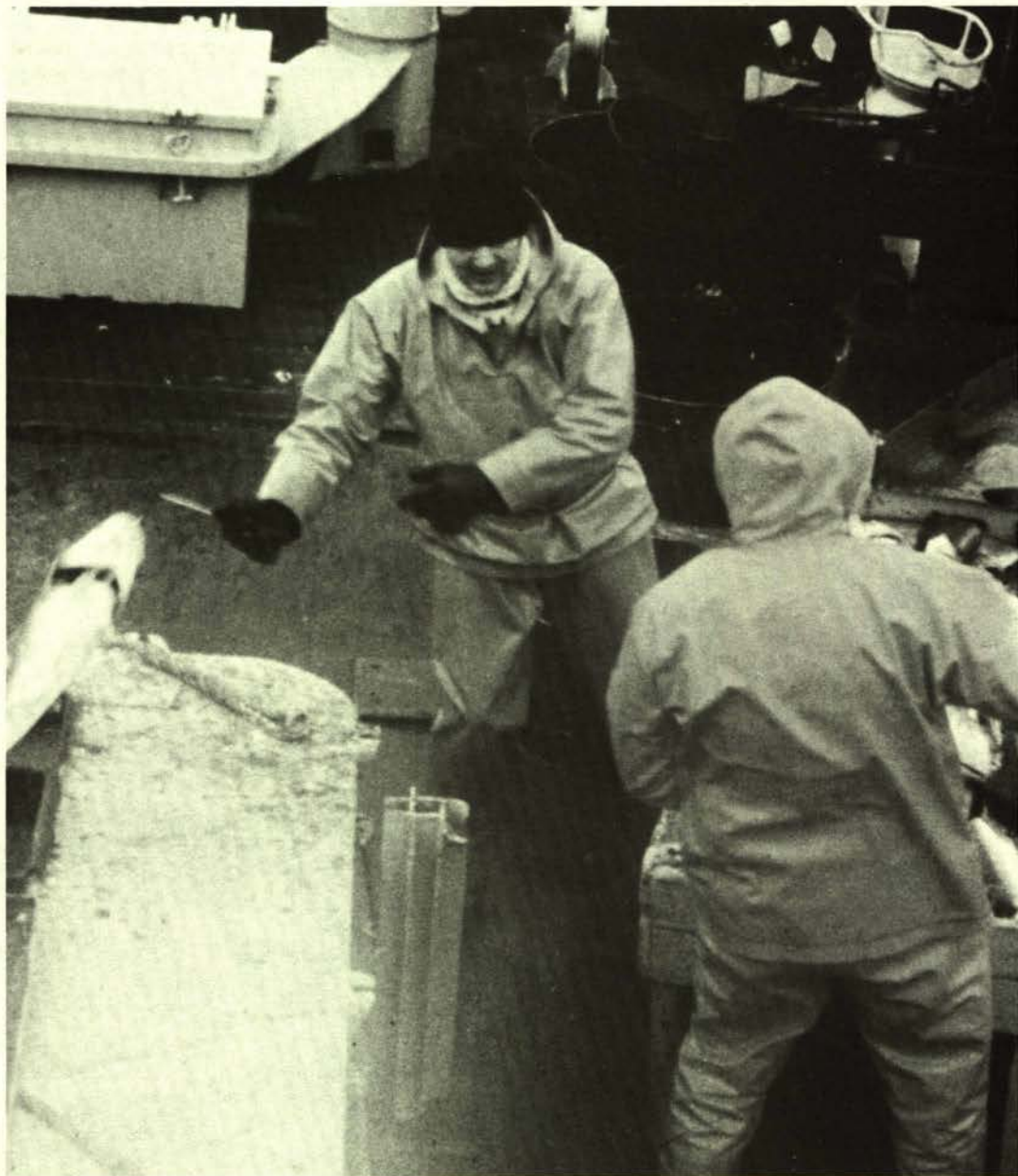
Des réformes sont prévues pour donner au marché du travail plus de souplesse et lui permettre d'évoluer parallèlement aux autres secteurs de l'économie. Il s'agit de donner plus de responsabilité aux partenaires sociaux dans le cadre de négociations collectives, notamment en matière de conditions de travail. Les propositions portent sur ce qui paraît constituer les deux principales sources de rigidités : une structure syndicale archaïque et l'application générale des normes.

Le rythme des réformes ne s'est pas relâché malgré le ralentissement de la croissance de la production depuis la mi-1985 sous l'effet, entre autres, du tour plus restrictif donné aux politiques monétaire et budgétaire pour atténuer les pressions inflationnistes et réduire le déficit du secteur public. L'amélioration de la balance extérieure a par ailleurs été plus faible qu'on ne l'espérait. L'inflation s'est accélérée en raison des fortes augmentations

salariales qui ont suivi la levée des contrôles des prix et des rémunérations. (La réduction de la part de l'imposition directe au profit de l'imposition indirecte a, à elle seule, fait monter le niveau des prix de 6 points.) Le chômage a recommencé à augmenter, et le processus d'assainissement des finances publiques s'est temporairement interrompu. Mais le gouvernement s'attend à une reprise de l'activité plus tard dans l'année qui se répercuterait sur 1988. Et la décélération des salaires à la suite des dernières négociations laisse espérer une baisse de l'inflation.

Malgré de nombreuses difficultés, la tâche du gouvernement se trouve facilitée par le large consensus qui s'est dégagé sur la nécessité du changement. Si les ajustements imposés à l'économie peuvent se traduire par une détérioration passagère des indicateurs macro-économiques, à long terme ces réformes devraient renforcer l'économie néo-zélandaise en la rendant plus efficace et plus compétitive.

Source : Etudes économiques de l'OCDE — Nouvelle-Zélande.



Pour le meilleur comme pour le pire, l'économie islandaise est très sensible aux influences extérieures. Ces deux dernières années, elle a bénéficié de l'augmentation des prises de poisson et des prix des produits de la mer.



Les deux années passées ont été marquées par une forte reprise de la production et des revenus réels, et par un meilleur équilibre de l'économie après les perturbations provoquées par la récession de 1982-1983. Plusieurs éléments ont contribué au redressement des termes de l'échange et de la balance des paiements courants : la baisse des prix du pétrole, l'augmentation des prises de poisson (+ 10,4 % en 1985, + 13,2 % en 1986) et des prix des produits de la mer (+ 20 % en 1986), la diminution des taux d'intérêt sur les marchés internationaux des capitaux. La balance des paiements courants est presque revenue à l'équilibre en 1986 après un déficit représentant 10 % du PNB en 1982-83. Les exportations en volume se sont accrues de 6 1/2 % en 1985 et 1986, soit nettement plus que les importations, et la balance commerciale a dégagé un excédent de 3 % du PNB en 1986. Il reste que la dette extérieure totale, publique et privée, se monte actuellement à 50 % du PNB, soit l'un des taux les plus élevés de l'OCDE.

Grâce à la plus grande stabilité du taux de change, à la désindexation des salaires et à la politique des revenus, l'inflation avait sensiblement reculé en 1984, son taux annuel ayant été ramené à 15 % au troisième trimestre (contre plus de 100 % l'année précédente). Malgré les facteurs externes favorables, la hausse des prix à la consommation s'est accélérée de nouveau pour atteindre 32 % en 1985 et 21 % en 1986 du fait, notamment, de la hausse des salaires (33 % en 1985, 25 % en 1986). Il a été difficile d'obtenir de meilleurs résultats sur un marché du travail extrêmement tendu : le taux de chômage est inférieur à 1 % et les offres d'emploi non satisfaites représentent 2 1/2 % de la population active.

La croissance du PNB réel a été de près de 9 % sur l'ensemble des deux années 1985-86, tous les secteurs, agriculture exceptée, participant à cette accélération. La progression de 11 % du revenu national brut a favorisé la consommation et l'épargne privées, mais aussi l'expansion de la consommation publique. L'investissement est resté globalement stationnaire, mais des efforts de modernisation importants ont été réalisés dans le secteur privé, notamment dans la pêche et les industries connexes, grâce à un redressement spectaculaire des bénéfices.

Les objectifs de la politique économique menée ces dernières années se sont révélés en partie incompatibles. Le gouvernement, cherchant à enrayer l'inflation, a multiplié ses interventions directes dans les négociations salariales. Dans le même temps, il a privilégié une politique monétaire plus restrictive, un meilleur équilibre budgétaire ainsi que la recherche de « la plus grande stabilité possible » du taux de change pour limiter les pressions sur les marchés du crédit et du travail, ce qui a atténué directement la pression sur les salaires. Par contre, la modération salariale n'a été acquise qu'avec, en préalable à la signature de l'accord, des concessions du gouvernement en matière de fiscalité, de tarifs des

services publics et de subventions. Par suite de ces mesures, l'objectif d'un léger excédent des comptes du trésor n'a toutefois pu être réalisé en 1986. Il n'y a donc pas eu, ces deux dernières années, de progrès sensibles dans la voie de la réduction du déficit budgétaire, la situation structurelle des finances publiques s'étant même probablement détériorée.

Les perspectives pour 1987 semblent indiquer une nouvelle et sensible expansion du PNB et du revenu national en termes réels, avec maintien du plein emploi. En revanche, la balance des opérations courantes devrait retomber dans le déficit, tandis que l'évolution de l'inflation demeure très incertaine.

Dans ce contexte, la teneur de l'accord salarial pour 1987 risque d'être incompatible avec le maintien de l'équilibre interne et externe. D'après les estimations officielles, les gains nominaux par habitant doivent s'accroître de 20 % cette année et le revenu disponible réel de 7 à 8 %, soit beaucoup plus que dans les autres pays de l'OCDE. Avec un marché du travail tendu, il est même à craindre que les salaires n'augmentent plus rapidement que prévu, ce qui pèserait encore davantage sur la balance courante, la rentabilité des entreprises et, en fin de compte, le taux de change.

Etant donné le risque de nouvelle accélération de la course des coûts et des prix, l'adoption d'une stratégie anti-inflationniste plus efficace est nécessaire, à savoir une volonté plus ferme de ne pas laisser la politique budgétaire et la politique monétaire accompagner l'évolution conjoncturelle. Au regard de l'ampleur des dépassements observés dans le passé, il sera particulièrement important d'éviter tout dérapage dans l'exécution du budget 1987 et même d'envisager sérieusement de lui donner un caractère encore plus restrictif — étant donné le résultat des récentes négociations salariales.

Par ailleurs, il importe, et c'est l'intention des autorités, de freiner l'expansion de la monnaie et du crédit interne, notamment en laissant les taux d'intérêt jouer plus complètement leur rôle d'équilibrage du marché.

Il serait imprudent de compter sur la prolongation du contexte international exceptionnellement favorable de ces deux dernières années. L'économie islandaise ayant des assises très étroites et ne pouvant réduire que dans une mesure relativement limitée sa dépendance à l'égard des activités traditionnelles, elle reste très vulnérable aux perturbations extérieures.

Une évolution moins favorable du cours du dollar, des prix des produits de la mer, du volume des prises de poisson, du rythme de croissance de l'économie mondiale, et des taux d'intérêt internationaux pourrait de nouveau ébranler gravement l'économie et l'équilibre extérieur. Pour ces raisons, il est indispensable que les autorités mènent une politique visant à stabiliser davantage l'ensemble de l'économie. ■

Source : Etudes économiques de l'OCDE - Islande.

Les points essentiels des **Perspectives économiques de** **l'OCDE**

Une stratégie de coopération pour restaurer une croissance satisfaisante

La situation économique s'est détériorée ces derniers mois sans qu'on puisse guère escompter d'amélioration d'ici à la fin de 1988. Croissance lente, taux de chômage élevé et déséquilibres extérieurs considérables devraient persister. La baisse que le dollar a accusée dans la période récente, malgré des interventions d'une ampleur sans précédent sur les marchés de change, a réveillé les anticipations inflationnistes et fait remonter les taux d'intérêt aux Etats-Unis. Ces évolutions, jointes aux tensions croissantes affectant les relations commerciales internationales et à la persistance des problèmes d'endettement, ont accru le risque de dégradation de la conjoncture économique mondiale.

Toutefois, les conditions d'une croissance plus soutenue restent, à maints égards, réunies : l'inflation est maîtrisée dans la plupart des pays, les finances des entreprises sont généralement saines, les taux d'intérêt ont nettement baissé ces dernières années, les soldes budgétaires se sont améliorés dans un certain nombre de pays et les marchés du travail donnent des signes de flexibilité accrue. Le fait que les perspectives ne soient pourtant pas meilleures tient en grande partie à l'effritement apparent de la confiance au sein du secteur privé, entraîné notamment par l'ampleur des fluctuations récentes des taux de change et l'incertitude sur leur évolution future. Pour rétablir la confiance, il importe que les gouvernements mettent en œuvre les engagements pris au niveau international dans le double domaine de la politique macro-économique et de l'action structurelle.

La situation actuelle

La situation économique est moins favorable qu'on ne l'escomptait l'année dernière. On pensait alors que la chute des prix du pétrole et la baisse corrélative des taux d'inflation et des taux d'intérêt ouvraient la possibilité d'une croissance plus rapide qui s'accompagnerait à la fois d'une faible inflation et d'une réduction des déséquilibres de balance courante les plus considérables. Il apparaît aujourd'hui que l'amélioration apportée par la baisse des prix du pétrole a été sans doute un peu moindre qu'on ne l'avait d'abord prévue. En outre, l'investissement a probablement souffert de l'incertitude entourant l'évolution future des taux de change.

La baisse des prix du pétrole et des autres produits de base dans les premiers mois de 1986 a bien eu des répercussions favorables sur l'économie des pays de l'OCDE avec, en particulier, le recul de l'inflation et des taux d'intérêt. Mais le renversement partiel de la tendance des cours du pétrole au tout début de cette année lamine quelque peu ces évolutions positives. (Les prévisions tablent actuellement sur un prix du pétrole de 18 dollars le baril, contre 15 dollars il y a six

mois). En outre, le transfert substantiel de revenus qui s'est opéré des pays producteurs de pétrole vers les pays consommateurs a peut-être eu, au total, un effet légèrement négatif sur la demande, et non pas neutre comme on s'y attendait : les pays pétroliers semblent avoir réduit leurs dépenses plus fortement que prévu, tandis que les gains de termes de l'échange ont peut-être été épargnés dans une proportion un peu plus importante.

Les prévisions antérieures, plus favorables, n'étaient pas seulement tributaires des effets positifs de la baisse des prix du pétrole ; elles portaient aussi de l'hypothèse que les agents du secteur privé prendraient leurs décisions d'investissement dans un contexte de relative stabilité des taux de change, étant donné les ajustements importants enregistrés en 1985 et au premier semestre de 1986. Dans les deux numéros précédents des *Perspectives économiques*, l'OCDE avait examiné les arguments en faveur d'une période de relative stabilité des taux de change, faisant valoir entre autres que la réduction des déséquilibres extérieurs ne devait pas reposer de façon excessive sur les variations de change. A l'époque, une stabilité relative des taux de change semblait pouvoir aller de pair avec la

mise en œuvre résolue des politiques annoncées, en particulier celles sur lesquelles reposait l'amorce d'un processus durable de réduction des déséquilibres extérieurs.

En fait, malgré des périodes de calme, les marchés de change sont restés agités. En Allemagne et surtout au Japon, la nouvelle hausse des cours de la monnaie nationale a affecté défavorablement les intentions d'investissement, sans que cela soit compensé par une tendance inverse dans les pays dont la monnaie se dépréciait. De plus, il se pourrait que les perspectives de croissance aient été affaiblies non seulement par les variations effectives des taux de change, mais aussi par la manière « désordonnée » dont elles se sont produites, en particulier depuis les derniers mois de 1986. Cela n'a fait qu'accroître l'incertitude entourant l'évolution des taux de change, apparemment au détriment de la confiance des chefs d'entreprises. Si, dans un certain nombre de secteurs, les exportateurs des pays dont la monnaie s'est appréciée paraissent être en mesure de s'adapter à la nouvelle configuration des taux de change, les décisions d'investissement semblent avoir été affectées par la crainte d'une hausse additionnelle de la monnaie nationale. Tout récemment, le

1. CROISSANCE DU VOLUME DU PIB/PNB DANS LA ZONE OCDE^a
pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

| | Part dans le total OCDE 1982 | Par rapport à l'année précédente | | | | Par rapport au semestre précédent | | | | |
|---------------------------------|------------------------------|----------------------------------|------|------|------|-----------------------------------|--------|---------|--------|---------|
| | | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1986 II | 1987 I | 1987 II | 1988 I | 1988 II |
| | | Etats-Unis | 40,9 | 2,7 | 2,5 | 2½ | 2¾ | 1,8 | 2¾ | 2¼ |
| Japon | 14,0 | 4,7 | 2,5 | 2 | 2 | 3,2 | 1¾ | 1½ | 1¾ | 2½ |
| Allemagne | 8,5 | 2,5 | 2,4 | 1½ | 2 | 3,9 | ¼ | 1½ | 2 | 2¼ |
| France | 7,0 | 1,4 | 2,0 | 1¼ | 2 | 2,0 | ½ | 2¼ | 2 | 1¾ |
| Royaume-Uni | 6,3 | 3,5 | 2,7 | 3¼ | 2¼ | 3,5 | 3½ | 2¾ | 2¼ | 1¾ |
| Italie | 4,5 | 2,3 | 2,7 | 3 | 2½ | 2,7 | 3¼ | 2½ | 2½ | 2¼ |
| Canada | 3,9 | 4,0 | 3,1 | 2½ | 2¾ | 1,2 | 3 | 3 | 2¾ | 2½ |
| Total des pays ci-dessus | 85,1 | 3,0 | 2,5 | 2¼ | 2½ | 2,4 | 2¼ | 2¼ | 2½ | 2½ |
| Quatre grands pays européens | 26,3 | 2,4 | 2,4 | 2¼ | 2 | 3,1 | 1¾ | 2¼ | 2¼ | 2 |
| Total OCDE | 100,0 | 3,0 | 2,5 | 2¼ | 2¼ | 2,4 | 2¼ | 2¼ | 2½ | 2½ |
| Total OCDE moins les Etats-Unis | 59,1 | 3,3 | 2,5 | 2¼ | 2 | 2,8 | 2 | 2 | 2 | 2¼ |
| Production industrielle : | | | | | | | | | | |
| Sept grands pays | - | 2,7 | 0,9 | 2 | 3¼ | 0,9 | 2¼ | 3 | 3¼ | 3¼ |
| Total OCDE | - | 2,7 | 1,1 | 2¼ | 3 | 1,1 | 2¼ | 3 | 3¼ | 3¼ |

Autres pays de l'OCDE
pourcentages de variation

| | Part dans le total OCDE 1982 | Par rapport à l'année précédente | | | |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------------------|------|------|------|
| | | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 |
| Autriche | 0,9 | 3,0 | 1,7 | ¾ | 1½ |
| Belgique | 1,1 | 1,5 | 2,3 | 1¼ | 1¾ |
| Danemark | 0,7 | 4,2 | 3,4 | -¾ | 0 |
| Espagne | 2,3 | 2,2 | 3,0 | 3 | 2¾ |
| Finlande | 0,7 | 3,0 | 1,8 | 2¾ | 2½ |
| Grèce | 0,5 | 2,1 | 1,3 | -1 | 1¼ |
| Irlande | 0,2 | 0,2 | -0,5 | ¾ | 1¼ |
| Islande | 0 | 3,4 | 5,9 | 3¾ | .. |
| Luxembourg | 0 | 2,9 | 2,0 | 2½ | 2¼ |
| Norvège | 0,7 | 5,4 | 3,8 | 2¾ | 1¼ |
| Pays-Bas | 1,8 | 1,7 | 1,9 | 1½ | 1 |
| Portugal | 0,3 | 3,3 | 4,8 | 3½ | 2¾ |
| Suède | 1,3 | 2,2 | 1,3 | 1¾ | 1½ |
| Suisse | 1,2 | 4,0 | 2,8 | 1¾ | 2 |
| Turquie | 0,7 | 5,1 | 8,0 | 6½ | 6¼ |
| Total des pays ci-dessus | 12,5 | 2,8 | 2,7 | 2 | 2 |
| Australie | 2,1 | 5,1 | 1,4 | 2½ | 2¾ |
| Nouvelle-Zélande | 0,3 | 0,7 | -0,6 | ¼ | 2¼ |
| Total des 17 pays ci-dessus | 14,9 | 3,1 | 2,5 | 2 | 2 |
| OCDE Europe | 38,8 | 2,6 | 2,5 | 2 | 2 |
| CEE | 33,3 | 2,4 | 2,4 | 2 | 2 |

a) Les agrégats ont été calculés sur la base des taux de change de 1982.

sentiment qu'une dépréciation encore plus forte du dollar pourrait entraîner une reprise de l'inflation aux Etats-Unis explique probablement pour une part importante la hausse des taux d'intérêt à long terme dans ce pays et, par voie de conséquence, la dégradation des perspectives dans les secteurs sensibles au niveau de l'intérêt. Dans les deux cas, donc, que le taux de change ait monté ou qu'il ait baissé, l'incertitude relative aux évolutions futures sur les marchés financiers

semble contribuer à la faiblesse de l'investissement. Pourtant, les entreprises ont encore amélioré leur situation financière et leurs bénéfices sont relativement importants; elles ont les moyens d'investir pour peu que les perspectives les y incitent.

Si l'incertitude a grandi, rendant ainsi le secteur privé moins confiant dans l'avenir, cela tient pour beaucoup aux préoccupations suscitées par le retard pris par les gouvernements à exécuter pleinement leurs engagements internationaux sur l'ajustement des politiques économiques. Ces préoccupations ont peut-être été avivées à la vue des désaccords existant entre grands pays.

Les perspectives

Les projections présentées dans ce numéro des *Perspectives économiques* reposent sur l'hypothèse de travail habituelle de politiques inchangées et de taux de change stables. Toutefois, on n'a pas pu prendre en compte, faute d'en connaître le détail, les mesures d'ordre budgétaire dont sont convenus en principe les Etats-Unis et le Japon. Etablies sur ces bases, les perspectives concernant l'activité sont peu satisfaisantes. Le PNB réel de la zone OCDE augmenterait actuellement de 2 à 2½ % seulement en taux annuel, et sa croissance ne devrait guère s'accélérer au cours des dix-huit prochains mois (tableau 1). L'emploi continuerait de progresser au rythme de 1 % par an, tout juste suffisant pour stabiliser le taux de chômage à 8¼ % dans l'ensemble de la zone OCDE. Celui-ci pourrait continuer de baisser en Amérique du

Nord et au Royaume-Uni, mais il augmentera vraisemblablement dans beaucoup d'autres pays (tableau 2).

Les perspectives en matière d'inflation, bien que toujours globalement satisfaisantes dans la plupart des pays, se sont cependant légèrement dégradées. Calculé pour l'ensemble de la zone, le taux d'inflation pourrait s'établir à quelque 3½ % cette année avec, éventuellement, une très légère accélération en 1988 (tableau 3). Aux Etats-Unis, les effets de la baisse récente du dollar et le raffermissement des prix du pétrole devraient amener le taux d'inflation dans la zone de 4 à 4½ %. On en arriverait alors au point, semble-t-il, où toute nouvelle accélération des prix (liée, par exemple, à une faiblesse persistante du dollar) devrait être contrecarrée par les autorités monétaires et provoquerait donc une hausse, éventuellement importante, des taux d'intérêt.

L'évolution des taux de change au cours des deux dernières années semble avoir enrayé la tendance à l'élargissement continu des déséquilibres de balance courante des trois plus grands pays de l'OCDE. De fait, les excédents en volume du Japon et de l'Allemagne ont diminué de 1½ et 1¼ % du PNB respectivement en 1986, tandis que le déficit des Etats-Unis, après s'être encore creusé en 1986, pourrait maintenant commencer à se réduire en termes réels à un rythme annuel de l'ordre de ¾ % du PNB. Les perspectives concernant les déséquilibres extérieurs n'en restent pas moins préoccupantes. Mesurés en dollars, les trois plus importants d'entre eux augmenteraient encore légèrement entre 1986 et 1987. La situation de cette année se présente ainsi sous un jour un peu moins favorable que dans le dernier numéro des *Perspectives économiques*. Cela tient en grande partie aux effets de courbe en J découlant des nouvelles variations de taux de change (lesquelles devraient assurer à moyen terme un ajustement plus poussé). Les déséquilibres devraient toutefois diminuer à partir de maintenant, même en termes de dollars, pour revenir en 1988 à des chiffres nettement inférieurs à ceux de 1987. Cela étant, le déficit des Etats-Unis resterait encore l'année prochaine de l'ordre de 125 milliards de dollars (2½ % du PNB), tandis que les excédents du Japon et de l'Allemagne ne seraient pas très loin de, respectivement, 90 milliards de dollars (3½ % du PNB) et 30 milliards de dollars (2½ % du PNB; tableau 4).

Des travaux exploratoires effectués par l'OCDE montrent que, sur la base de l'orientation actuelle des politiques et des taux de change réels inchangés, la situation ne paraît pas devoir s'améliorer sensiblement à moyen terme. Les déséquilibres extérieurs pourraient, dans ces hypothèses, rester considérables. Dès lors, il serait à craindre que le dollar ne continue de baisser; que les tensions

2. CHÔMAGE DANS LA ZONE OCDE

définitions nationales

| | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1986 II | 1987 I II | 1988 I II |
|--|------|------|------|------|------------|--------------|--------------|
| <i>Taux de chômage (%)</i> | | | | | | | |
| Etats-Unis | 7,2 | 7,0 | 6¾ | 6½ | 6,9 | 6¾ | 6¾ |
| Japon | 2,6 | 2,8 | 3 | 3 | 2,8 | 3 | 3 |
| Allemagne | 8,3 | 8,0 | 8 | 8¼ | 7,8 | 8 | 8¼ |
| France | 10,2 | 10,5 | 11¼ | 12 | 10,6 | 11 | 11½ |
| Royaume-Uni | 11,7 | 11,8 | 11¼ | 10¾ | 11,7 | 11½ | 11 |
| Italie | 10,1 | 10,9 | 11½ | 11¾ | 11,0 | 11¼ | 11½ |
| Canada | 10,5 | 9,6 | 9¼ | 9 | 9,5 | 9½ | 9¼ |
| Total des pays ci-dessus | 7,4 | 7,4 | 7¼ | 7¼ | 7,4 | 7¼ | 7½ |
| Quatre grands pays européens | 10,0 | 10,3 | 10½ | 10½ | 10,2 | 10¼ | 10½ |
| Total OCDE | 8,4 | 8,3 | 8¼ | 8¼ | 8,3 | 8¼ | 8¼ |
| OCDE Europe | 11,1 | 11,0 | 11 | 11¼ | 11,0 | 11 | 11¼ |
| CEE | 11,4 | 11,4 | 11½ | 11¾ | 11,4 | 11½ | 11½ |
| Total OCDE moins les Etats-Unis | 8,9 | 8,9 | 9 | 9 | 8,9 | 9 | 9 |
| <i>Niveaux du chômage (millions)</i> | | | | | | | |
| Amérique du Nord | 9,6 | 9,5 | 9¼ | 9¼ | 9,4 | 9¼ | 9¼ |
| OCDE Europe | 19,2 | 19,2 | 19½ | 19¾ | 19,2 | 19¼ | 19½ |
| Total OCDE | 31,0 | 31,1 | 31¼ | 31½ | 31,0 | 31 | 31½ |

Autres pays de l'OCDE

%

| | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 |
|--------------------------------|------|------|------|------|
| Autriche | 3,6 | 3,4 | 4 | 4½ |
| Belgique | 12,0 | 11,4 | 11¼ | 12 |
| Danemark | 9,0 | 7,8 | 8½ | 10 |
| Espagne | 21,9 | 21,5 | 21 | 20½ |
| Finlande | 5,0 | 5,5 | 5¼ | 5½ |
| Grèce | 8,6 | 8,1 | 8¾ | 9½ |
| Irlande | 17,3 | 17,9 | 18¾ | 18¾ |
| Islande | 0,9 | 0,7 | ¾ | .. |
| Luxembourg | 1,6 | 1,5 | 1¼ | 1¼ |
| Norvège | 2,5 | 1,9 | 2¼ | 3 |
| Pays-Bas | 14,3 | 13,3 | 12¾ | 12¾ |
| Portugal | 9,0 | 8,7 | 8¾ | 8½ |
| Suède | 2,3 | 2,2 | 2¼ | 2½ |
| Suisse | 1,0 | 0,8 | 1 | 1 |
| Turquie | 15,9 | 15,1 | 14¾ | 14½ |
| Total des pays ci-dessus | 12,7 | 12,2 | 12 | 12 |
| Australie | 8,1 | 8,0 | 8 | 8½ |
| Nouvelle-Zélande | 3,7 | 4,9 | 5¾ | 6¼ |
| Total des 17 pays ci-dessus | 12,1 | 11,6 | 11½ | 11¾ |

Politiques pour une meilleure performance

Pareil scénario se situe à l'extrême dans la gamme des évolutions possibles. Conscients de ce fait, les gouvernements se sont accordés lors des réunions internationales de ces derniers mois sur l'action à mener pour rétablir la confiance des agents économiques et créer des conditions plus propices à l'accélération de la croissance et à la réduction des déséquilibres internationaux. Pour écarter les risques qu'on vient d'énumérer, il est toutefois indispensable que le programme d'action arrêté soit appliqué intégralement et avec célérité. Les ministres des pays de l'OCDE, réunis en mai, ont placé les mesures qui s'imposent – et qui se renforcent mutuellement – sous trois grandes rubriques : les politiques macro-économiques, les réformes structurelles et les relations avec les pays en développement.

Politiques macro-économiques

En ce qui concerne les trois plus grands pays de l'OCDE, il apparaît souhaitable que les *politiques budgétaires* visent à mieux répartir la croissance de la demande intérieure en la ralentissant aux Etats-Unis et en l'accéléralant au Japon et en Allemagne. Une évolution dans ce sens favoriserait l'ajustement extérieur tout en répondant aux objectifs internes de ces pays. En ce qui concerne les Etats-Unis, on admet généralement qu'il est nécessaire, pour des raisons d'ordre interne, de s'employer résolument à

réduire le déficit budgétaire. Une conséquence importante de cette réduction pourrait être un abaissement des taux d'intérêt aux Etats-Unis (et peut-être aussi dans d'autres pays), avec des effets favorables sur l'investissement et l'endettement. Une telle orientation de la politique budgétaire diminuerait le risque de forte baisse du dollar et, par suite, de hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis. Une expansion plus rapide de la demande intérieure au Japon et en Allemagne n'aurait peut-être, certes, qu'un rôle assez faible à jouer dans l'ajustement extérieur, mais elle compenserait les effets déflationnistes de la correction des déséquilibres externes sur l'économie de ces pays, et contribuerait à éviter une baisse de la demande mondiale. Dans ces deux pays, le risque de plus en plus grand de croissance insuffisante de la demande intérieure et, par conséquent, d'augmentation du chômage semble justifier, sur le plan interne, une relance budgétaire.

Un rééquilibrage des politiques budgétaires s'inspirant de ce schéma n'impliquerait pas pour les pays qui ont mené, ces dernières années, leur politique macro-économique dans le cadre d'objectifs à moyen terme, l'abandon de cette approche. La situation actuelle illustre au contraire amplement les problèmes qui peuvent se poser quand les politiques ne sont pas tenables à terme. En équilibrant mieux les politiques budgétaires, pour les amener à des orientations qui soient durablement soutenables – et qui apparaissent comme telles aux agents privés – on irait, en fait, encore plus loin dans le sens d'une approche à moyen terme de la politique économique.

Parmi les actions à mener sur le plan budgétaire, la plus considérable est de faire en sorte que le déficit fédéral aux *Etats-Unis* continue de se réduire au-delà de l'exercice 1987. Telle doit être, en effet, la priorité absolue dans la conduite de la politique de ce pays. Il apparaît aujourd'hui que le déficit de l'exercice 1987 marquera sans doute une réduction plus faible que prévu. Pendant ce temps, l'exercice 1988 se rapproche sans qu'un accord se soit dégagé sur le budget. Or, en l'absence d'un accord satisfaisant, la confiance pourrait être gravement ébranlée, tant aux Etats-Unis qu'à l'étranger. Aussi importe-t-il que le gouvernement et le Congrès s'entendent à bref délai sur les mesures spécifiques qu'il y aurait lieu de prendre. Pour parvenir à mettre sur pied un budget conduisant à une réduction très sensible du déficit, il pourrait être nécessaire d'envisager une large gamme de mesures : abattements sur les dépenses civiles, dépenses militaires plus faibles que prévu et augmentations d'impôts.

Au Japon, l'objectif devrait être de soutenir une expansion de la demande intérieure plus rapide que la croissance tendancielle de la production, de manière à réduire la dépendance, insoutenable à

3. INDICE DE PRIX IMPLICITE DE LA CONSOMMATION PRIVÉE DANS LA ZONE OCDE^a

pourcentages de variation, taux annuels désaisonnalisés

| | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1986 | 1987 | | 1988 | |
|------------------------------------|------|------|------|------|------|------|----|------|----|
| | | | | | II | I | II | I | II |
| Etats-Unis | 3,5 | 2,1 | 4 | 4½ | 2,3 | 4½ | 4½ | 4½ | 4½ |
| Japon | 2,1 | 0,6 | 0 | 1¾ | -0,3 | -¼ | ¼ | 3 | ½ |
| Allemagne | 2,1 | -0,4 | ¾ | 1½ | 0,1 | ¾ | 1½ | 1½ | 1½ |
| France | 5,5 | 2,2 | 3¾ | 2½ | 2,6 | 3¾ | 2¾ | 2¼ | 2¾ |
| Royaume-Uni | 5,4 | 3,7 | 4 | 4¼ | 2,9 | 4¼ | 4¼ | 4½ | 4½ |
| Italie | 9,4 | 6,1 | 4¾ | 5 | 4,6 | 5 | 4¾ | 5¼ | 4½ |
| Canada | 4,1 | 4,1 | 3¾ | 3½ | 4,0 | 3¾ | 3¾ | 3½ | 3½ |
| Total des pays ci-dessus | 3,8 | 2,0 | 3 | 3½ | 1,9 | 3¼ | 3¼ | 3¾ | 3¼ |
| Quatre grands pays européens | 5,0 | 2,4 | 2¾ | 3 | 2,2 | 3 | 3 | 3 | 3 |
| Total OCDE | 4,5 | 2,8 | 3½ | 3¾ | 2,6 | 3¾ | 3¾ | 4 | 3½ |
| OCDE Europe | 6,1 | 3,7 | 3¾ | 3½ | 3,4 | 3¾ | 3¾ | 3½ | 3½ |
| CEE | 5,4 | 3,1 | 3 | 3 | 2,8 | 3¼ | 3 | 3 | 3 |
| Total OCDE moins les Etats-Unis | 5,1 | 3,2 | 3 | 3¼ | 2,8 | 3 | 3 | 3½ | 3 |

Autres pays de l'OCDE pourcentages de variation

| | 1986 | 1987 | 1988 |
|--------------------------------|------|------|------|
| Autriche | 1,5 | 1¾ | 2½ |
| Belgique | 1,4 | 1½ | 1¾ |
| Danemark | 3,6 | 4 | 2½ |
| Espagne ^b | 8,9 | 5¾ | 4¾ |
| Finlande ^b | 3,6 | 3¾ | 4 |
| Grèce | 22,3 | 14¾ | 11 |
| Irlande | 3,7 | 3¾ | 3 |
| Islande ^b | 21,3 | 14¾ | .. |
| Luxembourg | 0 | 1 | 1¾ |
| Norvège | 7,4 | 8½ | 5¼ |
| Pays-Bas | 0 | -½ | ¼ |
| Portugal | 11,7 | 9¾ | 7½ |
| Suède | 4,7 | 4½ | 4½ |
| Suisse | 0,4 | 1½ | 2 |
| Turquie | 34,0 | 30 | 27 |
| Total des pays ci-dessus | 6,4 | 5½ | 4¾ |
| Australie | 9,5 | 8½ | 6¼ |
| Nouvelle-Zélande ^b | 14,6 | 10¾ | 6 |
| Total des 17 pays ci-dessus | 7,0 | 6 | 5 |

a) Les agrégats ont été calculés sur la base du PNB/PIB de 1982 exprimés en dollars de 1982.

b) Indice des prix à la consommation au lieu de l'indice de prix implicite de la consommation privée.

la longue, à l'égard des exportations. Cette politique serait compatible avec la nécessité, dans une perspective à plus long terme, de réorienter l'économie japonaise dans la ligne des recommandations du rapport Maekawa. De plus, une politique budgétaire moins stricte que celle actuellement intégrée dans les projections de l'OCDE pour 1987 et 1988 serait soutenable à moyen terme, même si le poids du vieillissement de la population sur les finances publiques rend inéluctable l'adoption de mesures appropriées vers le début des années 90. Un déficit des administrations publiques égal à 1 % du PNB, par exemple, serait compatible avec un rapport de la dette au PNB stable ou en légère baisse. Un vaste programme de mesures est actuellement

à l'examen, mais leur incidence est encore peu claire. Cependant, le problème ne réside pas seulement dans le niveau des recettes et des dépenses publiques : des mesures devraient être prises sur ces deux plans pour orienter davantage l'épargne vers les investissements intérieurs et les importations. Il faudrait en particulier s'employer à favoriser la construction de logements et, parallèlement, assouplir la réglementation foncière en zone urbaine.

En Allemagne également, la croissance de la demande intérieure doit se raffermir et dépasser celle de la production potentielle. La lenteur de la progression des exportations et les incertitudes récentes concernant les taux de change, qui ont entraîné une forte révision en baisse des projets d'investissement, soulignent la nécessité de soutenir davantage la demande intérieure pour maintenir un taux convenable d'expansion économique et renforcer la croissance du potentiel productif tout en accélérant le processus d'ajustement extérieur. La prudence qui a marqué la politique budgétaire ces dernières années a dégagé une marge de manœuvre pour soutenir la demande intérieure sans compromettre la saine gestion des finances publiques. Le gouvernement a annoncé que des mesures d'allègement, s'inscrivant dans une réforme fiscale plus large et représentant 5 milliards de deutschemarks, seraient avancées au 1^{er} janvier 1988, renforçant ainsi les réductions d'impôt déjà prévues pour cette date. Les autorités se sont également engagées à envisager de nouvelles mesures au cas où l'activité ne se redresserait pas comme prévu. Les résultats à moyen et long terme de l'économie allemande pourraient être améliorés par la réduction des subventions, qui autoriserait des taux d'imposition relativement plus bas.

Les autres pays de l'OCDE se trouvent dans des situations diverses, mais la plupart d'entre eux n'ont guère la latitude d'assouplir leur politique budgétaire. Certains ont suivi la voie de l'assainissement des finances publiques mais ont encore du chemin à faire ; d'autres, qui avaient adopté une politique budgétaire expansionniste dans la première moitié des années 80, doivent à présent rétablir une situation saine. Bien des pays doivent aussi faire face à la contrainte extérieure. Pour prendre maintenant les cas individuels, la France est déterminée à poursuivre la réduction du déficit de l'administration centrale tout en allégeant la pression fiscale. L'Italie et le Canada restent engagés dans la voie d'une diminution progressive du déficit. Le Royaume-Uni est allé, certes, assez loin dans la réalisation de ses objectifs à moyen terme, mais son récent budget a probablement épuisé toutes les possibilités d'assouplissement qui pouvaient exister. Le Danemark, la Finlande et la Suède ont une situation budgétaire confortable, mais des contraintes demeurent – la faiblesse de leur position extérieure pour le Danemark et la Finlande, le risque d'une accélération de la progression des salaires pour la Suède. Pour leur part, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas ont une balance courante excédentaire, mais ils accusent un déficit budgétaire très important. La Suisse est peut-être le seul de tous les petits pays à échapper à toute contrainte, budgétaire ou extérieure, mais aussi bien, le chômage y étant très faible, elle n'aurait guère de raison d'ordre interne de modifier l'orientation de sa politique économique.

La politique monétaire, depuis un an environ, est plus accommodante dans son orientation et elle est menée de façon pragmatique. Le rythme de croissance de la masse monétaire au sens large s'est généralement situé à proximité ou au-delà de la limite supérieure de l'objectif dans les grands pays et il a dépassé celui de la croissance du revenu nominal. Dans un contexte de faible inflation et de croissance médiocre dans la plupart des pays, et compte tenu aussi de l'incertitude sur le comportement de la demande de monnaie, la souplesse qu'ont montrée les autorités monétaires était de mise. Les perspectives en matière d'activité et d'inflation étant ce qu'elles sont, une orientation relativement accommodante reste justifiée dans la majeure partie de l'OCDE. A moyen terme, il va de soi, la politique monétaire doit veiller avant tout à ce que le taux d'accroissement de la demande nominale soit compatible avec un taux d'inflation à un niveau suffisamment bas.

L'inflation paraissant devoir rester faible, les politiques actuelles semblent compatibles, dans un certain nombre de pays, avec une nouvelle baisse des taux d'intérêt déterminée par le marché. Tou-

4. BALANCE DES OPÉRATIONS COURANTES DE LA ZONE OCDE milliards de dollars ; taux annuels désaisonnalisés

| | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 | 1986 | 1987 | 1988 | | |
|------------------------------------|--------|--------|------|------|--------|------|------|------|------|
| | | | | | II | I II | I II | II | |
| Etats-Unis | -117,7 | -140,6 | -147 | -126 | -144,3 | -149 | -145 | -132 | -120 |
| Japon | 49,2 | 86,0 | 95 | 87 | 96,5 | 95 | 95 | 86 | 88 |
| Allemagne | 13,2 | 35,8 | 37 | 29 | 41,0 | 40 | 34 | 29 | 29 |
| France | -0,2 | 3,5 | 2 | -1 | 3,7 | 4 | 1 | 0 | -1 |
| Royaume-Uni | 3,8 | -1,6 | -3 | -6 | -4,9 | -1 | -4 | -5 | -7 |
| Italie | -4,2 | 5,1 | 3 | -1 | 10,3 | 5 | 1 | 0 | -2 |
| Canada | -0,4 | -6,3 | -4 | -4 | -6,1 | -4 | -4 | -4 | -5 |
| Total des pays ci-dessus | -56,3 | -18,2 | -17 | -22 | -3,7 | -11 | -22 | -26 | -18 |
| Quatre grands pays européens | 12,6 | 42,8 | 40 | 21 | 50,2 | 47 | 32 | 23 | 19 |
| Total OCDE | -58,9 | -19,7 | -23 | -30 | -5,7 | -16 | -29 | -34 | -27 |
| OCDE Europe | 20,0 | 52,0 | 44 | 23 | 57,6 | 52 | 35 | 26 | 20 |
| CEE | 15,1 | 50,4 | 45 | 25 | 54,7 | 52 | 37 | 28 | 22 |
| Total OCDE moins les Etats-Unis | 58,8 | 120,9 | 124 | 96 | 138,6 | 133 | 116 | 98 | 93 |

Autres pays de l'OCDE

| | 1985 | 1986 | 1987 | 1988 |
|--------------------------------|------|------|------|------|
| Autriche | -0,1 | 0,1 | -½ | -1 |
| Belgique- Luxembourg | 0,7 | 3,8 | 4½ | 4½ |
| Danemark | -2,7 | -4,3 | -¾ | -¾ |
| Espagne | 2,7 | 4,2 | ¾ | 1½ |
| Finlande | -0,8 | -0,8 | -½ | -¾ |
| Grèce | -3,3 | -1,7 | -½ | -¾ |
| Irlande | -0,6 | -0,4 | -½ | -½ |
| Islande | -0,1 | 0 | 0 | .. |
| Norvège | 3,0 | -4,5 | -5 | -4½ |
| Pays-Bas | 5,2 | 4,8 | ¾ | 2½ |
| Portugal | 0,4 | 1,3 | ½ | 0 |
| Suède | -1,2 | 0,8 | 0 | -¾ |
| Suisse | 5,2 | 7,5 | 7½ | 7¼ |
| Turquie | -1,0 | -1,5 | -¾ | -1½ |
| Total des pays ci-dessus | 7,4 | 9,2 | 4 | 1½ |
| Australie | -8,7 | -9,3 | -¾ | -¾ |
| Nouvelle-Zélande | -1,3 | -1,4 | -¾ | -¾ |
| Total des 17 pays ci-dessus | -2,6 | -1,5 | -¾ | -¾ |

tefois, on l'a vu, les perspectives dans ce domaine aux Etats-Unis – en particulier pour les taux à long terme – sont obscurcies par les incertitudes relatives au taux de change, au réveil apparent des anticipations d'inflation et au budget fédéral.

La politique monétaire a aussi pour rôle de contribuer à l'évolution ordonnée des taux de change, dont l'importance a été soulignée dans l'accord du Louvre et réaffirmée récemment lors d'autres réunions qui se sont tenues à haut niveau. Si l'objectif fixé pour le taux de change bénéficie d'un degré de priorité élevé, des tensions peuvent naître du double rôle imparti à la politique monétaire : poursuivre des objectifs internes stables à moyen terme et contribuer à la stabilité des taux de change. Il devrait être possible cependant, moyennant une coopération étroite entre les banques centrales, de faire en sorte que l'assouplissement de la politique monétaire dans les pays à monnaie forte soit *grosso modo* contreba-

lancé par son resserrement dans les pays dont le taux de change est faible. De la sorte on éviterait que les politiques monétaires prises dans leur ensemble ne pèchent involontairement par excès de détente, ou par excès de rigueur, comme cela risque d'arriver si les banques centrales réagissent, chacune de leur côté, aux tensions sur le marché des changes. Ce sont des erreurs de ce genre qui ont contribué à l'expansion monétaire excessive qu'ont connue globalement les grands pays dans les années 70. Ce n'est d'ailleurs pas sur la politique monétaire qu'il faut s'appuyer pour réduire l'ampleur des fluctuations de change engendrées par des phénomènes fondamentaux comme les déséquilibres considérables de balance courante ; à cet égard, le rééquilibrage budgétaire est l'exigence majeure de la politique macro-économique.

Réforme structurelle

Si la mise en œuvre d'un ensemble de politiques macro-économiques appropriées est une condition nécessaire de l'amélioration de la situation économique, elle ne saurait en aucune façon être suffisante : les politiques micro-économiques ont elles aussi un rôle déterminant à jouer. La marge de manœuvre limitée dont disposent les responsables de la politique macro-économique dans la plupart des pays souligne, en fait, l'importance d'une mise en œuvre rapide des réformes de structure. Ce n'est que si les conditions structurelles sont progressivement améliorées que la croissance aura des chances d'être suffisamment vigoureuse pour battre véritablement en brèche le chômage à moyen ou long terme.

Les ministres de l'OCDE ont examiné les politiques micro-économiques sur la base du rapport du Secrétaire général sur

l'ajustement structurel et la performance économique et sont convenus d'une série de réformes nécessaires. Comme pour la politique macro-économique, l'accord réalisé doit être concrétisé dans les faits. C'est là une nécessité particulièrement urgente en ce qui concerne les politiques commerciales et agricoles :

- Le commerce international constitue, grâce au jeu de la concurrence, le meilleur moyen de favoriser l'efficacité et la croissance économiques. Il est donc inquiétant que les obstacles à un système commercial multilatéral ouvert se soient multipliés. Il y a particulièrement lieu de se préoccuper du caractère de plus en plus bilatéral des différends commerciaux et des « solutions » spécifiques qui leur sont apportées et qui introduisent nécessairement des distorsions dans le système commercial multilatéral. Il est absolument essentiel d'inverser la tendance récente à l'adoption de mesures discriminatoires spécifiques, de renforcer la dimension multilatérale des relations commerciales et de faire rapidement progresser les négociations d'Uruguay.

- Les marchés agricoles mondiaux sont actuellement entraînés dans un cercle vicieux – gonflement des excédents, effondrement des prix internationaux et nouvelles restrictions aux échanges, et subventions sur les marchés nationaux – qui est financièrement coûteux et économiquement dommageable. De plus, les mesures prises dans la plupart des pays de l'OCDE n'atteignent même pas leur objectif, qui est d'assurer des revenus raisonnables à tous les agriculteurs. Les ministres se sont mis d'accord sur les principes qui doivent guider la réforme des politiques agricoles. Il faut en particulier que les décisions relatives à la production et à l'investissement soient de plus en plus guidées par les signaux du marché. Le soutien des revenus agricoles devrait être assuré, le cas échéant, par des compléments directs de revenu et non par des systèmes de garantie de prix ou d'autres mesures liées à la production.

Des réformes sont également nécessaires dans d'autres domaines, une action simultanée à différents niveaux micro-économiques ayant des effets cumulatifs qui se renforcent mutuellement. Pour obtenir des résultats macro-économiques significatifs, il pourrait être nécessaire d'intervenir sur un large front. Il faudrait notamment réduire les subventions industrielles, qui sont souvent à l'origine de distorsions internes et internationales et qui constituent une entrave à l'ajustement structurel. L'élimination des obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre – notamment par une amélioration des possibilités d'éducation, de formation professionnelle et de recyclage, par une meilleure transférabilité des pensions et par une atténuation des rigidités sur le marché du logement – réduirait les risques de pressions sur les salaires à mesure que le chômage diminuerait. La modéra-

tion des salaires pourrait aussi être favorisée par des réformes tendant, par exemple, à donner à la « capacité de payer » une place plus importante dans les mécanismes de fixation des salaires du secteur public comme du secteur privé, à supprimer l'indexation automatique des salaires et à geler le salaire minimum. On pourrait directement contribuer à la modération des prix par le renforcement de la concurrence au plan interne et international, la déréglementation, la privatisation ou la réforme des entreprises publiques, notamment dans les secteurs des communications et des transports et, on l'a déjà dit, par la réduction du soutien des prix agricoles sur les marchés intérieurs.

L'un des buts essentiels de la réforme structurelle est d'orienter l'investissement vers les emplois les plus productifs. Les décisions d'investir prises aujourd'hui, qui infléchiront la structure de la production assez loin dans l'avenir, doivent être fondées sur les indications actuellement disponibles concernant l'action gouvernementale. Moyennant des signaux clairs et crédibles, les décisions d'investissement s'ordonneraient rapidement en conséquence. Il apparaît donc impératif, dans plusieurs domaines de l'action gouvernementale, de s'abstenir de prendre de nouvelles mesures faussant le jeu des marchés et d'entreprendre de supprimer celles qui existent déjà, notamment en réduisant les obstacles aux échanges et en ouvrant davantage à la concurrence les marchés intérieurs réglementés. A cet égard, la réalisation d'un marché intérieur unique au sein de la Communauté européenne et la réduction prévue des réglementations devraient élargir les débouchés commerciaux. Parallèlement, si les marchés de capitaux continuaient d'évoluer dans le sens de la flexibilité et d'une concurrence plus vive, le financement d'investissements dans la création d'entreprises à risque s'en trouverait facilité.

La réforme des structures contribuerait aussi à réduire les déséquilibres extérieurs. Les progrès dans ce sens dépendent en partie de la capacité des responsables de prises de décision en matière de production et d'investissement à répondre efficacement aux variations très importantes qu'ont accusées les taux de change et, plus généralement, aux modifications de prix relatifs qui reflètent les données économiques fondamentales. Pour assurer le rééquilibrage requis au plan international, il faut que les Etats-Unis investissent davantage dans les secteurs exposés à la concurrence étrangère, que les pays excédentaires accroissent leurs investissements dans les secteurs abrités, et que nombre de pays réduisent leurs investissements dans l'agriculture. L'ajustement nécessaire sera d'autant plus harmonieux et rapide, et ses effets seront peut-être d'autant plus étendus, que les signaux

fournis par les prix seront parfaitement perçus par les investisseurs privés, et ne seront ni masqués ni affaiblis par des rigidités structurelles ou des mesures protectionnistes.

Relations avec les pays en développement

La situation des différents pays en développement est très hétérogène, mais nombre d'entre eux sont encore aux prises avec de graves problèmes d'ajustement extérieur. En 1986, les pays exportateurs de pétrole ont été particulièrement touchés par la dégradation des termes de l'échange, et le volume de leurs importations a, de ce fait, diminué de 20 à 25 %. Les autres pays en développement ont bénéficié de la baisse des prix du pétrole, encore que la faiblesse des cours des produits de base ait eu tendance à neutraliser cet avantage pour les pays exportateurs de ces produits et que la diminution des concours financiers extérieurs les ait obligés à réduire eux aussi leurs importations. Les nouveaux pays industriels, pris dans leur ensemble, ont vu leurs recettes extérieures s'améliorer fortement en 1986, mais leurs excédents courants risquent de se réduire légèrement cette année et l'an prochain du fait de la croissance vigoureuse des importations et de certains retournements des termes de l'échange.

Les problèmes d'endettement restent préoccupants. Pour de nombreux pays en développement, le rapport de la dette aux exportations s'est sans doute accru ces derniers temps, malgré la compression des importations. Et la récente hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis constitue un autre facteur d'inquiétude.

Si les dispositions du plan Baker restent les éléments essentiels d'une stratégie permettant de s'attaquer efficacement aux problèmes d'endettement et d'ajustement des pays en développement, la mise en œuvre de cette stratégie s'est avérée décevante. Les difficultés rencontrées par certains pays lourdement endettés tiennent en partie aux politiques qu'ils ont eux-mêmes suivies. Des mesures d'ajustement appropriées peuvent assurer la croissance et favoriser le développement économique, mais elles doivent tenir compte de façon réaliste de la capacité des économies de soutenir l'expansion rapide de la consommation, et elles doivent viser sérieusement à améliorer le fonctionnement des mécanismes micro-économiques. Dans certains cas, les politiques mises en œuvre n'ont pas répondu à ces impératifs. En revanche, les pays qui font des efforts plus déterminés doivent pouvoir compter avec plus de certitude sur des apports financiers adéquats.

Les organismes multilatéraux de développement jouent le rôle qui leur a été dévolu. Le FMI continue de fournir les

financements à court terme nécessaires au soutien des programmes d'ajustement ; en raison de la forte augmentation de ces financements durant les premières phases de la crise de l'endettement, les sommes que le Fonds reçoit des pays en développement dépassent maintenant, comme prévu, celles qu'il leur verse. Il sera nécessaire de veiller à ce que les organismes multilatéraux continuent globalement d'assurer un flux de ressources suffisant vers ces pays. Les banques commerciales n'ont pas apporté, en revanche, la contribution qu'on attendait d'elles. Elles ont mis au point avec ingéniosité toute une nouvelle gamme d'options pour le rééchelonnement des dettes, mais la lenteur des négociations a freiné les apports de capitaux nouveaux. Il serait souhaitable qu'elles soient disposées à admettre une certaine réduction de leurs rentrées au titre des crédits en souffrance, en acceptant aussi bien d'accroître les apports de capitaux frais aux pays relativement avancés que de capitaliser une partie des intérêts que leur doivent les pays les plus pauvres.

Il reste que c'est fondamentalement par une expansion des exportations – parallèlement à la mise en œuvre de politiques internes adéquates dans les pays débiteurs – que les problèmes d'endettement pourront être atténués. La stratégie de résorption de la dette serait compromise si la demande intérieure des pays de l'OCDE continuait de progresser à un rythme moins soutenu qu'on ne l'avait prévu ; elle le serait également si les taux d'intérêt augmentaient fortement aux Etats-Unis ou si les produits des pays en développement ne pouvaient accéder plus librement aux marchés des pays de l'OCDE.

*
* * *

Si rien n'était fait pour modifier en temps utile les politiques macro- et micro-économiques, le risque d'une dégradation des résultats économiques pourrait se préciser. Il est donc nécessaire que les engagements pris au plan international soient rapidement et intégralement mis en œuvre. Une action engagée dès maintenant contribuerait à restaurer la confiance assez rapidement et à améliorer les perspectives. Mais, même une fois les politiques adéquates mises en place, il faudra inévitablement du temps pour retrouver une croissance tendancielle plus soutenue et pour réduire sensiblement les déséquilibres internationaux. Les gouvernements devront donc s'employer sans relâche à nourrir la confiance du secteur privé, en se montrant fermement résolu à poursuivre des politiques soutenables et internationalement compatibles à moyen terme.

le 28 mai 1987

Nouvelles publications de l'OCDE

PROBLÈMES ÉCONOMIQUES GÉNÉRAUX

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

— ISSN 0304-3274
N° 41 — (juin 1987) (12 87 41 2) ISBN 92-64-22959-0, 183 pages
 Le numéro :
 F70.00 £7.00 US\$14.00 DM30.00
 Abonnement 1987
 (N° 41/juin et N° 42/décembre)
 F130.00 £13.00 US\$26.00 DM58.00

REVUE ÉCONOMIQUE DE L'OCDE

— ISSN 0255-0830
N° 8/printemps 1987 (mai 1987)
 • Déséquilibres des comptes courants et mécanismes d'ajustement.
 • L'internationalisation des marchés de capitaux et la répartition du capital.
 • Comparaisons internationales du niveau de la fiscalité : écueils et éclairages.
 • Mutations micro-économiques et désinflation salariale macro-économique dans les années 80.
 • Biens et services dans les pays de l'OCDE.
 (13 87 01 2) ISBN 92-64-22950-7, 202 pages
 F80.00 £8.00 US\$16.00 DM36.00
 Abonnement 1987
 (N° 8/printemps et N° 9/automne)
 F140.00 £14.00 US\$28.00 DM62.00

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

— ISSN 0304-3363
 (18 à 20 études à paraître)
Série 1986-1987
 (10 87 05 2) **Nouvelle-Zélande** (mai 1987)
 ISBN 92-64-22953-1, 104 pages
 Chaque étude
 F28.00 £2.80 US\$6.00 DM12.00
 Abonnement à la série 1986-1987
 F400.00 £40.00 US\$80.00 DM180.00

ÉNERGIE

AIE (Agence internationale de l'énergie)

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES PAYS DE L'AIE (mai 1987)
 (61 87 01 2) ISBN 92-64-22910-8, 308 pages
 F195.00 £19.50 US\$39.00 DM87.00

AEN (Agence pour l'énergie nucléaire)

L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET SON CYCLE DU COMBUSTIBLE. Perspectives jusqu'en 2025.
 Rapport établi par un groupe d'experts. Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire et Agence internationale de l'énergie atomique (mai 1987).
 (66 87 01 2) ISBN 92-64-22919-1, 198 pages
 F150.00 £15.00 US\$30.00 DM67.00

DÉVELOPPEMENT

Etudes du Centre de développement

L'ALUMINIUM, LE CUIVRE ET L'ACIER DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT, par Martin Brown et Bruce McKern (mai 1987)
 (41 87 02 2) ISBN 92-64-22945-0, 178 pages
 F95.00 £9.50 US\$19.00 DM42.00

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

L'AVENIR DES MIGRATIONS (mai 1987)
 (81 87 01 2) ISBN 92-64-22949-3, 354 pages
 F100.00 £10.00 US\$20.00 DM44.00

AFFAIRES FINANCIÈRES ET FISCALES

Série : « Harmonisation des normes comptables »

N° 3. Relations entre fiscalité et comptabilité. Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices.
 Rapport du groupe de travail sur les normes comptables (juin 1987) bilingue
 (21 87 04 3) ISBN 92-64-02938-9, 144 pages
 F50.00 £5.00 US\$11.00 DM22.00

STATISTIQUES DE L'OCDE SUR DISQUETTE DE MICRO-ORDINATEUR

Les statistiques provenant de certaines publications de l'OCDE sont disponibles sous une forme assimilable par machine en vue de leur utilisation sur des micro-ordinateurs de type IBM-PC (ou compatible). Elles permettent aux abonnés d'accéder facilement et rapidement à toute une gamme de données économiques et financières concernant les pays Membres de l'OCDE.

Les données sont fournies sur des disquettes de 5 pouces¹/₄ à double face et double densité dans un format propre à l'OCDE. Chaque disquette contient un programme simple permettant de traduire les données dans les formats DIF, SYLK, LOTUS WKS ou LOTUS PRN et, partant, de les transférer aisément à des progiciels courants de tableurs.

Les données statistiques actuellement disponibles sur disquette de micro-ordinateur sont extraites des publications suivantes :

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Abonnement annuel : 2 700 FF ou US\$325

COMPTES NATIONAUX ANNUELS

Abonnement annuel : 1 400 FF ou US\$185

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Abonnement annuel : 7 600 FF ou US\$1 000

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Séries rétrospectives

Prix par série de dix ans : 2 400 FF ou US\$315

STATISTIQUES DE LA DETTE EXTÉRIEURE

Abonnement annuel : 800 FF ou US\$105

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RESSOURCES FINANCIÈRES MISES À LA DISPOSITION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Abonnement annuel : 1 400 FF ou US\$185

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX ET DOMESTIQUES

Abonnement annuel : 2 800 FF ou US\$400

STATISTIQUES SUR

L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR : CRÉANCES EXTÉRIEURES BANCAIRES ET CRÉANCES EXTÉRIEURES NON BANCAIRES LIÉES AU COMMERCE, VENTILÉES PAR PAYS ET TERRITOIRE EMPRUNTEUR

Abonnement annuel : 800 FF ou US\$105

De nombreux fichiers statistiques existent aussi sur bande magnétique pour utilisation sur des ordinateurs centraux. Pour plus d'informations, contacter :
 Les centres de publications et d'information de l'OCDE

à Washington, Tokyo ou Bonn
 ou

l'Unité de diffusion et de réception des données
 Direction de l'informatique et des communications, OCDE, Paris

ÉCHANGES INTERNATIONAUX DE SERVICES : VALEURS MOBILIÈRES (mai 1987)

(21 87 05 2) ISBN 92-64-22956-6, 142 pages
 F50.00 £5.00 US\$11.00 DM22.00

Série : « Tendances de la structure et de la réglementation des systèmes bancaires dans les pays de l'OCDE » :

LE CONTRÔLE PRUDENTIEL DES BANQUES, par R. M. Pecchioli (mai 1987)

(21 87 03 2) ISBN 92-64-22916-7, 324 pages
 F130.00 £13.00 US\$26.00 DM58.00

TENDANCES DES MARCHÉS DES CAPITAUX

— ISSN 0378-6528
N° 36 — février 1987. Etude spéciale. Evolution des relations financières Est-Ouest en 1986 et perspectives à moyen-terme (juin 1987)
 (27 87 01 2), 150 pages

Le numéro
 F70.00 £7.00 US\$14.00 DM30.00
 Abonnement 1987 (N° 36 à N° 38)
 F130.00 £13.00 US\$26.00 DM58.00

Il est possible de souscrire un abonnement combiné aux Tendances des marchés des capitaux et aux Statistiques financières de l'OCDE — Partie I (mensuelle)
 Abonnement 1987
 F360.00 £36.00 US\$72.00 DM160.00

ÉDUCATION

CERI (Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement)

LES ENFANTS DE MIGRANTS À L'ÉCOLE (mai 1987)
 (96 87 02 2) ISBN 92-64-22954-X, 336 pages
 F120.00 £12.00 US\$22.00 DM44.00

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL — MANAGEMENT PUBLIC

L'ADMINISTRATION AU SERVICE DU PUBLIC (mai 1987)

(42 87 01 2) ISBN 92-64-22946-9, 146 pages
 F90.00 £9.00 US\$18.00 DM40.00

GESTION ET FINANCEMENT DES SERVICES URBAINS (mai 1987)

(97 87 04 2) ISBN 92-64-22951-5, 110 pages
 F60.00 £6.00 US\$11.00 DM22.00

TRANSPORT

CEMT (Conférence européenne des ministres des transports)

33° ANNUEL — 1986. ACTIVITÉS DE LA CONFÉRENCE. Résolutions du Conseil des ministres des transports et rapports approuvés en 1986 (mai 1987)
 (75 87 03 2) ISBN 92-821-2115-1, 158 pages
 F100.00 £10.00 US\$20.00 DM44.00

STATISTIQUES

COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS/QUARTERLY NATIONAL ACCOUNTS — ISSN 0304-3738

bilingue
N° 1/1987 (juin 1987) (36 87 01 3), 166 pages
 Le numéro
 F50.00 £5.00 US\$10.00 DM17.00
 Abonnement 1987
 F160.00 £16.00 US\$32.00 DM70.00

STATISTIQUES DE L'ÉNERGIE/ENERGY STATISTICS bilingue

1970/1985 ET SÉRIES PRINCIPALES DEPUIS 1960. VOLUMES I & II (mai 1987)
 (61 87 05 3) ISBN 92-64-02935-4, 554 pages & 540 pages
 F440.00 £44.00 US\$88.00 DM196.00

STATISTIQUES TRIMESTRIELLES DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL/QUARTERLY OIL AND GAS STATISTICS — ISSN 0378-6536 bilingue

Quatrième trimestre 1986 — N° 1/1987 (mai 1987)
 (60 87 01 3), 294 pages
 Le numéro
 F160.00 £16.00 US\$30.00 DM70.00
 Abonnement 1987
 F480.00 £48.00 US\$95.00 DM210.00

Où obtenir les publications de l'OCDE

ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn Tél. (0228) 21.60.45

ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.,
Florida 165, 4° Piso,
(Galeria Guemes) 1333 Buenos Aires
Tél. 33.1787.2391 y 30.7122

AUSTRALIE

D.A. Book (Aust.) Pty. Ltd.
11-13 Station Street (P.O. Box 163)
Mitcham, Vic. 3132 Tél. (03) 873 4411

AUTRICHE

OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse, 5300 Bonn (Allemagne)
Tél. (0228) 21.60.45

Agent local :
Gerold & Co., Graben 31, Wien 1 Tél. 52.22.35

BELGIQUE

Jean De Lannoy, Service Publications OCDE
avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tél. (02) 538.51.69

CANADA

Éditions Renouf Ltée,
1294 Algoma Road, Ottawa, Ont. K1B 3W8
Tél. (613) 741-4333

Sans Frais :

Ontario, Quebec, Maritimes:
1-800-267-1805

Western Canada, Newfoundland:

1-800-267-1826
Magasins :
61 rue Sparks, Ottawa, Ont. K1P 5A6
Tél. (613) 238-8985

211 rue Yonge, Toronto, Ont. M5B 1M4
Tél. (416) 363-3171

Bureau de Ventes :

7575 Trans Canada Hwy, Suite 305,
St. Laurent, Quebec H4T 1V6
Tél. (514) 335-9274

CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.,
P.O.Box: Kwang Hwa Moon 1658,
Séoul Tél. (REP) 730.78.91

DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service,
35, Nørre Søgade, DK 1370 København K
Tél. +45.1.12.85.70

ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, Madrid-28001
Tél. 431.33.99

Libreria Bosch, Ronda Universidad 11,
Barcelone 7 Tél. 317.53.08/317.53.58

ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Centre,
2001 L Street, N.W.,
Suite 700,
Washington, D.C. 20036-4095
Tél. (202) 785.6323

FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa,
Keskuskatu 1, 00100 Helsinki 10 Tél. 0.12141

FRANCE

OCDE
Commandes par correspondance :
2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16
Tél. (1) 45.24.82.00

Librairie : 33, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris
Tél. (1) 45.24.81.67 ou (1) 45.24.81.81

Principal correspondant :

Librairie de l'Université,
12a, rue Nazareth,
13602 Aix-en-Provence Tél. 42.26.18.08

GRÈCE

Librairie Kauffmann,
28, rue du Stade,
105 64 Athènes Tél. 322.21.60

HONG-KONG

Government Information Services,
Publications (Sales) Office,
Beaconsfield House, 4/F.,
Queen's Road Central

INDE

Oxford Book and Stationery Co.,
Scindia House, New Delhi 1 Tél. 331.5896/5308
17 Park St., Calcutta 700016 Tél. 240832

INDONÉSIE

Pdii-Lipi, P.O. Box 3065/JKT., Jakarta.
Tél. 583467

IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers,
12 North Frederick Street, Dublin 1.
Tél. 744835-749677

ISLANDE

Snæbjörn Jónsson & Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 & 9,
P.O.B. 1131 - Reykjavik. Tél. 13133/14281/11936

ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni,
Via Lamarmora 45, 50121 Firenze
Tél. 579751/584468

Via Bartolini 29, 20155 Milano. Tél. 365083

Sub-depositari :

Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 Roma
Tél. 6794628

Libreria Hæpli,
Via Hæpli 5, 20121 Milano Tél. 865446

Livreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio "Aeiu"
Via Meravigli 16, 20123 Milano Tél. 807679

Libreria Lattes,
Via Garibaldi 3, 10122 Torino Tél. 519274

La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata
dalle migliori librerie nelle città più importanti.

JAPON

OECD Publications and Information Centre,
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,
Minato-ku, Tokyo 107 Tél. 586.2016

LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss St.,
P.O.B. 5641, Beirut Tél. 354429-344425

MALAISIE

University of Malaya Co-operative
Bookshop Ltd., P.O. Box 1127,
Jalan Pantai Baru, Kuala Lumpur
Tél. 577701/577072

NORVÈGE

Tanum-Karl Johan
Karl Johans gate 43, Oslo 1
PB 1177 Sentrum, 0107 Oslo 1 Tél. (02) 42.93.10

NOUVELLE-ZÉLANDE

Government Printing Office Bookshops:
Auckland: Retail Bookshop, 25 Rutland
Street,
Mail Orders, 85 Beach Road
Private Bag C.P.O.
Hamilton: Retail: Ward Street,
Mail Orders, P.O. Box 857
Wellington: Retail, Mulgrave Street, (Head Office)
Cubacade World Trade Centre,
Mail Orders, Private Bag
Christchurch: Retail, 159 Hereford Street,
Mail Orders, Private Bag
Dunedin: Retail, Princes Street,
Mail Orders, P.O. Box 1104

PAKISTAN

Mirza Book Agency,
65 Shahrah Quaid-E-Azam, Lahore 3 Tél. 66839

PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Chr. Plantijnstraat 2 Postbus 20014
2500 EA S-Gravenhage Tél. 070.789911
Voor bestellingen: Tél. 070.789880

PORTUGAL

Livraria Portugal,
Rua do Carmo 70-74, 1117 Lisboa Codex.
Tél. 360582/3

ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,
Postal orders only: (01)211-5656
P.O.B. 276, London SW8 5DT
Tél. (01) 622.3316, ou

49 High Holborn
London WC1V 6HB (personal callers)
Branches at : Belfast, Birmingham,
Bristol, Edinburgh, Manchester

SINGAPOUR

Information Publications Pte Ltd
Pei-Fu Industrial Building,
24 New Industrial Road N° 02-06
Singapore 1953 Tél. 2831786, 2831798

SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Box 16356, S 103 27 STH,
Regeringsgatan 12,
DS Stockholm Tél. (08) 23.89.00

Subscription Agency/Abonnements:
Wennergren-Williams AB,
Box 30004, S104 25 Stockholm Tél. (08) 54.12.00

SUISSE

OECD Publications and Information Centre,
4 Simrockstrasse,
5300 Bonn (Allemagne) Tél. (0228) 21.60.45

Agent local :
Librairie Payot,
6 rue Grenus, 1211 Genève 11 Tél. (022) 31.89.50

TAIWAN

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.
9th floor, No. 118, Sec.2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tél. 391-7396/391.7397

THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd.,
1715 Rama IV Rd.,
Samyambangkok 5 Tél. 2511630

TURQUIE

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 21
Kavaklıdere/Ankara Tél. 25.07.60

Dolmabahce Cad. No: 29
Besiktas/Istanbul Tél. 160.71.88

VENEZUELA

Libreria del Este,
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337,
Edificio Galipan, Caracas 106
Tél. 32.23.01/33.26.04/31.58.38

YUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2,
P.O.B. 36, Beograd Tél. 621.992

Les commandes en provenance de pays où l'OCDE n'a
pas encore désigné de depositaire peuvent être adres-
sées à : OCDE, Service des Publications, Division
des Ventes et Distribution, 2, rue André-Pas-
cal, F 75775 Paris Cedex 16.

Organisation de Coopération et de Développement Economiques

